N° 15 - AUTOMNE 1988

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

NUMÉRO 11-008F

EX. 3

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA

MAR 26 1998

LIBRARY BIBLIOTHÈQUE

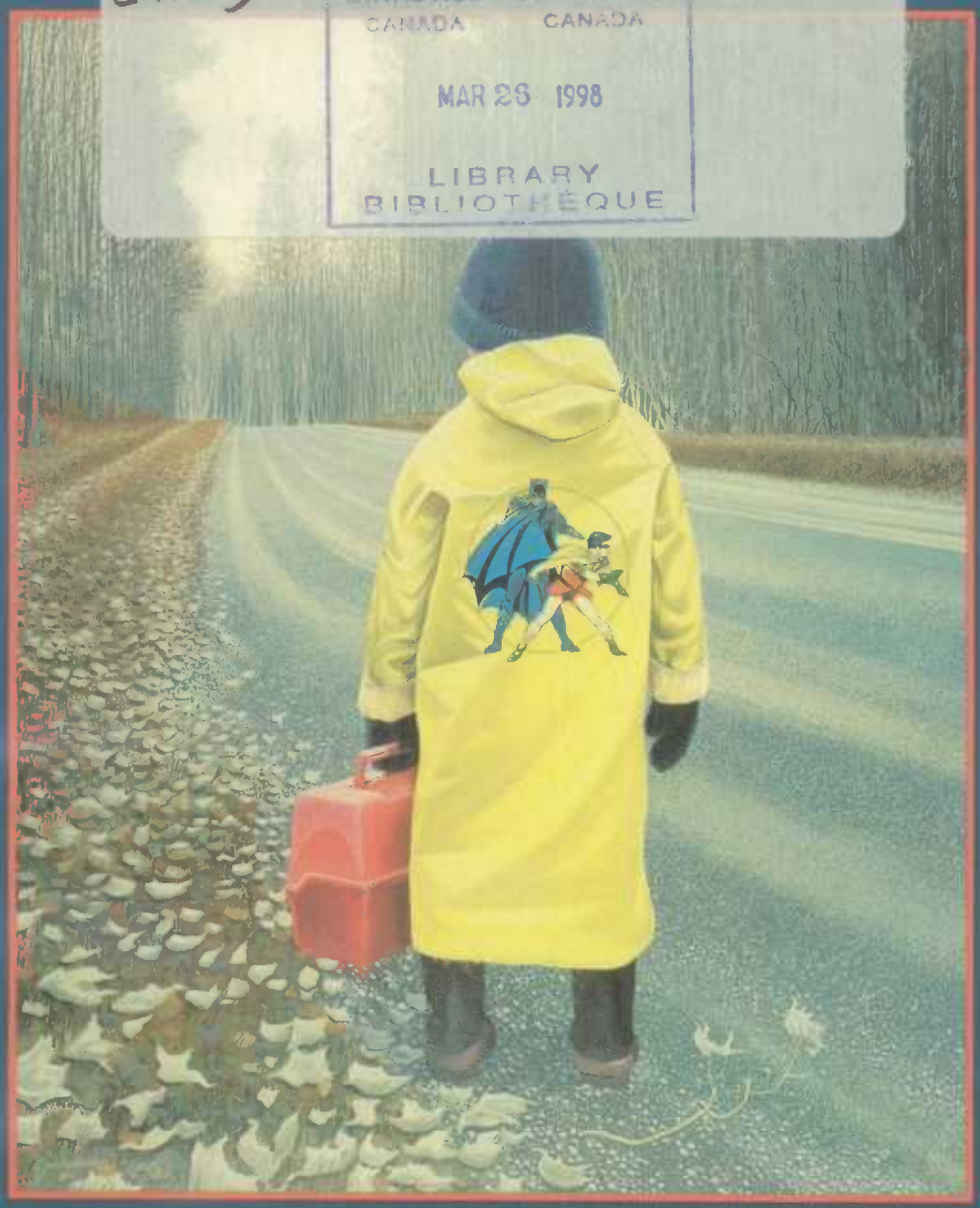

LA FÉCONDITÉ AU QUÉBEC □ LES AÎNÉS AU CANADA □ LA POPULATION ACTIVE AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

TOUT POUR VOUS !

LES DONNÉES ÉCONOMIQUES ET L'ANALYSE QUE VOUS RECHERCHEZ

L'Observateur économique canadien :
Le nouveau bulletin économique mensuel de Statistique Canada

Aucune autre publication ne vous procure autant de renseignements relatifs à l'économie canadienne

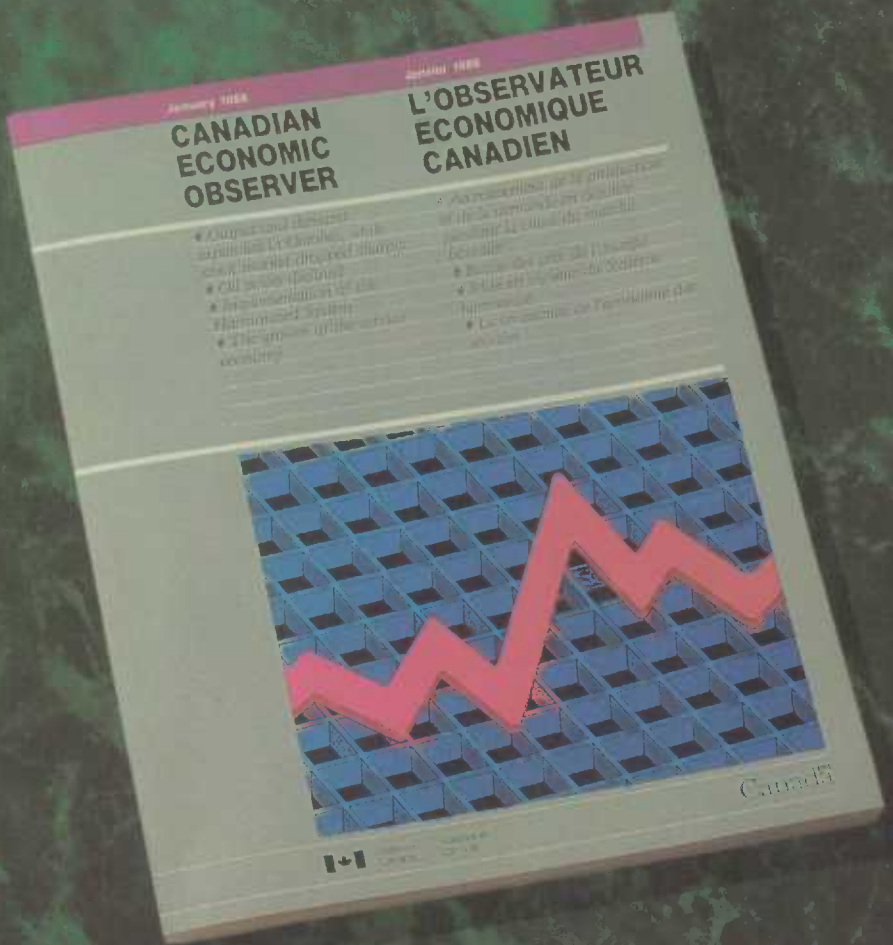

Les données du mois

Des données de dernière heure comprenant toutes les séries de statistiques les plus importantes qui ont été diffusées deux semaines avant la date de publication du bulletin.

La situation économique actuelle

Le rendement de l'économie au cours du mois, présenté en bref, comportant une analyse des tendances de l'emploi, de la production, de la demande et des principaux indicateurs avancés.

Des notes techniques et statistiques

Des notes portant sur les nouveaux programmes statistiques ou les programmes révisés, et sur les progrès en matière de méthodologie propres à Statistique Canada.

Les principaux événements économiques

Des événements internationaux et nationaux influençant l'économie canadienne, présentés en ordre chronologique.

Des études spéciales

Une recherche approfondie des affaires et des questions d'actualité liées à l'économie.

Un aperçu statistique

Des tableaux, des graphiques et des diagrammes englobant les statistiques des comptes nationaux, de la production, de la demande, du commerce, de l'emploi, des marchés financiers, etc.

ET PLUS ENCORE . . .

Une analyse régionale

Des ventilations par province d'indicateurs économiques stratégiques.

Un survol de l'économie internationale

Un sommaire du rendement de l'économie des partenaires commerciaux du Canada, comme l'Europe, le Japon et les États-Unis.

Abonnez-vous dès maintenant et économisez !

Économisez **$40** sur le prix à l'unité de *L'Observateur économique canadien*.

N° 11-010 au catalogue
Abonnement annuel (12 numéros) : $200 au Canada; $225 à l'étranger.
Prix au numéro : $20 au Canada; $25.50 à l'étranger.
(Ces prix incluent les frais de port et de manutention.)

Vous pouvez commander en remplissant le bon de commande ci-joint ou en écrivant à Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6.
Veuillez faire votre chèque ou mandat-poste à l'ordre du Receveur général du Canada - Publications.

Pour un service plus rapide, composez le numéro sans frais 1-800-267-6677 et portez votre commande à votre compte Visa ou MasterCard.

Pour obtenir plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec le centre de consultation de Statistique Canada le plus près de chez vous.

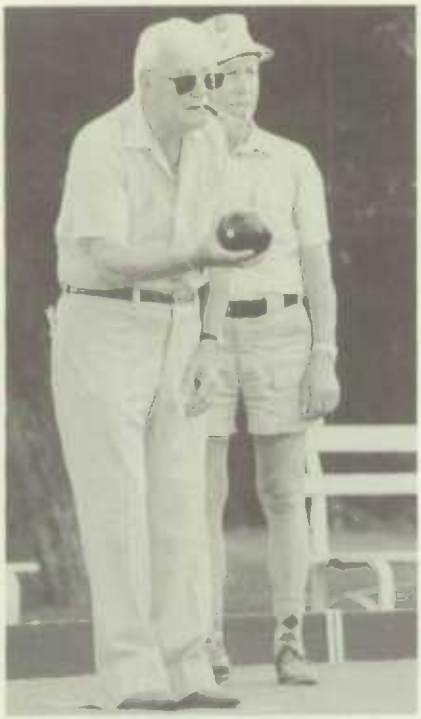

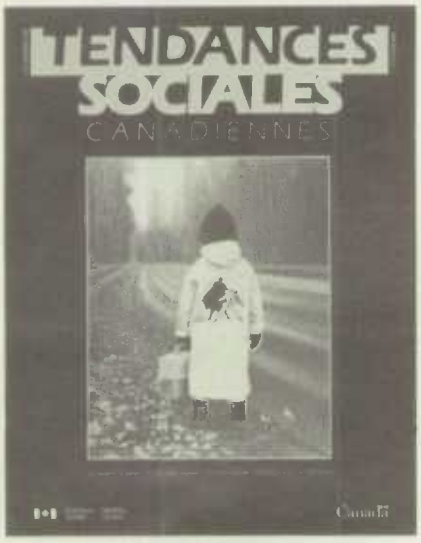

Page couverture : ***Christopher***, rêveur, attend l'autobus scolaire, qui va arriver d'un instant à l'autre et sans doute faire s'effondrer son monde imaginaire. Horst Guilhauman, huile sur toile, 1984. © Horst Guilhauman.

À propos de l'artiste :

Horst Guilhauman est né en Allemagne de l'Ouest en 1936. Il a fait ses études en arts graphiques dans son pays natal. Plus tard, pendant qu'il poursuit sa carrière dans le domaine des beaux-arts, il étudie avec des artistes européens. Venu s'établir au Canada en 1967, il est devenu l'un des principaux représentants de la peinture réaliste et excelle dans le genre anecdotique. L'artiste situe ses personnages dans leur univers intime. Horst Guilhauman vit actuellement à Eganville, en Ontario.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

TABLE DES MATIÈRES

Évolution des différences de fécondité entre les groupes linguistiques au Canada 2
par Réjean Lachapelle

Les loteries d'État au Canada 9
par Mary Blickstead

Évolution de la population active et de l'emploi au Canada et aux États-Unis 14
par David Gower

Revenu des personnes âgées au Canada 20
par Colin Lindsay et Shelley Donald

Les aînés au Canada : situation dans le ménage 26
par Gordon E. Priest

Appareils et services devenus indispensables à la maison 31
par Mary Sue Devereaux

Les unions libres : près d'un demi-million en 1986 35
par Pierre Turcotte

Les femmes à la tête d'une famille monoparentale : pendant combien de temps ? 40
par Maureen Moore

Indicateurs sociaux 43

Dans chaque numéro d'hiver figure la liste des articles parus pendant l'année

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Directeur	Craig McKie
Rédacteurs en chef	Colin Lindsay Mary Sue Devereaux
Directrice adjointe et responsable du marketing	Mary Anne Burke
Directrice adjointe et responsable de la production	Jo-Anne B. Parliament
Coordonnatrice de la production	Cheryl Sarazin
Réviseur en chef de la version française	Daniel Scott
Réviseur adjoint	Martin Blais
Direction artistique et composition	Division des publications, Statistique Canada
Conception graphique	Griffe Design
Photos	Ontario Lottery Corporation et Centre de la photo (Approvisionnements et Services Canada)
Comité de revue	J.W. Coombs, D. Desjardins, J. Hagey, I. Macredie, D.B. Petrie, G.E. Priest et E.T. Pryor
Remerciements	Penny Barclay, Kevin Bishop, Catherine Bronson, Harry Champion, Hubert Frenken, Beryl Gorman, Darlene Hicks, Lucie Lamadeleine, Aurore Leblanc, Roger Love, Gordon McMillan, Mauri Meere, Peter Mix, Cathy Shea, Les Shinder, Rick Soulard et Leroy Stone

Tendances sociales canadiennes (n° 11-008F au catalogue; also available in English, Catalogue 11-008E) est publiée quatre fois l'an par Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6. Copyright 1988 par Statistique Canada, tous droits réservés. Courrier de première classe payé à Ottawa, Canada. Tarif d'abonnement : $32 par an au Canada; $36 ($US 28) dans les autres pays. Prix au numéro : $8 l'exemplaire au Canada, $9 ($US 7) dans les autres pays. Étudiants : 30 % de rabais. Envoyer les bons d'abonnement et les avis de changement d'adresse à : Statistique Canada, Vente des publications, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6. Prière de nous communiquer six semaines à l'avance l'ancienne et la nouvelle adresses. Abonnements par téléphone (sans frais d'appel) : **1-800-267-6677**. Toute correspondance peut être adressée au Directeur, **Tendances sociales canadiennes**, Statistique Canada, immeuble Jean-Talon, 11e étage, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6. La revue **Tendances sociales canadiennes** ne pourra être tenue responsable de la perte de documents non réclamés. Le lecteur peut reproduire sans autorisation des extraits de cette publication à des fins personnelles à condition d'indiquer la source en entier. Toutefois, la reproduction de cette publication, en tout ou en partie, à des fins commerciales ou à des fins de redistribution nécessite au préalable l'obtention d'une autorisation écrite des Services d'édition, Agent de droit d'auteur, Centre d'édition du gouvernement du Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0S9. Les commandes en nombre doivent être adressées au bureau de Statistique Canada le plus près.

ISSN 0831-5701

ÉVOLUTION DES DIFFÉRENCES DE FÉCONDITÉ ENTRE LES GROUPES LINGUISTIQUES AU CANADA

par Réjean Lachapelle

La fécondité dépend de facteurs biologiques, culturels, économiques et sociaux, et les chercheurs parviennent difficilement à déterminer l'incidence de chacun de ces facteurs. Il est cependant plus facile d'évaluer les conséquences qu'ont les différences de fécondité sur, notamment, la taille et la proportion des groupes linguistiques.

Malgré une forte immigration et l'assimilation linguistique de la plupart de ces immigrants au groupe de langue maternelle anglaise, les francophones ont maintenu à 30 % leur proportion de la population canadienne entre 1850 et 1950, grâce à la fécondité élevée que connaissaient les Canadiennes françaises. La fécondité des francophones a diminué par la suite, pour passer à un niveau inférieur à la moyenne nationale vers le milieu des années 1960. Ce changement a contribué à la baisse de la proportion que représentait la population de langue maternelle française par rapport à l'ensemble de la population du pays, laquelle proportion est passée de 29 % en 1951 à 25 % en 1986.

Différences entre le Québec et le reste du pays[1]

Selon les statistiques de l'état civil, la fécondité des Québécoises dépassait d'environ 40 % celle des autres Canadiennes à la fin des années 1920. Cet écart s'est atténué par la suite et a disparu vers 1960. Au cours des vingt-cinq dernières années, la fécondité des Québécoises a toujours été inférieure à celle des habitantes des autres provinces.

1. Dans cette section, on s'est servi des statistiques de l'état civil pour comparer les indices synthétiques de fécondité des Québécoises avec ceux des autres Canadiennes, **sans tenir compte de leur langue maternelle**.

Lorsque le Québec s'est joint au système national de collecte des données sur l'état civil, en 1926, l'indice synthétique de fécondité[2] des Québécoises, c'est-à-dire le nombre d'enfants par femme, était de 4.3. Il dépassait de 45 % celui des autres Canadiennes, qui avaient en moyenne 3.0 enfants. Après 1926, la fécondité des Québécoises a diminué pour atteindre un creux durant la crise économique des années 1930. L'indice synthétique a fléchi jusqu'à 3.2 au Québec (en 1939) et jusqu'à 2.4 ailleurs au pays (en 1937), niveau légèrement supérieur au seuil de remplacement[3] correspondant aux conditions de mortalité de l'époque dans l'ensemble du pays (2.3 enfants par femme). Au cours de la Seconde Guerre mondiale, la fécondité des Québécoises a progressé de façon régulière. En 1947, elle était passée à 3.9. Elle a par la suite varié entre 3.8 et 4.1, et ce jusqu'en 1960. Dans le reste du pays, la guerre a perturbé davantage la fécondité. Après une pause de 1942 à 1945 (2.7 à 2.8 enfants par femme), on a assisté à une récupération en 1946 et en 1947 (3.5). Ensuite, sauf pendant un court intermède entre 1948 et 1950 (3.3), l'indice synthétique de fécondité a progressé jusqu'en 1960 (4.0).

Les Québécoises ont retrouvé, au cours des années 1950, le niveau de fécondité des années antérieures à la crise économique. Dans le reste du pays, la fécondité enregistrée au cours des années 1950 et au début des années 1960 dépassait d'environ un tiers l'indice de fécondité observé à la fin des années 1920. C'est cette remarquable progression qui a donné au baby-boom son ampleur. Celui-ci a moins touché le Québec.

De 1926 à 1960, la fécondité des Québécoises s'est rapprochée graduellement de celle des autres Canadiennes. En effet, le rapport de l'indice de fécondité des Québécoises à celui des autres Canadiennes est passé de 1.45 en 1926 à 1.30 vers 1940, à 1.15 vers 1950 et à 1.0 vers 1960. Au début de la Révolution tranquille, le Québec présentait un niveau de fécondité à peu près égal à celui que connaissaient les autres provinces.

Entre 1960 et 1970, la fécondité a diminué à un rythme très rapide. L'indice synthétique de fécondité des Québécoises est passé de 3.9 à 2.1, ce qui représente une baisse de près de 50 % en dix ans, tandis que la fécondité des autres Canadiennes a fléchi de manière moins importante, soit de 4.0 à 2.5. Aussi les Québécoises avaient-elles, en 1970, une fécondité inférieure de 15 % à celle des habitantes du reste du pays.

En 1974, la fécondité a chuté à 1.8 enfant par femme au Québec; puis elle a varié entre 1.7 et 1.8 jusqu'en 1979, niveaux bien inférieurs au seuil de remplacement du moment (2.1). La baisse a été

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Indice synthétique de fécondité, Québec et Canada sans le Québec, 1926-1986

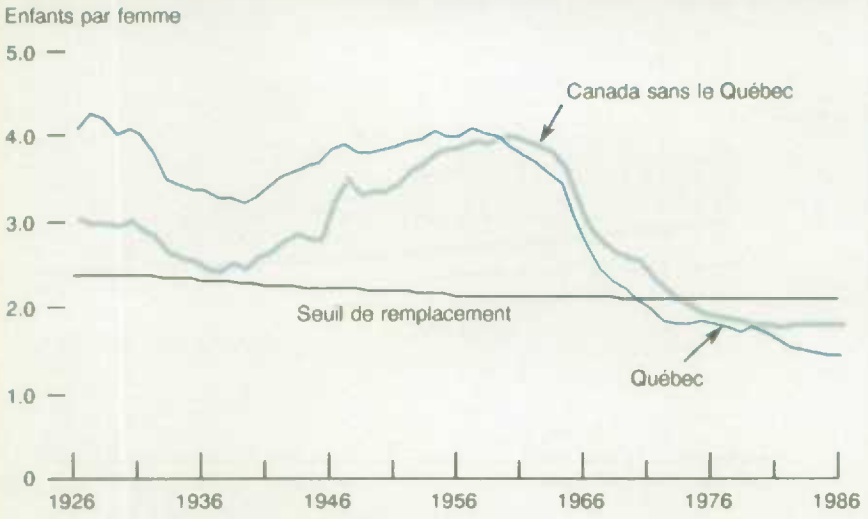

Sources : Statistique Canada et Bureau de la statistique du Québec, statistiques annuelles de l'état civil; estimations de l'auteur.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Rapport[1] de l'indice synthétique de fécondité du Québec à celui du reste du Canada, 1926-1986

1. Un rapport de 1.2 signifie que la fécondité est de 20 % plus élevée au Québec que dans le reste du pays. Un rapport de 0.85 indique que la fécondité est de 15 % moins élevée au Québec que dans les autres provinces.

Sources : Statistique Canada et Bureau de la statistique du Québec, statistiques annuelles de l'état civil; estimations de l'auteur.

2. L'« indice synthétique de fécondité » est la somme des taux de fécondité générale par âge durant une période donnée. Cet indice s'interprète comme le nombre moyen d'enfants qu'auraient un groupe de femmes au cours de leur vie si celles-ci constituaient leur descendance selon les mêmes taux de fécondité par âge que ceux observés durant l'année considérée.
3. Le « seuil de remplacement » peut se définir comme étant le nombre moyen d'enfants qu'un groupe ou qu'une cohorte de femmes doit mettre au monde pour pouvoir se remplacer dans la population (le nombre de leurs filles est alors égal à leur propre effectif, ces deux nombres étant comparés à la naissance).

plus régulière dans les autres provinces entre 1970 (2.5) et 1980 (1.8). Les différences se sont donc atténuées. En 1986, l'indice de fécondité des Québécoises a diminué de nouveau pour passer à 1.4; celui des autres Canadiennes s'est maintenu entre 1.7 et 1.8. Il en a résulté une nouvelle augmentation de l'écart. En 1986, la fécondité au Québec était inférieure de 20 % à celle observée dans les autres provinces ou, ce qui est équivalent, la fécondité pour le Canada sans le Québec était supérieure de 25 % à celle enregistrée au Québec.

Ces différences de fécondité entre le Québec et les autres provinces ont eu des effets importants sur la conjoncture démographique. Par exemple, on a observé 85,000 naissances au Québec en 1986. Si la fécondité des Québécoises avait été égale à celle des autres Canadiennes (1.75 enfant par femme), l'état civil aurait enregistré 106,000 naissances, soit 25 % de plus. Il faut noter que les naissances observées au Québec en 1986 représentaient 23 % des naissances enregistrées au pays (Terre-Neuve non compris) et que les Québécoises représentaient 27 % des Canadiennes aux âges de fécondité. La réduction du poids démographique du Québec en ce qui a trait aux naissances découle de la faible fécondité observée dans cette province.

Comme les francophones composent 80 % de la population du Québec et que les anglophones et autres groupes linguistiques représentent au moins 90 % de celle du reste du pays, l'évolution des différences de fécondité entre les Québécoises et les autres Canadiennes permet de conclure que, dans l'ensemble du pays, les francophones ont eu une fécondité supérieure à celle des anglophones jusque vers 1955. En revanche, entre 1966 et 1974, et après 1980, ce sont les anglophones qui présentaient la fécondité la plus élevée. Pour les autres années, il est difficile de savoir quel groupe avait la fécondité la plus élevée sans informations supplémentaires sur la fécondité selon la langue maternelle, les écarts entre le Québec et les autres provinces ayant été trop faibles.

La descendance finale des cohortes de 1896 à 1951[4]

Selon les données de recensement, la descendance finale[5] des francophones dépassait de 80 % celle des anglophones chez les femmes nées à la fin du XIX[e] siècle. Cet écart a diminué rapidement au fil des années et a disparu chez les femmes nées entre 1931 et 1936. Au sein des cohortes[6] plus récentes, la descendance finale des francophones était inférieure à celle des anglophones.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Descendance finale des femmes nées entre 1896 et 1951, selon la langue maternelle, Canada

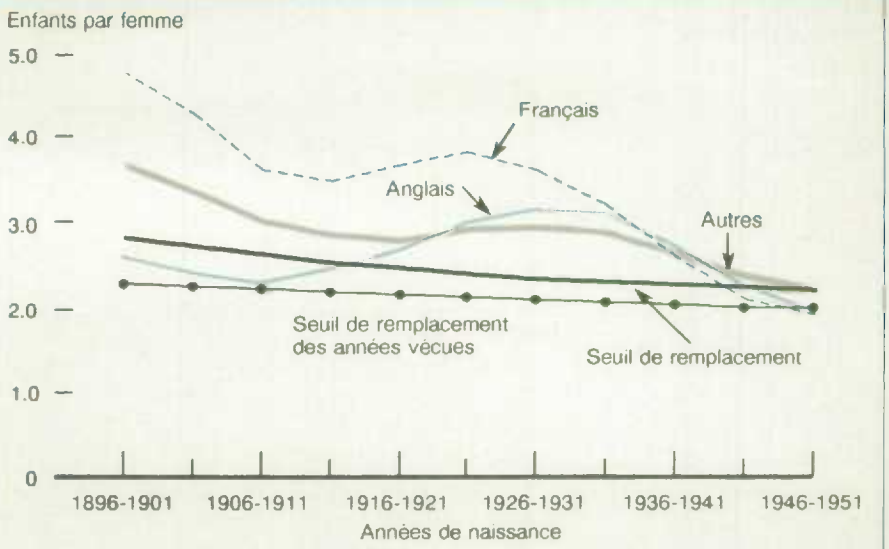

Sources : Statistique Canada, recensement du Canada; estimations de l'auteur.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Rapport de la descendance finale des francophones à celle des anglophones pour les femmes nées entre 1896 et 1951, Canada

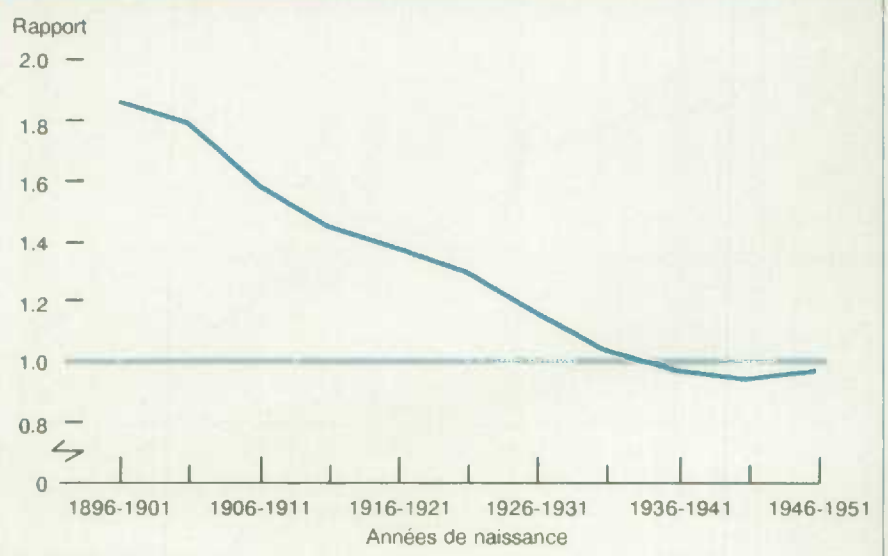

Sources : Statistique Canada, recensement du Canada; estimations de l'auteur.

4. Pour cette section et les suivantes, on s'est servi de données de recensement pour faire des comparaisons directes entre la fécondité des francophones et celle des anglophones.
5. La «descendance finale» peut être définie comme le nombre moyen d'enfants qu'ont eus au cours de leur vie féconde les femmes qui font partie d'une cohorte, c'est-à-dire les femmes nées durant une année donnée.
6. Par «cohorte», on entend un ensemble de personnes ayant vécu un même événement démographique durant une période donnée, une année par exemple.

Les femmes nées entre 1901 et 1916 avaient entre 15 et 30 ans en 1931. La crise économique s'est produite au moment où elles étaient aux âges habituels de pleine nuptialité et de pleine fécondité. Dans ces cohortes et même dans les cohortes un peu plus anciennes, la descendance finale des anglophones (2.3 à 2.6 enfants par femme) était inférieure au seuil de remplacement. Le niveau de ce seuil dépend de la mortalité des femmes (estimée ici d'après celle de l'ensemble des Canadiennes) entre la naissance et l'âge moyen à la maternité. De plus, si l'on estime plutôt le seuil de remplacement des années vécues, lequel tient compte de la baisse de la mortalité entre la génération des mères et celle de leurs filles, il semble bien que, en dépit de leur faible fécondité, les femmes anglophones nées entre 1896 et 1916 aient pu, dans l'ensemble, se remplacer.

Descendance finale selon la langue maternelle pour les femmes nées entre 1896 et 1951 (tous états matrimoniaux confondus), Canada, Québec et Canada sans le Québec

Années de naissance	Enfants par femme			
	Toutes les langues	Anglais	Français	Autres
	Canada			
1896-1901	3.30	2.60	4.76	3.68
1901-1906	3.06	2.41	4.25	3.35
1906-1911	2.75	2.31	3.57	3.01
1911-1916	2.77	2.44	3.46	2.86
1916-1921	2.94	2.68	3.63	2.79
1921-1926	3.17	2.98	3.78	2.93
1926-1931	3.21	3.13	3.56	2.96
1931-1936	3.08	3.10	3.17	2.89
1936-1941	2.68	2.74	2.59	2.64
1941-1946	2.23	2.26	2.07	2.40
1946-1951	1.97	1.97	1.88	2.23
	Québec			
1896-1901	4.14	2.22	4.73	2.66
1901-1906	3.78	2.04	4.24	2.39
1906-1911	3.16	1.94	3.48	2.48
1911-1916	3.12	2.03	3.38	2.43
1916-1921	3.28	2.29	3.55	2.28
1921-1926	3.46	2.67	3.69	2.52
1926-1931	3.30	2.71	3.45	2.57
1931-1936	2.98	2.68	3.07	2.52
1936-1941	2.49	2.36	2.50	2.45
1941-1946	2.03	1.95	2.01	2.27
1946-1951	1.79	1.73	1.77	2.19
	Canada sans le Québec			
1896-1901	3.00	2.63	4.94	3.81
1901-1906	2.79	2.44	4.42	3.46
1906-1911	2.59	2.34	4.00	3.08
1911-1916	2.64	2.47	3.82	2.91
1916-1921	2.82	2.71	4.03	2.86
1921-1926	3.07	3.00	4.26	2.98
1926-1931	3.17	3.15	4.12	3.01
1931-1936	3.12	3.12	3.72	2.94
1936-1941	2.76	2.76	3.03	2.67
1941-1946	2.30	2.28	2.36	2.41
1946-1951	2.01	1.99	2.04	2.24

Nota : Pour obtenir la descendance finale des trois groupes de cohortes les plus récents, on a majoré le nombre d'enfants par femme estimé d'après le recensement de 1981 en se basant sur la fécondité observée entre 1981 et 1986.
Sources : Statistique Canada, recensements du Canada ; estimations de l'auteur.

La forte fécondité qui a caractérisé la période ayant suivi la crise économique des années 1930 et la Seconde Guerre mondiale s'est traduite, chez la population anglophone, par une augmentation de la descendance finale dans les cohortes nées après 1910. En effet, le nombre moyen d'enfants est passé de 2.3 chez les femmes nées entre 1906 et 1911 à 3.1 chez celles nées entre 1926 et 1936, ce qui représente une hausse d'un tiers. Cette hausse est attribuable à l'augmentation de la proportion de femmes qui se marient, à la baisse de la proportion de femmes mariées qui n'ont pas d'enfant et à l'accroissement de la taille de plusieurs familles. Cette reprise de la fécondité s'est traduite non seulement par une hausse de la proportion de familles de trois, quatre ou cinq enfants, mais aussi par un relèvement non négligeable de la proportion de femmes ayant six enfants ou plus (12 % dans les cohortes nées entre 1926 et 1931, comparativement à 9 % dans les cohortes nées entre 1906 et 1911). Toutefois, la tendance à la baisse de la proportion de femmes ayant une très grande famille (10 enfants ou plus) s'est poursuivie.

Chez les francophones, en raison sans doute du niveau déjà élevé de leur fécondité, l'augmentation de la descendance finale était plus faible et portait sur un plus petit nombre de cohortes. D'un creux de 3.5 enfants par femme dans les cohortes nées entre 1911 et 1916, la descendance finale a augmenté à 3.8 dans les cohortes nées entre 1921 et 1926. Bien que la descendance finale ait été la même dans les cohortes nées entre 1906 et 1911 et dans celles nées entre 1926 et 1931 (3.6 enfants par femme), on a observé des changements importants des premières aux secondes : hausse de la proportion de femmes mariées, baisse de la proportion de femmes mariées sans enfant et augmentation de la proportion de familles ayant jusqu'à quatre enfants. Ces changements, habituellement de nature à faire augmenter la descendance finale, ont été contrebalancés par un fléchissement de la proportion de familles de cinq enfants. La proportion de femmes ayant six enfants ou plus est passée de 26 % dans les cohortes nées entre 1906 et 1911 à 21 % dans celles nées entre 1926 et 1931.

La descendance finale des anglophones différait peu de celle des francophones dans les cohortes nées entre 1931 et 1936. Les femmes anglophones se mariaient toutefois dans une proportion supérieure aux femmes francophones, celles qui étaient

mariées restaient un peu moins fréquemment sans enfant et une plus grande proportion de celles-ci avaient une famille comprenant jusqu'à trois enfants. Les francophones conservaient encore leur avantage traditionnel en ce qui a trait à la proportion de familles composées de quatre enfants ou plus, ce qui compensait pour le fait qu'elles représentaient une plus faible proportion des familles d'un, de deux ou de trois enfants.

Chez les femmes nées après 1935, la descendance finale des anglophones dépasse celle des francophones. Le nombre moyen d'enfants des femmes francophones dans les cohortes nées entre 1946 et 1951 (1.9) est du reste inférieur au seuil de remplacement, même lorsqu'on tient compte des réductions probables de la mortalité qui permettront aux filles de vivre plus longtemps que leur mère. Dans ces cohortes, la fécondité des francophones est plus faible que celle des anglophones, sauf dans le cas des femmes qui n'ont qu'un enfant, la différence étant alors négligeable. Dans l'un et l'autre groupes, à l'exception peut-être des premières naissances, la fécondité a diminué pour toutes les tailles de famille — en particulier à partir du troisième enfant — des cohortes nées entre 1931 et 1936 à celles nées entre 1946 et 1951. C'est dire que la baisse récente de la descendance finale touche non seulement les familles nombreuses, mais aussi les familles de trois enfants et peut-être même celles de deux enfants.

Chose surprenante à première vue, la faible fécondité des francophones par rapport aux anglophones ne s'observe ni au Québec ni dans le reste du pays. La fécondité moindre des francophones dans le pays tout entier tient au fait que, dans les cohortes nées après 1935, la descendance finale des francophones du Québec est inférieure à celle des anglophones vivant à l'extérieur de cette province.

Au Québec comme dans le reste du pays, l'excédent de fécondité des francophones a beaucoup diminué et, dans les cohortes nées après 1940, la descendance finale des femmes dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français dépasse maintenant celle des francophones. En outre, dans les cohortes les plus récentes, c'est-à-dire celles nées entre 1946 et 1951, l'excédent de fécondité des francophones par rapport aux anglophones est très faible, voire négligeable, tant au Québec que dans le reste du pays. Enfin, dans toutes les cohortes, la fécondité des Québécoises est toujours plus faible que celle des autres Canadiennes, peu importe la langue maternelle. Cette situation s'explique sans doute par le fait que les Québécoises de chaque groupe linguistique se retrouvent en plus forte concentration dans de grandes

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Indice synthétique de fécondité selon la langue maternelle, Canada, 1956-1986

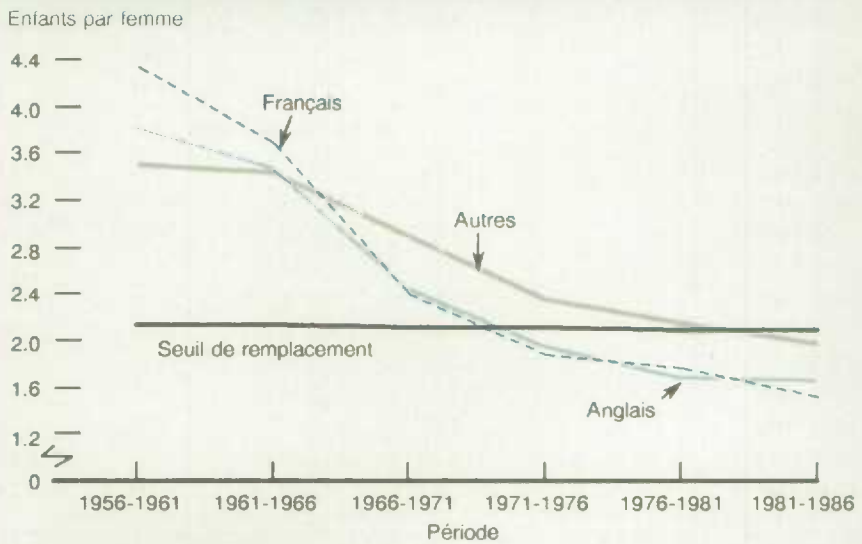

Sources : Statistique Canada, recensement du Canada; estimations de l'auteur.

Indice synthétique de fécondité selon la langue maternelle, Canada, Québec et Canada sans le Québec, 1956-1986

Lustre	Enfants par femme			
	Toutes les langues	Anglais	Français	Autres
	Canada			
1956-1961	3.88	3.80	4.31	3.48
1961-1966	3.51	3.48	3.66	3.40
1966-1971	2.49	2.46	2.36	2.85
1971-1976	1.98	1.95	1.85	2.32
1976-1981	1.75	1.68	1.72	2.11
1981-1986	1.66	1.67	1.49	1.94
	Québec			
1956-1961	3.99	3.26	4.22	2.79
1961-1966	3.43	3.04	3.54	2.93
1966-1971	2.26	2.09	2.27	2.58
1971-1976	1.82	1.62	1.81	2.26
1976-1981	1.71	1.46	1.71	2.04
1981-1986	1.49	1.46	1.47	1.79
	Canada sans le Québec			
1956-1961	3.84	3.82	4.95	3.57
1961-1966	3.55	3.50	4.34	3.46
1966-1971	2.58	2.48	2.87	2.89
1971-1976	2.04	1.96	2.12	2.33
1976-1981	1.76	1.69	1.76	2.12
1981-1986	1.72	1.68	1.60	1.96

Sources: Statistique Canada, recensements du Canada; estimations de l'auteur.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Rapport de l'indice synthétique de fécondité des francophones à celui des anglophones, Canada, 1956-1986

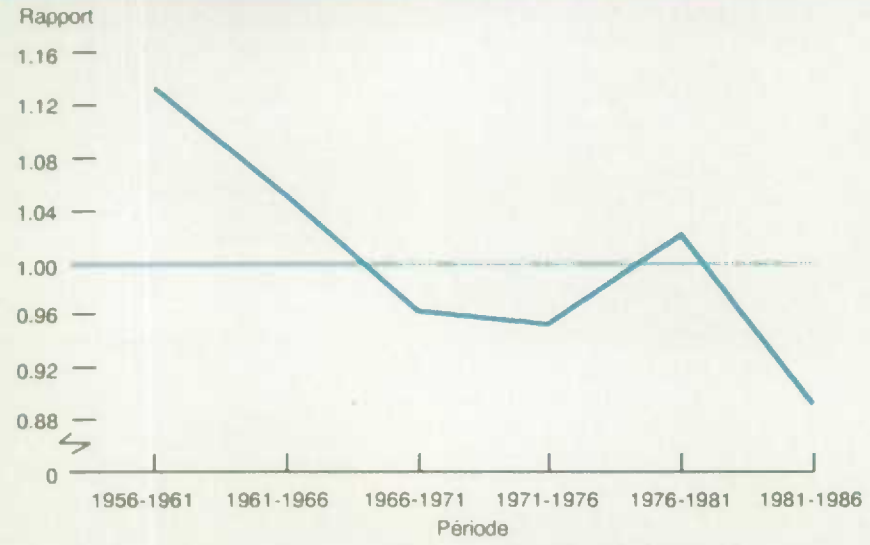

Sources : Statistique Canada, recensement du Canada; estimations de l'auteur.

régions urbaines comme Montréal ou Québec, milieux toujours associés à une plus faible fécondité.

La fécondité depuis 1956

Les francophones avaient encore une fécondité supérieure de près de 15 % à celle des anglophones entre 1956 et 1961. La différence s'est atténuée rapidement et est disparue vers le milieu des années 1960. Par la suite, sauf entre 1976 et 1981, les francophones ont connu une fécondité inférieure à celle des anglophones. De 1981 à 1986, la fécondité des anglophones dépassait celle des francophones par plus de 10 %.

L'analyse de l'évolution des descendances finales pour les femmes qui avaient 30 ans ou plus en 1981 ne permet pas de décrire les changements récents en ce qui a trait aux différences de fécondité. Pour prolonger l'étude, il faut estimer les indices synthétiques par langue maternelle pour les derniers lustres. Ces résultats confirment les conclusions des analyses précédentes et apportent d'utiles précisions.

Dans l'ensemble du Canada, la fécondité des francophones a dépassé celle des anglophones non seulement jusqu'en 1956 mais aussi jusqu'en 1966, année après laquelle, et ce jusqu'en 1976, on a observé une fécondité légèrement moindre chez les francophones. Entre 1976 et 1981, la fécondité des francophones dépassait de nouveau, mais de peu, celle des anglophones. Enfin, entre 1981 et 1986, l'écart s'est élargi, la fécondité des francophones ayant connu une baisse importante par rapport au lustre précédent et celle des anglophones ayant peu varié. Tous les groupes linguistiques, y compris celui qui inclut les femmes de langue maternelle autre que le français ou l'anglais, ont maintenant une fécondité inférieure au seuil de remplacement.

Jusqu'en 1981, au Québec comme dans l'ensemble des autres provinces, la fécondité des francophones dépassait toujours celle des anglophones. Un changement remarquable est toutefois survenu entre 1981 et 1986. Au Québec, les francophones avaient alors une fécondité aussi faible que celle des anglophones (1.5 enfant par femme); ailleurs au Canada, les francophones avaient même une fécondité (1.6) inférieure à celle des anglophones (1.7). Cette évolution s'est produite malgré la concentration moindre des francophones dans les régions métropolitaines, tant au Québec qu'ailleurs au pays.

Faut-il conclure que les francophones ont maintenant une plus faible fécondité que les anglophones dans la région de Montréal? Pour le vérifier, on a estimé l'indice synthétique des trois groupes

linguistiques vivant dans cette région[7], pour la période allant de 1981 à 1986. L'indice des francophones était de 1.33, celui des anglophones, de 1.39, et celui de la population de langue maternelle autre que le français et l'anglais, de 1.63. Dans l'ensemble de la population de cette région, l'indice synthétique était de 1.37. Tous les groupes linguistiques y avaient donc une très faible fécondité, bien inférieure au seuil de remplacement. Comme il fallait s'y attendre, la fécondité des francophones était inférieure à celle des anglophones.

Quant à la fécondité moindre des francophones hors Québec enregistrée récemment, elle s'observait aussi, entre 1981 et 1986, dans les deux provinces où la majorité d'entre eux sont concentrés.

En Ontario, l'indice synthétique de fécondité des francophones était de 1.54, comparativement à 1.61 chez les anglophones et à 1.75 chez les autres groupes (l'indice pour l'ensemble de la population était de 1.63). Au Nouveau-Brunswick, il était de 1.67 dans l'ensemble de la population, de 1.61 chez les francophones et de 1.68 chez les anglophones.

Ces différences de fécondité ont eu un effet non négligeable sur l'évolution de la composition linguistique de la population. Ainsi, en 1986, les femmes de langue maternelle française représentaient 26.5 % de la population du pays aux âges de fécondité; toutefois, seulement 23.8 % des enfants de moins de cinq ans avaient une mère de langue maternelle française, à cause de la plus faible fécondité de ce groupe. Les mères ne transmettant pas toujours leur langue maternelle à leurs enfants, on constate que 23.1 % des jeunes enfants ont le français comme langue maternelle. Dans l'ensemble du pays, la réduction occasionnée par la mobilité linguistique est donc beaucoup plus faible que celle qui découle des différences de fécondité.

En résumé

La forte fécondité des Canadiennes françaises est maintenant chose du passé. Depuis 1960, la fécondité de l'ensemble des Québécoises est inférieure à celle des autres Canadiennes. Dans le pays tout entier, la fécondité des anglophones dépasse celle des francophones depuis 1966, sauf entre 1976 et 1981.

Au Québec comme dans le reste du pays, les francophones ont eu longtemps une fécondité au moins légèrement supérieure à celle des anglophones. Cette situation a disparu entre 1981 et 1986. La fécondité moindre des francophones touche aussi bien la région de Montréal que l'Ontario et le Nouveau-Brunswick. S'il est difficile d'expliquer pourquoi elle se manifeste dans des milieux aussi différents, son incidence sur l'évolution du nombre de francophones et de leur proportion au Canada se laisse aisément estimer.

7. Pour savoir comment on a délimité la région de Montréal, voir Lachapelle, Réjean. « Renforcement des positions majoritaires : bilan des évolutions linguistiques récentes », dans Dumas, Jean. *Rapport sur l'état de la population du Canada, 1986*, Ottawa, Statistique Canada, nº 91-209F au catalogue, 1987, page 129.

Réjean Lachapelle, éminent démographe canadien français, est directeur de recherche du Programme d'études linguistiques à la Division des études sociales et économiques de Statistique Canada depuis 1984. Il a publié, entre autres, plusieurs études portant sur la situation linguistique et démographique au Québec et au Canada. Il a de plus écrit (en collaboration avec Jacques Henripin) un ouvrage intitulé *La situation démolinguistique au Canada : évolution passée et prospective*.

Estimation de la fécondité

La statistique de l'état civil fournit une estimation annuelle de l'indice synthétique de fécondité pour chaque province (sauf Terre-Neuve). Pour mesurer approximativement l'indice synthétique de fécondité du Canada sans le Québec, on a eu recours, d'une part, à ces indices pour le Québec et le Canada et, d'autre part, à la proportion que représentent les Québécoises âgées de 20 à 34 ans par rapport à l'ensemble des Canadiennes du même âge. L'indice synthétique de fécondité du Québec relatif aux années 1951 à 1980 a ensuite été corrigé pour tenir compte de l'enregistrement tardif des naissances. Le facteur correctif est faible avant 1965 et négligeable après 1980.

La descendance finale des générations selon la langue maternelle est estimée grâce aux recensements, lesquels fournissent en effet des données sur le nombre d'enfants nés vivants des femmes non célibataires. Une estimation par défaut du nombre moyen d'enfants par femme est obtenue en supposant nulle la descendance des femmes célibataires. La marge d'erreur est sans doute assez faible, car les femmes célibataires qui ont eu un enfant ont pu se marier par la suite. De plus, les recensements récents comptent parmi les femmes mariées celles qui vivent en union libre.

Les seuils de remplacement ont été estimés d'après des tables de mortalité du moment[1] et des estimations de la mortalité par génération[2]. On a prolongé ces estimations pour les cohortes récentes.

On a utilisé des données non publiées tirées des recensements pour estimer les indices synthétiques de fécondité selon la langue maternelle portant sur les années 1956 à 1986. La méthode d'estimation tire parti du fait qu'environ 95 % des enfants de moins de quinze ans vivent avec leur mère ou avec une femme qui tient ce rôle. Les résultats obtenus pour l'ensemble des femmes diffèrent très peu de ceux que fournit la statistique de l'état civil. Par ailleurs, les légères différences observées pour les périodes de 1966 à 1971 et de 1971 à 1976 entre les estimations présentées dans l'ouvrage de Réjean Lachapelle et Jacques Henripin[3] et celles qui figurent au tableau 2 s'expliquent du fait qu'on a pu utiliser ici des informations non seulement sur les enfants qui vivent dans des familles de type époux-épouse, mais aussi sur ceux qui vivent dans des familles monoparentales dont une femme est le chef.

1. Nagnur, Dhruva. *Longévité et tables de mortalité chronologiques*, Ottawa, Statistique Canada, nº 89-506 au catalogue, 1986.
2. Bourbeau, Robert et Légaré, Jacques. *Évolution de la mortalité au Canada et au Québec, 1831-1931 : essai de mesure par génération*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1982.
3. *La situation démolinguistique au Canada : évolution passée et prospective*, Montréal, Institut de recherches politiques, 1980, page 117.

LES LOTERIES D'ÉTAT AU CANADA

par Mary Blickstead

Depuis qu'ont été légalisées en 1969 les loteries, il est courant de voir les Canadiens acheter des billets. Les sondages montrent en effet que presque tous les Canadiens ont acheté un billet au moins une fois dans leur vie. Les occasions de participer aux loteries n'ont d'ailleurs pas cessé de se multiplier. En 1985, les cinq sociétés de loterie d'État offraient trois loteries à l'échelle nationale et diverses loteries à l'échelle régionale. Des milliers de détaillants ont des comptoirs d'un bout à l'autre du pays, à divers endroits, tels que les centres commerciaux et les grands magasins à succursales. Toutefois, bien que les ventes annuelles des sociétés de loterie d'État atteignent actuellement les milliards de dollars, elles ne représentent qu'une fraction minime des dépenses des familles, à savoir moins d'un demi [illegible]

Accroissement des ventes

La possibilité de remporter des lots de plusieurs millions de dollars a donné lieu à un accroissement continu des ventes de billets. En 1985, les Canadiens ont dépensé 2.7 milliards de dollars pour participer aux loteries d'État. Ce chiffre, après correction pour tenir compte de l'inflation, est presque trois fois plus élevé qu'il ne l'était en 1976. Toutefois, pendant la récession économique de 1981-1983, on a remarqué un fléchissement des ventes (en dollars constants de 1985); on peut en déduire que, dans une certaine mesure, l'achat de billets est lié à la conjoncture économique.

En 1985, c'est en Ontario qu'il s'est vendu le plus de billets; les ventes y ont pour la première fois dépassé le milliard de dollars. Venaient ensuite le Québec (883 millions de dollars), la Colombie-Britannique (330 millions), les Prairies (318 millions) et la région de l'Atlantique (153 millions).

Sommes consacrées par les familles à l'achat de billets de loterie

En 1986, 70 % des ménages canadiens déclaraient avoir acheté des billets pour participer aux loteries d'État, comparativement à 65 % en 1982. En 1986, le montant moyen consacré à l'achat de billets de loterie était de $146[1] par famille, alors qu'en 1982 ce chiffre était de $108 (en dollars constants de 1986).

1. Il se peut qu'il y ait sous-estimation des sommes consacrées à l'achat de billets de loterie d'État. Dans le système de la comptabilité nationale, les dépenses personnelles totales effectuées au chapitre des loteries sont plus de deux fois supérieures aux dépenses déclarées par les familles. L'écart tient peut-être, en partie, au fait qu'un certain pourcentage des billets sont achetés par des non-résidents. Malheureusement, on ne dispose pas d'estimations distinctes sur les sommes dépensées par les résidents et les non-résidents.

Société de la loterie interprovinciale, ventes par société régionale, 1976-1985

Société régionale	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
	(en milliers de dollars courants)									
Atlantic Lottery Corporation	11,579	40,602	43,618	41,096	52,557	66,750	78,635	109,162	134,987	152,734
Loto-Québec	183,341	202,897	253,652	347,816	436,466	479,652	541,411	662,177	741,102	883,121
Ontario Lottery Corporation[1]	218,793	240,431	235,105	323,786	490,300	506,900	550,100	661,800	811,974	1,007,830
Western Lottery Corporation	71,273	74,058	129,826	156,305	200,225	210,567	237,425	350,477	483,476	317,858
British Columbia Lottery Corporation	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	. .	330,061
Total	**484,986**	**557,988**	**662,201**	**869,003**	**1,179,548**	**1,263,869**	**1,407,571**	**1,783,616**	**2,171,539**	**2,691,604**

1. Comprend les billets gratuits.
. . sans objet.
Source: Sociétés de loterie régionales.

Toutefois, l'achat de billets de loterie ne constitue qu'une très petite fraction des dépenses totales des familles. En 1986, la participation aux loteries d'État ne représentait que 0.42 % des dépenses moyennes des familles, ce qui constituait néanmoins une hausse par rapport à 1982 (0.33 %).

Les Québécois sont plus susceptibles de participer à des jeux de loterie. Ainsi, en 1986, près de huit familles québécoises sur dix (78 %) ont dit avoir acheté des billets de loterie. Les proportions observées pour le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique se situaient près de la moyenne nationale (70 %). Pour ce qui est des habitants du Manitoba, de la Saskatchewan et de la Nouvelle-Écosse, ces taux variaient entre 60 % et 65 %. En revanche, moins de la moitié des familles de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard ont déclaré avoir acheté des billets de loterie.

Les familles du Québec sont également celles qui, en ce qui a trait à l'achat de billets de loterie, effectuaient les dépenses moyennes les plus élevées, soit $187 en 1986. Cette somme est largement supérieure à celles qui ont été enregistrées dans les provinces occupant les deuxième, troisième et quatrième rangs : $142 en Alberta, $139 en Ontario et $137 en Colombie-Britannique. Les dépenses les moins élevées ont été observées à Terre-Neuve ($58) et à l'Île-du-Prince-Édouard ($67).

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Ventes de billets de la Société de la loterie interprovinciale, 1976-1985

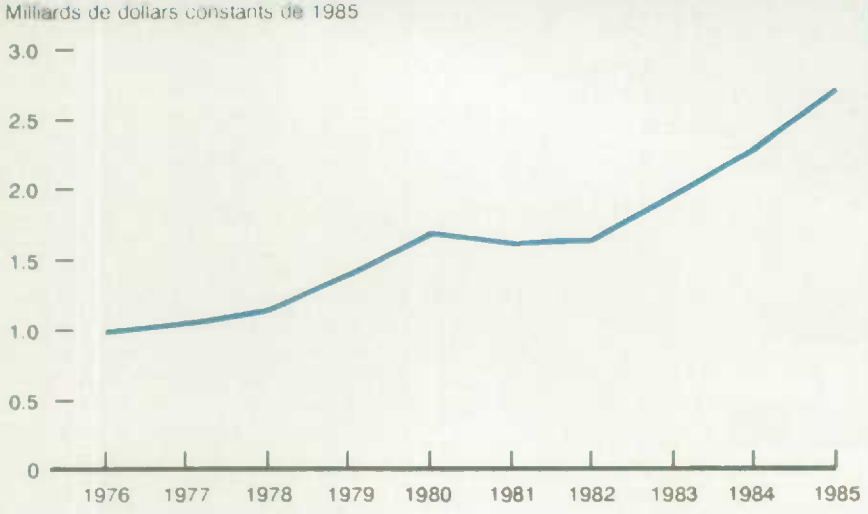

Source : Sociétés de loterie régionales.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Dépenses moyennes des familles[1] pour l'achat de billets de loterie d'État, par province, 1986

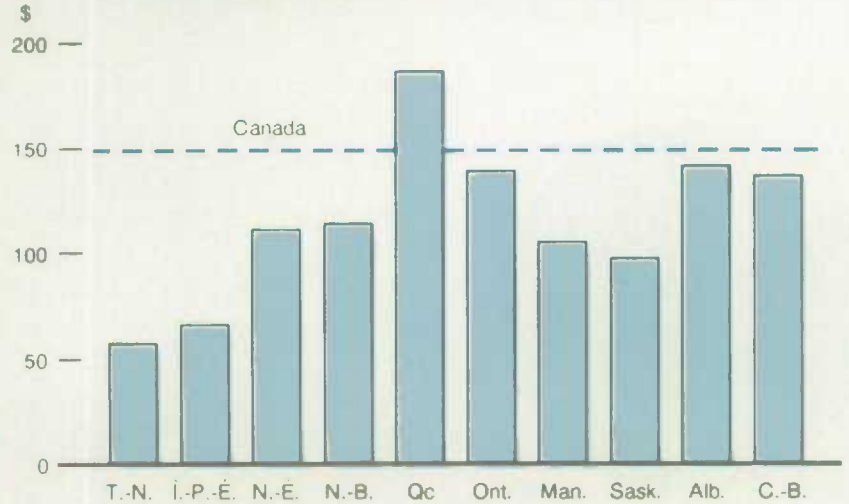

1. Ensemble des familles et des personnes seules.
Source : Statistique Canada, Division des enquêtes-ménages.

Revenu de la famille

La proportion de familles qui participent aux loteries d'État et les sommes qu'elles y consacrent tendent à s'accroître avec le revenu. En 1986, moins de la moitié des familles (49 %) dont le revenu était inférieur à $10,000 ont acheté des billets de loterie. Le montant que les familles consacraient en moyenne à l'achat de billets s'élevait à $49. En revanche, 81 % des familles dont le revenu annuel se situait entre $50,000 et $60,000 ont acheté des billets; elles y ont consacré $238 en moyenne. Les familles ayant un revenu de $60,000 et plus étaient un peu moins susceptibles (76 %) de participer aux loteries et, en moyenne, elles ont dépensé à l'achat de billets une somme un peu moins élevée ($207).

À noter cependant que les familles à faible revenu consacrent, à l'achat de billets de loterie, un plus haut pourcentage de leur revenu total que les familles à revenu élevé. Ainsi, en 1986, les familles dont le revenu était inférieur à $10,000 consacraient 0.65 % de leur revenu brut à l'achat de billets, comparativement à 0.25 % pour les familles ayant un revenu d'au moins $60,000.

Les joueurs

Selon les résultats de sondages menés par la Western Canada Lottery Corporation[2] et Loto-Québec[3], les hommes et les femmes sont aussi susceptibles les uns que les autres de jouer à la loterie et l'âge moyen des joueurs est un peu plus bas que celui de l'ensemble de la population.

D'après le sondage de la Western Canada Lottery Corporation, les personnes âgées de 25 à 34 ans sont surreprésentées chez les joueurs. Les personnes de ce groupe d'âge représentent 30 % de tous les participants aux jeux de loterie dans l'Ouest mais seulement 26 % de la population de 18 ans et plus. Les personnes âgées de 35 à 54 ans sont aussi légèrement surreprésentées chez les joueurs. Par ailleurs, les résultats montrent que la participation aux loteries diminue avec l'âge : seulement 2 % des billets ont été vendus à des personnes de 75 ans et plus, groupe qui représente 6 % de la population âgée de 18 ans et plus.

2. Western Canada Lottery Corporation. *Annual Report, 1985/86*, page 9.
3. Groupe conseil Coopers & Lybrand. *Profil du consommateur de loteries*, Loto-Québec, 1986.

Des résultats semblables ont été obtenus lors du sondage mené au Québec auprès de personnes qui jouent aux trois principales loteries : les personnes âgées de 25 à 34 ans étaient légèrement surreprésentées chez les joueurs, tandis que les personnes âgées étaient sous-représentées.

D'après le sondage mené au Québec, la majorité des joueurs (67 %) font et des mises individuelles et des mises de groupe. Trente pour cent ne font que des mises individuelles et 3 % ne font que des mises de groupe.

Les gagnants

Le prix des billets de loterie varie de cinquante cents à dix dollars et les probabilités de gagner vont de une chance sur trois

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Dépenses moyennes pour l'achat de billets de loterie d'État en proportion du revenu avant impôts, selon la tranche de revenu de la famille, 1986

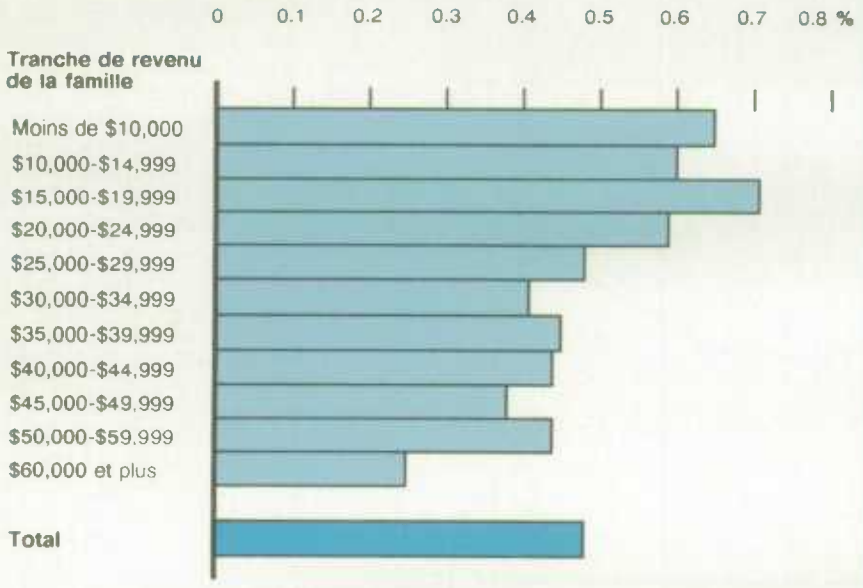

Source : Statistique Canada, Division des enquêtes-ménages.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Imputation des recettes de la Société de la loterie interprovinciale, 1985

Recettes totales = $2.7 milliards

1 Lots
2 Sommes remises aux provinces
3 Montant dû au gouvernement fédéral
4 Frais d'exploitation
5 Détaillants

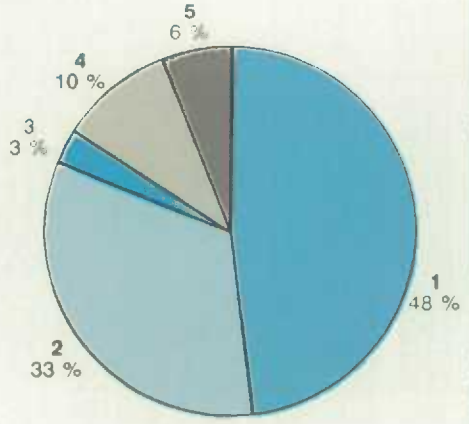

Source : Sociétés de loterie régionales.

L'État et les loteries

Après avoir été permises de 1820 jusqu'au début du siècle, les loteries ont été interdites pendant une soixantaine d'années au Canada. C'est en 1969 qu'on a modifié le *Code criminel* pour permettre au gouvernement fédéral ainsi qu'aux provinces et à leurs mandataires d'organiser des loteries. On a alors défini également les modalités selon lesquelles les organismes à but non lucratif peuvent tenir des loteries.

En 1970, le Québec devenait la première province à se doter d'une société de loterie. En 1971, c'était au tour du Manitoba et, en 1974, de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Par ailleurs, toujours en 1974, les quatre provinces de l'Ouest se regroupaient pour former la Western Lottery Foundation, qui devint plus tard la Western Canada Lottery Corporation. L'année suivante, soit en 1975, l'Ontario créait sa propre société de loterie et, enfin, en 1976, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard fondaient l'Atlantic Lottery Corporation.

En 1976, ces sociétés régionales, quatre en tout, fondaient la Société de la loterie interprovinciale et établissaient la première loterie tenue dans tout le Canada : le Provincial. Les deux autres loteries tenues à l'échelle nationale, la Super-Loto et la Lotto 6/49, ont été lancées en 1980 et 1982 respectivement.

En 1985, la Colombie-Britannique s'est retirée de la Western Canada Lottery Corporation pour créer une société indépendante.

La Société de la loterie interprovinciale est maintenant composée de cinq sociétés régionales : l'Atlantic Lottery Corporation, Loto-Québec, l'Ontario Lottery Corporation, la Western Canada Lottery Corporation et la British Columbia Lottery Corporation. Pour conserver leur compétence exclusive en matière de loteries, les provinces doivent verser chaque année un certain montant à l'administration fédérale.

Actuellement, ces cinq sociétés régionales administrent conjointement les trois loteries tenues à l'échelle nationale. En outre, chacune d'elles organise des jeux qui lui sont exclusifs. En 1985, ces sociétés régionales offraient dix-huit loteries au total. Cette même année, les loteries tenues à l'échelle nationale représentaient 57 % de leur chiffre de ventes et les loteries régionales, 43 %.

à une sur quatorze millions. À noter que les probabilités sont calculées en fonction de l'importance des prix (qui vont du billet gratuit jusqu'aux lots de plusieurs millions de dollars). Pour les trois loteries tenues à l'échelle du Canada, les chances de gagner un lot important ($100,000 et plus) commencent à une sur cinq cent mille.

En 1985, près de 1.3 milliard de dollars ont été remis aux joueurs. La majeure partie de cette somme consistait en des prix de deux, cinq et dix dollars; plusieurs millions de dollars ont par ailleurs été versés en lots de cinquante, cent et mille dollars. En outre, chaque année, un petit nombre de joueurs chanceux se voient attribuer des lots qui font d'eux des millionnaires. En 1985, par exemple, environ cent lots d'un million de dollars ont été gagnés.

Les résultats de sondages faits auprès de personnes qui ont gagné des lots importants en Ontario[4] et dans les Prairies[5] révèlent que la plupart d'entre elles se montrent prudentes en ce qui concerne l'emploi[6] des sommes gagnées. Près des trois quarts (73 %) ont déclaré en avoir déposé une partie à la banque. Quinze pour cent ont réglé leur hypothèque, 7 % ont acheté des obligations d'épargne et 6 % ont fait des placements dans le secteur immobilier. Un peu plus d'un quart (26 %) ont fait un voyage et près d'un quart (23 %) ont acheté une voiture neuve. Par ailleurs, 44 % des gagnants ont partagé leur lot avec des membres de leur famille. Enfin, seulement une minorité des gagnants (3 % en Ontario et 11 % dans les Prairies) se sont plaints d'avoir été sollicités pour des dons.

La plupart des personnes qui ont gagné un lot important ont continué de participer aux loteries d'État. Ainsi, dans les Prairies, 78 % d'entre elles ont continué d'acheter le même nombre de billets et 20 % ont déclaré en acheter davantage. Un pour cent seulement des gagnants ont cessé de participer aux jeux de loterie.

Où vont les recettes des sociétés de loterie d'État?

Près de la moitié (48 %) des recettes totales des sociétés de loterie d'État sont distribuées en lots. On réserve environ 10 % des recettes totales aux frais d'exploitation. De plus, 6 % sont envoyées aux 32,000 détaillants établis dans tout le Canada et 3 % au gouvernement fédéral. Le reste, environ le tiers des recettes totales, est remis aux sociétés régionales et sert à financer divers programmes provinciaux ayant trait notamment aux domaines suivants : les sports et loisirs, les activités culturelles, la protection du patrimoine, la citoyenneté, la santé, la recherche médicale et scientifique et l'éducation. Une partie sert également à subventionner les organismes sociaux et de charité.

4. Ontario Lottery Corporation. *Annual Report, 1985/86*, page 4.
5. Western Canada Lottery Corporation. *Annual Report, 1985/86*, page 11.
6. Les répondants pouvaient donner plusieurs réponses à la question sur l'utilisation qu'ils ont faite de leurs gains.

Mary Blickstead est collaboratrice spéciale à la revue *Tendances sociales canadiennes*.

MÉTHODES D'ESTIMATION DE LA POPULATION, CANADA

Méthodes d'estimation de la population, Canada fournit une description claire et détaillée des formules et des sources de données utilisées pour produire les estimations de population à Statistique Canada.

Les sujets traités dans les sept chapitres sont : l'émigration, la migration interne, les estimations intercensitaires, les estimations postcensitaires de la population totale, les estimations postcensitaires selon le sexe, l'âge et l'état matrimonial et les estimations de la population infraprovinciale et des familles.

Comme pourront le constater les utilisateurs des données de population, *Méthodes d'estimation de la population, Canada* est facile à utiliser, grâce à ses graphiques et tableaux ainsi qu'à son glossaire des principaux termes et symboles utilisés. Il s'agit également d'un excellent ouvrage de référence pour les étudiants et les professeurs en sciences sociales.

Numéro 91-528F au catalogue. $25.00 au Canada, $26.50 dans les autres pays. 117 pages.

Pour commander votre exemplaire, remplissez le bon se trouvant dans la présente revue ou téléphonez, sans frais, au 1-800-267-6677.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le centre de consultation de Statistique Canada le plus près de chez vous.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE ET DE L'EMPLOI AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS

par David Gower

L'étude des tendances associées à l'activité observées au cours des années 80 au Canada et aux États-Unis nous permet de situer dans une perspective plus large les changements s'étant produits au Canada au cours de cette période qui a été marquée par une crise économique. L'accord de libre-échange, l'importance du commerce bilatéral entre le Canada et les États-Unis et les mouvements considérables de population entre les deux pays justifient l'intérêt que l'on porte à la situation des travailleurs canadiens et américains.

Pour l'ensemble de la période observée, les tendances liées à l'activité ont été sensiblement les mêmes dans les deux pays. La croissance du niveau total de l'emploi a été légèrement plus forte aux États-Unis et le taux de chômage a été plus élevé au Canada. Cependant, après 1984, la croissance de l'emploi a été plus rapide et le recul du chômage plus prononcé au Canada.

Croissance plus lente de l'emploi au Canada

Pendant les années 80, l'emploi a progressé à un rythme un peu plus lent au Canada qu'aux États-Unis[1]. Entre les années 1980 et 1987, le niveau total de l'emploi a augmenté de 11.8 % au Canada, comparativement à 13.2 % aux États-Unis.

Cet écart entre le Canada et les États-Unis est attribuable en grande partie au fait que les effets de la récession de 1981-1983 sur l'emploi se sont davantage fait sentir au Canada. En effet, on a enregistré une chute de 2.3 % du niveau total de l'emploi au Canada entre 1981 et 1983, alors qu'on a observé une légère augmentation (0.4 %) aux États-Unis. La reprise économique a d'autre part été plus forte aux États-Unis qu'au Canada. Ainsi, en 1984, le nombre d'Américains qui occupaient un emploi avait augmenté de 4.1 %, comparativement à une hausse de seulement 2.5 % au Canada.

Ces dernières années, la croissance de l'emploi a cependant été plus rapide au Canada qu'aux États-Unis. Au cours de la période allant de 1985 à 1987, le taux de croissance annuel moyen du niveau total de l'emploi était de 2.8 %, comparativement à 2.4 % aux États-Unis.

Hausse plus prononcée de l'emploi chez les Canadiennes

Dans les deux pays, l'emploi a augmenté beaucoup plus rapidement chez les femmes que chez les hommes. Entre 1980 et 1987,

1. Les données sur l'emploi recueillies au Canada portent habituellement sur l'ensemble de la population âgée de 15 ans et plus, alors que les enquêtes américaines considèrent qu'on ne fait partie de la population active qu'à partir de l'âge de 16 ans. Pour les besoins de la présente analyse, les données canadiennes ont donc été corrigées de façon à tenir compte uniquement des personnes âgées de 16 ans et plus.

le nombre de Canadiennes occupant un emploi a augmenté de 21.7 %, comparativement à 19.5 % dans le cas des Américaines. Pendant la même période, la progression du niveau total de l'emploi a été faible, en comparaison, chez les hommes; on a noté une augmentation de 5.3 % au Canada et de 8.6 % aux États-Unis.

Toutefois, une proportion plus faible de Canadiennes que d'Américaines avaient un emploi. En 1987, 51.3 % des Canadiennes, comparativement à 52.5 % des Américaines, occupaient un emploi. Cet écart est plus prononcé qu'il ne l'était en 1980, année où 46.7 % des Canadiennes et 47.7 % des Américaines avaient un emploi. Malgré le taux de croissance plus élevé du niveau de l'emploi chez les Canadiennes, cet écart s'est accentué en raison d'une augmentation plus rapide au Canada qu'aux États-Unis de la population totale des femmes âgées de 16 ans et plus.

Au Canada comme aux États-Unis, les femmes de 25 à 44 ans ont bénéficié d'une croissance particulièrement rapide de l'emploi. Au cours de la période allant de 1980 à 1987, la proportion de femmes de ce groupe d'âge qui avaient un travail est passée de 57.9 % à 67.2 % au Canada et de 61.2 % à 69.3 % aux États-Unis.

Chez les femmes âgées de 16 à 24 ans et de 45 ans et plus, la progression de l'emploi a été sensiblement la même au Canada et aux États-Unis. Cependant, cette hausse — d'environ trois points pour le groupe des femmes âgées de 16 à 24 ans et d'un point pour celui des femmes âgées de 45 ans et plus — n'était pas aussi importante que chez les femmes âgées de 25 à 44 ans. En outre, une proportion plus grande de Canadiennes que d'Américaines âgées de 16 à 24 ans avaient un emploi en 1987, alors que, chez les femmes de 45 ans et plus, ce sont, au contraire, les Américaines qui bénéficiaient d'un niveau d'emploi plus élevé.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Variation annuelle de l'emploi en pourcentage, Canada et États-Unis, 1981-1987

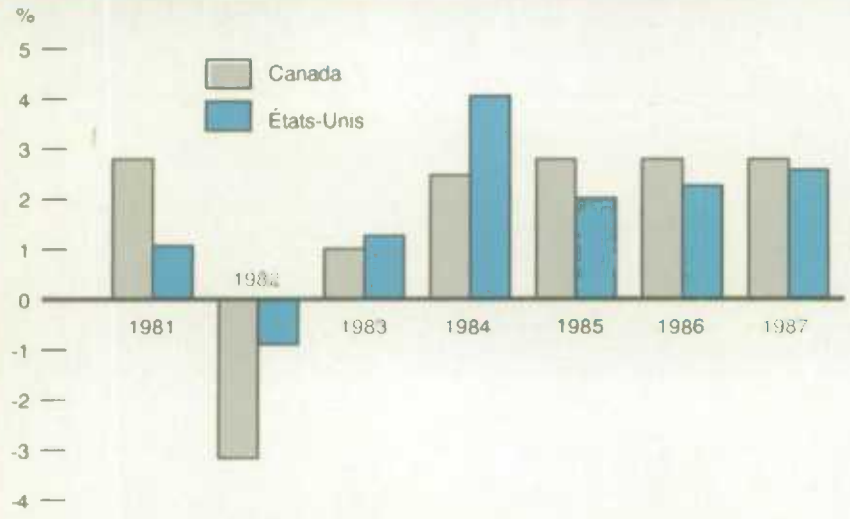

Sources : Statistique Canada, Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages; United States Department of Labor Statistics, *Employment and Earnings*.

Pourcentage des hommes et des femmes ayant un emploi, selon l'âge, Canada et États-Unis, 1980 et 1987

	Canada		États-Unis	
	1980	1987	1980	1987
	%			
Hommes				
16 à 24 ans	66.0	64.3	63.5	63.1
25 à 44 ans	90.6	87.4	89.9	89.6
45 ans et plus	61.9	55.0	59.5	55.2
Total	**74.3**	**70.9**	**72.0**	**71.5**
Femmes				
16 à 24 ans	58.0	60.7	53.9	57.1
25 à 44 ans	57.9	67.2	61.2	69.3
45 ans et plus	29.2	30.2	33.0	34.3
Total	**46.7**	**51.3**	**47.7**	**52.5**

Sources : Statistique Canada, Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages; United States Department of Labor Statistics, *Employment and Earnings*.

Baisse de la proportion des hommes ayant un emploi

Au début des années 80, tant au Canada qu'aux États-Unis, il y a eu un recul marqué du pourcentage des hommes ayant un emploi. Entre 1980 et 1983, la proportion de Canadiens qui avaient un emploi est tombée de 74.3 % à 68.4 %; aux États-Unis, cette proportion est passée de 72.0 % à 68.8 %. À partir de 1984, le pourcentage des hommes ayant un emploi s'est mis à remonter progressivement, tant au Canada qu'aux États-Unis. Cependant, au Canada, la proportion des hommes qui avaient un emploi en 1987 était toujours de 3.4 points inférieure à ce qu'elle était en 1980, tandis qu'aux États-Unis, cet écart n'était plus que d'un demi-point.

Le taux d'emploi a régressé chez les hommes de tous les groupes d'âge, au Canada comme aux États-Unis. C'est cependant le Canada qui a enregistré les reculs les plus importants. Ainsi, la proportion de Canadiens de 25 à 44 ans qui occupaient un emploi a diminué de 3.2 points entre 1980 et 1987, alors qu'elle a baissé de moins d'un demi-point chez les Américains du même groupe d'âge. Dans le cas des hommes de 45 ans et plus, la proportion de ceux qui avaient un emploi a baissé de 6.9 points au Canada et de 4.3 points aux États-Unis. Ainsi, en 1987, contrairement à ce qu'on pouvait observer en 1980, la proportion d'hommes des groupes d'âge de 25 à 44 ans et de 45 ans et plus ayant un emploi était moins élevée au Canada qu'aux États-Unis.

Le taux d'emploi chez les hommes âgés de 16 à 24 ans a également baissé plus rapidement au Canada qu'aux États-Unis. Néanmoins, au Canada en 1987, la proportion d'hommes de ce groupe d'âge qui avaient un emploi (64.3 %) demeurait supérieure à celle enregistrée aux États-Unis (63.1 %).

Accroissement de l'emploi dans le secteur des services

Dans les deux pays, on a assisté pendant les années 80 à une croissance soutenue de

l'emploi dans l'ensemble du secteur des services[2]. Entre 1980 et 1987, le nombre de travailleurs des services a augmenté de 18.1 % au Canada et de 20.0% aux États-Unis. En revanche, au cours de la même période, la croissance de l'emploi dans le secteur des biens a été pratiquement nulle, autant au Canada qu'aux États-Unis. En fait, le nombre de travailleurs du secteur des biens a régressé de 0.5 % au Canada, tandis qu'aux États-Unis ce nombre n'a augmenté que de 0.2 %.

Dans les deux pays, la proportion de la population active totale employée dans le secteur des services est finalement passée d'un peu moins de 66 % en 1980 à près de 70 % en 1987.

Par ailleurs, au Canada de même qu'aux États-Unis, il n'y a pas eu de croissance de l'emploi dans le secteur des biens pour l'ensemble de la période observée, ce qu'on attribue, en grande partie, à la récession de 1981-1983. Au contraire, pendant la récession, le niveau de l'emploi dans l'ensemble du secteur des biens a régressé de 10.2 % au Canada et de 5.7 % aux États-Unis. La récession terminée, l'emploi a augmenté au Canada ainsi qu'aux États-Unis, mais cette augmentation a à peine suffi à compenser les pertes subies dans le secteur des biens pendant la crise.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Taux de croissance de l'emploi par branche du secteur des services, Canada et États-Unis, 1980-1987

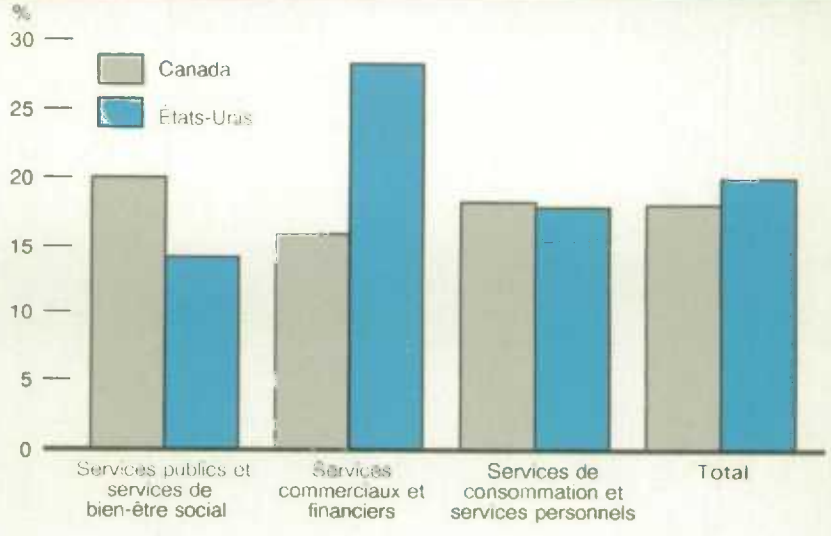

Sources : Statistique Canada, Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages; United States Department of Labor Statistics, *Employment and Earnings*.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Variation annuelle de l'emploi en pourcentage dans les industries de biens, Canada et États-Unis, 1981-1987

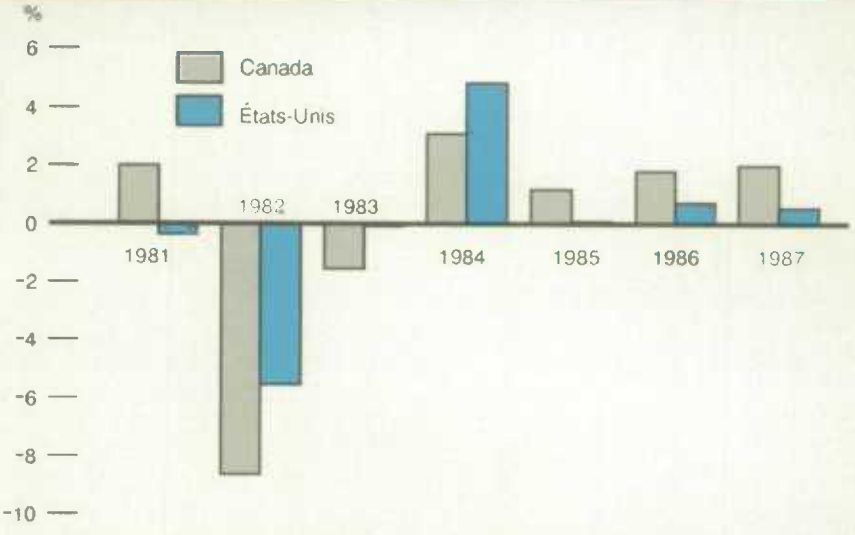

Sources : Statistique Canada, Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages; United States Department of Labor Statistics, *Employment and Earnings*.

Au cours des années qui ont suivi la récession, le niveau de l'emploi dans le secteur des biens a augmenté dans les deux pays, mais non au même rythme. Au Canada, le niveau de l'emploi a connu une progression constante, de 1 % à 2 % par an depuis 1984. Par contre, aux États-Unis, la remontée a surtout eu lieu en 1984; par la suite, le taux de croissance annuel est demeuré au-dessous de 1 %. En 1987, par exemple, le niveau de l'emploi dans le secteur des biens a augmenté de 0.6 % seulement aux États-Unis, comparativement à 2.0 % au Canada.

2. La classification utilisée ici diffère de celle sur laquelle sont fondées les publications courantes ayant trait à l'Enquête sur la population active. Dans ces publications, les services publics sont compris dans le secteur des services au lieu d'être compris dans le secteur des biens. Cependant, ce fait influe peu sur les données, car les services publics représentent à peine 1 % du niveau total de l'emploi.

INDICATEURS DE LA POPULATION ACTIVE, CANADA ET ÉTATS-UNIS, 1980-1987

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Niveau total de l'emploi (en milliers)								
Canada	10,600	10,896	10,549	10,650	10,912	11,214	11,524	11,846
États-Unis	99,303	100,397	99,526	100,834	105,003	107,150	109,597	112,440
Variation annuelle de l'emploi (en %)								
Canada	..	2.8	-3.2	1.0	2.5	2.8	2.8	2.8
États-Unis	..	1.1	-0.9	1.3	4.1	2.0	2.3	2.6
Emploi — hommes (en milliers)								
Canada	6,400	6,497	6,204	6,196	6,320	6,457	6,600	6,737
États-Unis	57,186	57,397	56,271	56,787	59,090	59,891	60,892	62,107
Hommes occupés (en %)								
Canada	74.3	73.9	69.4	68.4	68.9	69.6	70.3	70.9
États-Unis	72.0	71.3	69.0	68.8	70.7	70.9	71.0	71.5
Emploi — femmes (en milliers)								
Canada	4,199	4,398	4,344	4,454	4,592	4,757	4,924	5,109
États-Unis	42,117	43,000	43,256	44,047	45,915	47,259	48,706	50,334
Femmes occupées (en %)								
Canada	46.7	47.9	46.5	47.0	47.8	48.9	50.1	51.3
États-Unis	47.7	48.0	47.7	48.0	49.5	50.4	51.4	52.5
Emploi dans le secteur des services (en %)								
Canada	65.9	65.6	68.1	68.9	68.7	69.2	69.4	69.7
États-Unis	65.9	66.3	67.9	68.4	68.2	68.8	69.2	69.8
Emploi dans le secteur des biens (en %)								
Canada	34.1	33.8	31.9	31.1	31.3	30.8	30.6	30.3
États-Unis	34.1	33.7	32.1	31.6	31.8	31.2	30.8	30.2
Emploi à temps partiel (en %)								
Canada	17.8	18.3	19.8	20.8	20.7	20.8	20.7	20.6
États-Unis	16.9	17.1	18.2	18.4	17.6	17.4	17.4	17.3
Taux de chômage (en %)								
Canada	7.4	7.5	10.9	11.8	11.2	10.5	9.6	8.8
États-Unis	7.1	7.6	9.7	9.6	7.5	7.2	7.0	6.2
Personnes en chômage depuis six mois ou plus (en %)								
Canada	15.3	15.9	20.0	28.2	26.3	25.9	23.8	23.8
États-Unis	10.7	14.1	16.6	23.9	19.1	15.4	14.4	14.0

.. Chiffres non disponibles.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la vaste et les salaires; United States Department of Labor Statistics, *Employment and Earnings*.

Croissance inégale dans le secteur des services

On remarque des variations importantes dans le taux de croissance du niveau de l'emploi enregistré pour les trois branches du secteur des services, au Canada comme aux États-Unis. Au Canada, la branche des services publics et des services de bien-être social a connu la croissance la plus rapide et la branche des services commerciaux et financiers, la croissance la plus lente[3].

Le contraire s'est produit aux États-Unis. C'est la branche des services commerciaux et financiers qui a enregistré la croissance la plus rapide et celle des services publics et des services de bien-être social qui a connu la croissance la plus lente. De fait, le taux de croissance des services commerciaux et financiers enregistré aux États-Unis (28.3 %) représente près du double de celui qui a été enregistré au Canada (16.0 %). Quant au taux de croissance enregistré dans la branche des services de consommation et des services personnels, il a été sensiblement le même dans les deux pays.

Davantage de travailleurs à temps partiel au Canada

Une proportion plus élevée de Canadiens que d'Américains travaillent à temps partiel[4]. En 1987, 20.6 % des travailleurs canadiens occupaient un emploi à temps partiel, comparativement à 17.3 % des travailleurs américains. Dans le cas du Canada, ce chiffre représente une hausse importante par rapport au taux enregistré en 1980 (17.8 %). Par contre, les États-Unis n'ont connu qu'une légère augmentation du taux des travailleurs à temps partiel, qui était de 16.9 % en 1980.

L'écart entre les deux pays relativement au taux de l'emploi à temps partiel est attribuable, en grande partie, au taux enregistré pour les femmes. En 1987, 33.8 % des Canadiennes ayant un emploi, comparativement à 26.1 % des Américaines, travaillaient à temps partiel. Chez les hommes, par contre, la proportion de travailleurs à temps partiel était presque la même pour les Canadiens (10.6 %) et les Américains (10.2 %).

Chômage plus élevé au Canada

Le chômage n'a pas progressé de la même façon au Canada et aux États-Unis pendant les années 80. Avant la récession de 1981-1983, le taux de chômage était sensiblement le même dans les deux pays. Mais pendant la récession, le taux de chômage a monté beaucoup plus rapidement au Canada et a atteint un sommet de 11.8 % en 1983. Aux États-Unis, le taux de chômage n'a jamais dépassé 10 % au cours de cette période. En outre, pendant la période qui a suivi immédiatement la récession, le chômage a régressé plus lentement au Canada.

Ces dernières années, toutefois, le recul du chômage a été plus rapide au Canada qu'aux États-Unis, bien qu'en 1987 le taux

3. La branche des services publics et des services de bien-être social comprend les services dans les domaines de l'administration publique, de l'éducation, de la santé, de la justice et de la religion ainsi que d'autres services sociaux. La branche des services commerciaux et financiers comprend les transports, les communications, le commerce de gros, les services bancaires, les assurances, les affaires immobilières, les services juridiques, comptables et informatiques ainsi que d'autres services aux entreprises. La branche des services de consommation et des services personnels comprend le commerce de détail, les services d'hébergement, de restauration et de loisirs et d'autres services à l'intention des particuliers et des ménages. Ces catégories diffèrent de celles qu'on utilise dans les publications courantes ayant trait à l'Enquête sur la population active; elles ont été établies uniquement pour les besoins de la présente analyse.
4. Il s'agit des personnes qui travaillent habituellement moins de 35 heures par semaine. Les données canadiennes courantes, qui visent uniquement les personnes travaillant moins de 30 heures par semaine, ont été corrigées de façon à produire des chiffres comparables.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Taux de chômage, selon l'âge, Canada et États-Unis, 1987

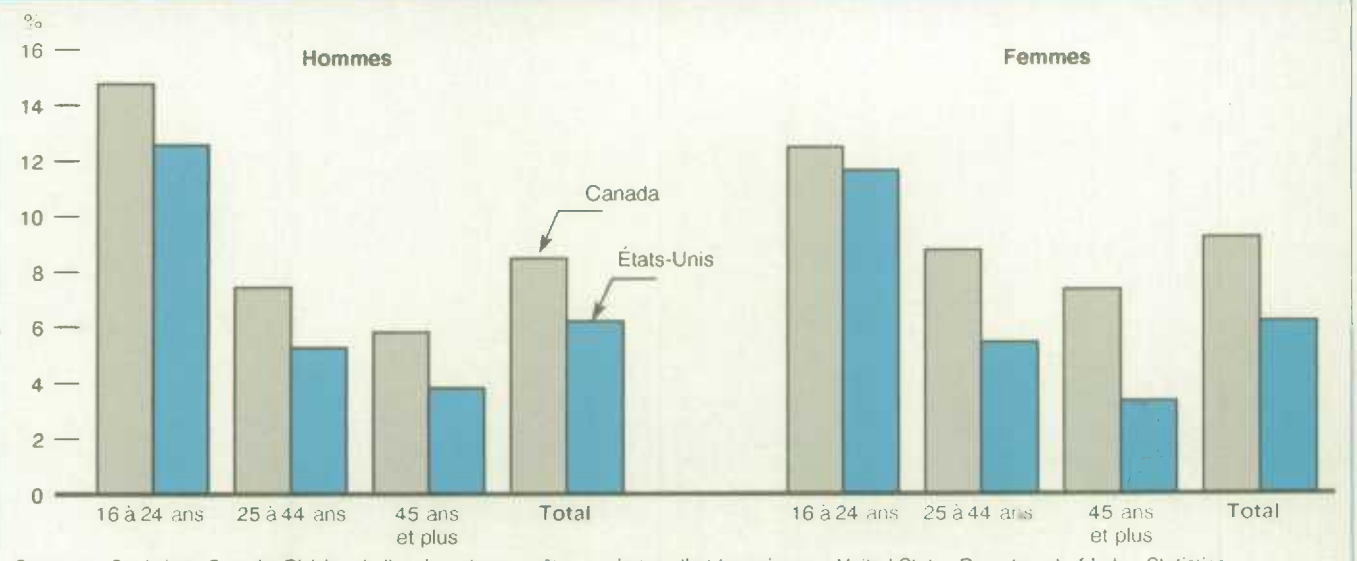

Sources : Statistique Canada, Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages; United States Department of Labor Statistics, *Employment and Earnings*.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Taux de chômage, Canada et États-Unis, 1980-1987

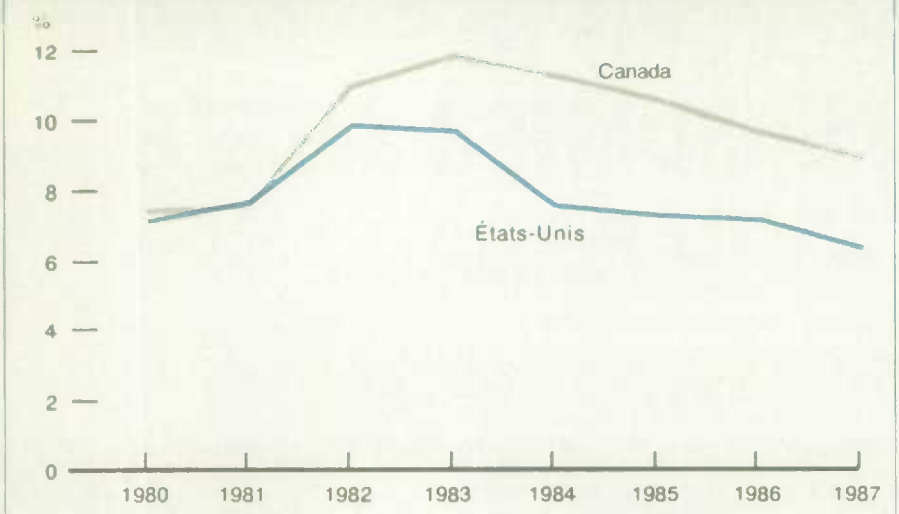

Sources : Statistique Canada, Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages; United States Department of Labor Statistics, *Employment and Earnings*.

de chômage observé au Canada ait encore été supérieur à celui enregistré aux États-Unis. Entre 1985 et 1987, au Canada, le taux de chômage a baissé de 1.7 % et est passé de 10.5 % à 8.8 % ; aux États-Unis, il diminuait d'un point, pour passer à 6.2 %.

Tant au Canada qu'aux États-Unis, le taux de chômage est plus élevé chez les personnes de 16 à 24 ans; par ailleurs, il diminue progressivement pour les autres groupes d'âge. D'autre part, le taux de chômage est plus élevé au Canada qu'aux États-Unis pour tous les groupes d'âge, et cela tant chez les hommes que chez les femmes.

Chômage de longue durée plus élevé au Canada

Les Canadiens sont plus susceptibles que les Américains de se trouver sans travail pendant de longues périodes. En 1987, près du quart (23.8 %) des chômeurs canadiens, comparativement à seulement 14.0 % des chômeurs américains, étaient sans emploi depuis six mois ou plus.

Depuis la fin de la récession de 1981-1983, le chômage de longue durée a régressé beaucoup plus lentement au Canada qu'aux États-Unis. De 1983 à 1987, par rapport au nombre total de chômeurs, la proportion de personnes en chômage depuis au moins six mois a diminué de 9.9 points aux États-Unis et de 4.4 points seulement au Canada.

Tant au Canada qu'aux États-Unis, ce sont les hommes de 45 ans et plus qui connaissent le taux de chômage de longue durée le plus élevé. En 1987, la proportion de chômeurs de ce groupe d'âge qui cherchaient du travail depuis six mois ou plus était de 38.0 % au Canada et de 27.3 % aux États-Unis.

David Gower est analyste à la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages de Statistique Canada.

Êtes-vous de ceux ou celles qui scrutent les rayons des bibliothèques à la recherche de renseignements sur les Canadiennes?

Escaladez-vous des montagnes de microfiches et nagez-vous dans des sections de référence piégées?

La clef de votre recherche est-elle cachée au fond d'un de ces interminables tiroirs de fichiers?

LA CHASSE EST TERMINÉE

Les données dont vous avez besoin sur les femmes, Statistique Canada les a capturées pour vous. Et, qui plus est, il vous présente le *Guide des données de Statistique Canada sur les femmes* pour vous mettre sur la prochaine piste.

Ce guide présente, en première partie, toutes les publications de Statistique Canada renfermant des données sur les femmes et, en seconde partie, les microfiches, les rubans magnétiques et les données accessibles par système électronique. Enfin, la troisième partie contient une bibliographie d'articles, de rapports et de documents de travail choisis traitant différentes questions relatives aux femmes.

Pour commander votre exemplaire du *Guide des données de Statistique Canada sur les femmes*, veuillez remplir et poster le bon de commande ci-annexé, ou téléphonez au numéro sans frais 1-800-267-6677 et portez votre commande à votre compte Visa ou MasterCard. Pour obtenir de plus amples renseignements, écrivez à Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6.

N° 11-523F au catalogue
115 pages
$20 au Canada
$21 à l'étranger

REVENU DES PERSONNES ÂGÉES AU CANADA

par Colin Lindsay et Shelley Donald

Depuis une vingtaine d'années, la population âgée du Canada a considérablement augmenté. Entre 1966 et 1986, le nombre de Canadiens âgés de 65 ans et plus a augmenté de 75 %, étant passé d'un peu plus de 1.5 million à près de 2.7 millions. Par contre, la population des personnes de moins de 65 ans ne s'est accrue que de 22 % au cours de la même période. Ainsi, les personnes âgées de 65 ans et plus représentaient 11 % de la population totale en 1986, alors que cette proportion était de 8 % en 1966.

La croissance rapide de la population âgée, qui devrait se maintenir pendant plusieurs décennies encore, suscite un certain nombre de questions. On se demande notamment dans quelle mesure les personnes âgées pourront conserver un revenu et un niveau de vie satisfaisants une fois qu'elles auront atteint l'âge de la retraite.

Depuis le début des années 70, la situation des personnes âgées en ce qui a trait au revenu s'est beaucoup améliorée par rapport à celle des autres Canadiens. En chiffres absolus, cependant, leur revenu demeure très inférieur à celui du reste de la population.

L'amélioration de la situation pécuniaire des Canadiens âgés découle d'un certain nombre de facteurs, dont la croissance du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, l'indexation complète de ces deux régimes et des prestations de sécurité de la vieillesse et de supplément de revenu garanti, la création de suppléments de revenu provinciaux et l'augmentation du revenu provenant d'autres sources telles que les régimes de pensions privés et les placements.

Hausse du revenu réel des Canadiens âgés de 65 ans et plus

Depuis le début des années 70, le revenu réel (c'est-à-dire corrigé en fonction de l'inflation) des Canadiens âgés de 65 ans et plus a augmenté plus rapidement que celui

des 25 à 64 ans[1]. Les hausses relatives du revenu réel ont été particulièrement importantes chez les personnes âgées seules, c'est-à-dire celles qui vivent seules ou dans un ménage avec des personnes non apparentées. De 1971 à 1986, le revenu réel moyen des femmes seules de 65 ans et plus s'est accru de 61 % et celui des hommes seuls de ce groupe d'âge, de 36 %. Pendant la même période, le revenu réel moyen des personnes seules de 25 à 64 ans a augmenté de 28 % chez les femmes et de seulement 13 % chez les hommes.

Le revenu réel moyen des familles époux-épouse formées de personnes âgées a aussi augmenté plus rapidement que celui des familles dont le chef était plus jeune. Pendant la période allant de 1971 à 1986, le revenu réel moyen des familles formées de personnes âgées s'est accru de 35 %, comparativement à 27 % pour les familles dont le chef était un homme âgé de 25 à 64 ans.

L'accroissement relatif du revenu réel de la population âgée s'est surtout produit à la fin des années 70 et au début des années 80. En raison surtout de la récession du début des années 80, le revenu réel d'un grand nombre de Canadiens plus jeunes a régressé pendant cette période, alors que celui des personnes âgées poursuivait sa croissance. Entre 1979 et 1984, le revenu réel moyen des femmes seules de 65 ans et plus a augmenté de 18 %, celui des familles époux-épouse formées de personnes âgées, de 16 %, et celui des hommes âgés seuls, de 11 %. Ces augmentations étaient principalement attribuables au montant plus élevé des prestations accordées à la suite de la croissance du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec ainsi qu'à l'indexation complète de ces deux régimes et des prestations de sécurité de la vieillesse et de supplément de revenu garanti.

Le revenu moyen des personnes âgées reste relativement peu élevé

Malgré les hausses assez importantes du revenu réel des personnes âgées de 65 ans et plus, leur revenu moyen demeure nettement inférieur à celui du reste de la population.

En 1986, les familles époux-épouse formées de personnes âgées avaient un revenu moyen de $28,500, ce qui représentait à peine 63 % du revenu moyen des familles dont le chef était un homme de 25 à 64 ans; c'était malgré tout une amélioration par rapport à 1971, où la proportion correspondante était de 59 %.

Le revenu moyen des hommes seuls de 65 ans et plus s'élevait à $13,900 en 1986, soit à peine 60 % de celui des hommes seuls âgés de 25 à 64 ans. Par ailleurs, les femmes seules âgées de 65 ans et plus avaient un revenu moyen de $12,600, ce qui représentait 66 % du revenu moyen des femmes seules âgées de 25 à 64 ans. Ces deux pourcentages représentaient cependant une hausse par rapport aux proportions correspondantes enregistrées en 1971 : 51 % chez les hommes et 53 % chez les femmes.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Revenu réel moyen des familles époux-épouse, selon l'âge de l'époux, 1971-1986

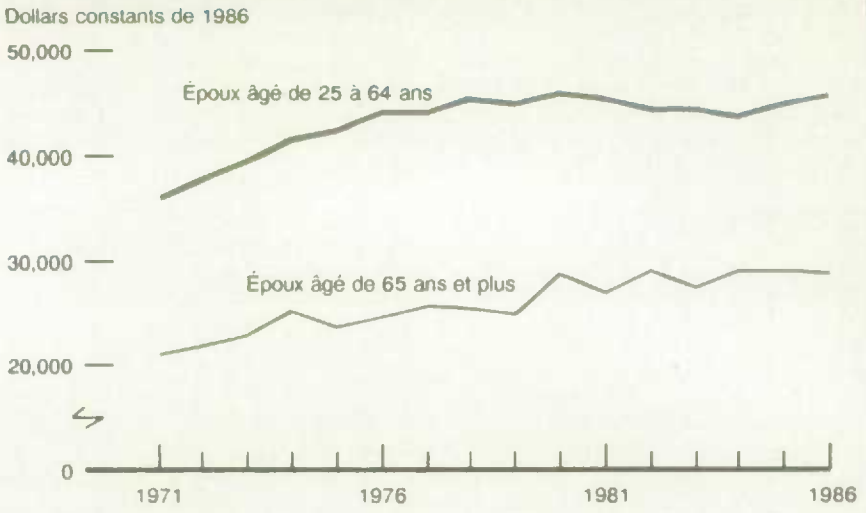

Source : Statistique Canada, publication n° 13-207 au catalogue.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Revenu réel moyen des personnes seules, selon l'âge, 1971-1986

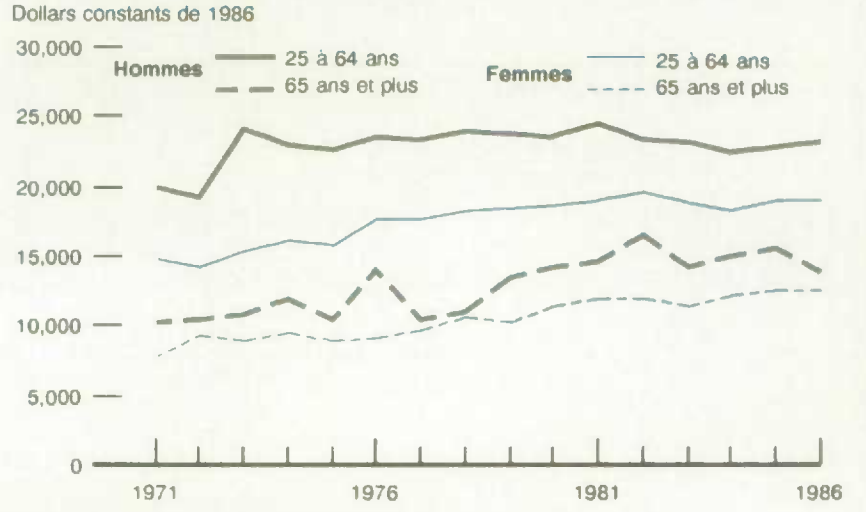

Source : Statistique Canada, publication n° 13-207 au catalogue.

Hausses plus importantes chez les aînés

L'augmentation du revenu réel de la population âgée du Canada a pris des proportions encore plus grandes chez les aînés, c'est-à-dire les membres les plus âgés de cette population. Le revenu réel moyen des familles dont le chef était un homme de 75 ans et plus a augmenté de 47 % entre 1971 et 1986, comparativement à 33 % pour les familles dont le chef était un homme âgé de 65 à 74 ans.

1. Cette conclusion et celles qui suivent sont fondées sur une analyse des revenus qui ne tient pas compte des avantages fiscaux, des réductions de prix et des autres avantages familiaux dont bénéficient de nombreuses personnes âgées; si l'on incluait ces avantages, il pourrait s'avérer que la situation économique des personnes âgées s'est davantage améliorée par rapport à celle du reste de la population. De plus, les familles dont les membres sont âgés tendent à être plus petites que les familles plus jeunes. On peut en déduire qu'elles ont besoin d'un revenu moins important.

Chez les personnes seules, l'augmentation a été de 46 % chez les hommes de 75 ans et plus et de 70 % chez les femmes du même groupe d'âge. À titre de comparaison, il y a eu une hausse de 32 % du revenu réel moyen des hommes seuls âgés de 65 à 74 ans et de 58 % dans le cas des femmes.

Toutefois, les niveaux de revenu des aînés sont demeurés inférieurs à ceux des personnes âgées de 65 à 74 ans, bien que l'écart se soit atténué depuis le début des années 70.

En 1986, le revenu moyen des familles dont le chef était un homme de 75 ans et plus représentait 79 % de celui des familles dont le chef était âgé de 65 à 74 ans, comparativement à 72 % en 1971.

Chez les personnes seules, en 1986, le revenu moyen des hommes âgés de 75 ans et plus représentait 87 % de celui des hommes âgés de 65 à 74 ans, comparativement à 78 % en 1971. Chez les femmes, les 75 ans et plus avaient en 1986 un revenu moyen représentant 90 % de celui des 65 à 74 ans, comparativement à 83 % en 1971.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Niveaux de faible revenu chez les personnes âgées vivant seules ou formant une famille époux-épouse, 1979-1986

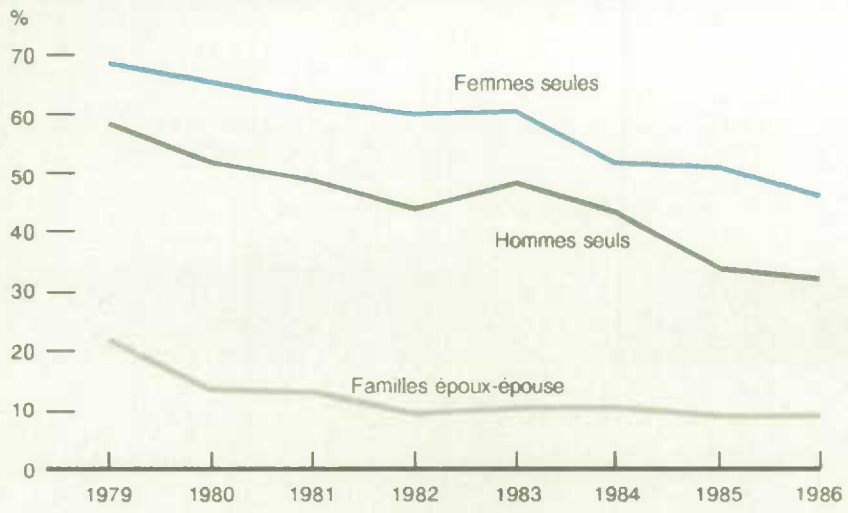

Source : Statistique Canada, publication n° 13-207 au catalogue.

Répartition des sources de revenu des hommes et des femmes âgés de 65 ans et plus, 1971 et 1986

	Hommes		Femmes		Total	
	1971	1986	1971	1986	1971	1986
			%			
SV/SRG[1]	28.1	25.2	59.5	45.3	39.6	34.4
RPC/RRQ[2]	2.1	16.3	1.1	11.0	1.7	13.9
Autres transferts gouvernementaux	2.1	3.5	2.4	3.6	2.2	3.6
Revenu de placements	20.2	18.9	19.6	24.1	20.0	21.2
Pensions de régimes privés	15.8	20.1	8.5	10.5	13.2	15.7
Revenu d'un emploi	30.2	14.6	7.2	3.9	21.8	9.8
Autres revenus	0.9	1.3	1.3	1.5	1.0	1.4
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Revenu total (en dollars constants de 1986)	**12,554**	**16,760**	**6,183**	**10,527**	**9,122**	**13,212**

1. Sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti.
2. Régime de pensions du Canada et Régime de rentes du Québec.
Source : Statistique Canada, Division des enquêtes-ménages.

Baisse de la proportion de personnes âgées à faible revenu

Une des conséquences des hausses relativement importantes du revenu réel chez les personnes de 65 ans et plus a été la réduction considérable de la proportion de Canadiens âgés à faible revenu. Entre 1981 et 1986, le pourcentage des personnes âgées dont le revenu était inférieur aux seuils de faible revenu de Statistique Canada[2] est tombé de 27 % à 19 %. Par contre, il y a eu une hausse du pourcentage des enfants de moins de 16 ans vivant dans des familles à faible revenu ainsi que de la proportion de personnes de 16 à 64 ans ayant un faible revenu.

La proportion de personnes âgées à faible revenu varie sensiblement selon le sexe et la situation familiale. Par exemple, les personnes seules âgées de 65 ans et plus, les femmes en particulier, sont parmi les Canadiens les plus pauvres. Cependant, les proportions de personnes à faible revenu dans ces groupes ont nettement régressé depuis la fin des années 70.

En 1986, près de la moitié (46 %) des femmes seules âgées de 65 ans et plus avaient un revenu inférieur aux seuils de faible revenu. C'est là une amélioration considérable par rapport à 1979, où près de 70 % d'entre elles avaient un faible revenu. Le taux d'hommes âgés seuls ayant un faible revenu a aussi beaucoup diminué, étant passé de 59 % en 1979 à 32 % en 1986.

Il y a également eu une baisse de la proportion de familles époux-épouse formées de personnes âgées qui avaient un faible revenu. Entre 1979 et 1986, le pourcentage de ces familles est en effet tombé de 22 % à moins de 10 %. Depuis 1984, donc, les proportions relatives au faible revenu étaient un peu moins élevées pour les familles formées de personnes âgées que pour les familles dont le chef était plus jeune.

Importance croissante des pensions de l'État

L'importance des pensions de l'État comme source de revenu des personnes âgées a beaucoup augmenté depuis quinze ans. Cette hausse est en grande partie attribuable à la croissance du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec. En 1971, soit l'une des premières années d'application de ces régimes, cette source représentait moins de 2 % du revenu total des personnes âgées. En 1986, près de 14 % du revenu total des personnes âgées

2. Une personne ou une famille se situe sous les seuils de faible revenu si le ménage auquel elle appartient consacre plus de 58.5 % de son revenu à l'alimentation, au logement et à l'habillement.

provenait des prestations des régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec.

La proportion du revenu total de la population âgée provenant d'autres transferts gouvernementaux (autres que les prestations de sécurité de la vieillesse et de supplément de revenu garanti) a elle aussi augmenté, étant passée de 2.2 % en 1971 à 3.6 % en 1986. Quant à la part du revenu des personnes âgées provenant des prestations de sécurité de la vieillesse et de supplément de revenu garanti, elle a diminué ces dernières années, étant passée d'environ 40 % en 1971 à 34 % en 1986.

Néanmoins, en 1986, ces trois sources publiques de revenu représentaient à elles seules 52 % du revenu total des Canadiens âgés de 65 ans et plus, comparativement à 44 % en 1971.

Quant à la part du revenu total des personnes âgées provenant de l'ensemble des sources privées, elle a diminué. On peut noter que l'évolution des diverses composantes du revenu provenant de ces sources a été très inégale. Ainsi, la part du revenu total des personnes âgées provenant de régimes de pensions privés est passée de 13 % en 1971 à 16 % en 1986 et la part du revenu de placements, de 20 % à 21 %. Par contre, la proportion représentée par le revenu d'un emploi est tombée de 22 % en 1971 à moins de 10 % en 1986.

Croissance du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec

Les prestations des régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec représentent maintenant une plus grande part du revenu des Canadiens âgés. On attribue ce fait à l'augmentation du nombre de personnes admissibles à ces régimes. En 1971, comme ils n'étaient administrés que depuis quelques années, à peine 13 % de la population âgée touchait des prestations de ces régimes. En 1986, le nombre de prestataires chez les personnes âgées atteignait 1.6 million, ce qui représentait 61 % de toute la population âgée.

De façon générale, les hommes sont plus susceptibles que les femmes de toucher ces prestations. En 1986, 79 % des hommes de 65 ans et plus, comparativement à 47 % des femmes du même groupe d'âge, bénéficiaient de ces régimes. Cette différence et le fait que les prestations moyennes versées aux hommes ($3,500) étaient plus élevées que celles qui étaient versées aux femmes ($2,500) expliquaient pourquoi les prestations de ces régimes constituaient une part plus importante du revenu des hommes âgés. En 1986, 16 % du revenu des hommes âgés de 65 ans et plus, comparativement à 11 % de celui des femmes, provenait de cette source. L'écart entre les deux sexes devrait s'atténuer dans les années à venir, en raison du nombre croissant de femmes qui font partie de la population active et qui accumulent des crédits de retraite en vertu de ces régimes.

Sources essentielles de revenu

Les prestations de sécurité de la vieillesse sont versées à tous les Canadiens de 65 ans et plus

qui satisfont aux exigences minimales de résidence. De plus, environ la moitié des personnes âgées reçoivent le supplément de revenu garanti, qui est accordé, après examen des moyens d'existence, aux personnes dont la pension de sécurité de la vieillesse constitue à peu près le seul revenu. Les allocations versées au titre du supplément de revenu garanti sont réduites d'un dollar pour chaque tranche de deux dollars de revenu mensuel provenant de sources autres que la pension de sécurité de la vieillesse.

On a constaté un recul important de la proportion de la population âgée qui reçoit le supplément de revenu garanti, en particulier de celle qui touche le montant intégral de ce supplément. En 1986, la moitié des bénéficiaires recevant la pension de sécurité de la vieillesse touchaient le supplément de revenu garanti; 11 % n'avaient aucune autre source de revenu et étaient donc admissibles au maximum des prestations. En 1978, 54 % des pensionnés bénéficiaient du supplément de revenu garanti et 19 % touchaient le maximum de prestations.

Ce sont les femmes, les personnes de 75 ans et plus et les personnes seules qui dépendent le plus des prestations de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti, principalement parce qu'elles ont moins de revenus provenant d'autres sources.

En 1986, ces prestations représentaient 45 % du revenu des femmes âgées, comparativement à 25 % dans le cas des hommes. Du point de vue de la répartition par groupe d'âge, ces allocations représentaient 44 % du revenu des personnes âgées de 75 ans et plus, comparativement à 34 % pour les 70 à 74 ans et à 27 % pour les 65 à 69 ans. En outre, 42 % du revenu des femmes âgées seules et 35 % du revenu des hommes dans la même situation provenait de ces deux sources de revenu. En revanche, ces prestations ne représentaient que 25 % du revenu des familles époux-épouse formées de personnes âgées.

La fortune des Canadiens âgés

Dans une certaine mesure, les données sur les sources de revenu peuvent sous-estimer la capacité des personnes âgées de conserver un niveau de vie satisfaisant. En effet, ces données ne tiennent pas compte de l'avoir financier et de certains autres biens accumulés au fil des années.

Dans l'ensemble, les personnes âgées de 65 ans et plus ont un avoir plus important que les personnes plus jeunes. En 1984, l'avoir net moyen des familles formées de personnes âgées s'élevait à $131,000, comparativement à un peu plus de $100,000 pour l'ensemble des familles. La même année, l'avoir net moyen des personnes seules âgées de 65 ans et plus était de $52,000 et celui de l'ensemble des personnes seules, de $38,000.

L'avoir financier net et la valeur nette du logement constituent les principaux éléments de la fortune des Canadiens âgés. En 1984, ces deux sources représentaient plus de 35 % de l'avoir net total des familles formées de personnes âgées et plus de 40 % de celui des personnes âgées seules.

À noter, également, que 80 % des familles dont le chef était une personne âgée de 65 ans et plus étaient propriétaires de leur logement, comparativement à 71 % dans le cas de l'ensemble des familles. Enfin, 91 % des familles formées de personnes âgées propriétaires de leur logement n'avaient pas d'hypothèque, comparativement à seulement 48 % de l'ensemble des familles propriétaires de leur logement.

Différences entre les hommes et les femmes concernant les sources privées de revenu

Les sources privées[3] représentent toujours une part importante du revenu total de la population âgée du Canada. L'importance de ces sources varie selon le sexe.

Les placements sont une source de revenu particulièrement importante chez les femmes âgées. S'il est vrai que le revenu de placements des femmes, exprimé en dollars réels, était inférieur au montant reçu par les hommes, cette source représentait néanmoins 24 % du revenu total des femmes de 65 ans et plus, comparativement à 19 % chez les hommes du même groupe d'âge.

En revanche, les régimes de pensions privés sont une source plus importante de revenu pour les hommes âgés. En 1986, plus de 20 % du revenu des hommes de 65 ans et plus, comparativement à moins de 11 % de celui des femmes, provenait de ces régimes. Cependant, on observe, pour les deux sexes, une augmentation de la proportion de personnes âgées touchant un revenu d'un régime de pensions privé. En 1986, 48 % des hommes âgés de 65 ans et plus, comparativement à 31 % en 1971, déclaraient toucher un revenu d'un régime de pensions privé; chez les femmes, la proportion correspondante est passée de 11 % en 1971 à 24 % en 1986.

Ici encore, l'écart entre les hommes et les femmes, pour ce qui est de l'importance des régimes de pensions privés comme revenu de retraite, devrait s'atténuer dans les années

à venir, lorsque tous les effets de l'accroissement du taux d'activité des femmes se feront sentir.

Bien que les gains provenant d'un emploi aient perdu de l'importance comme source de revenu pour les personnes âgées, hommes ou femmes, la baisse a été plus marquée chez les hommes. Entre 1971 et 1986, la proportion du revenu total des hommes âgés représentée par les gains provenant d'un emploi est tombée de 30 % à 15 %. Chez les femmes, la part de cette source de revenu a aussi diminué, étant passée de 7 % à 4 % pendant la même période.

3. Pour plus de renseignements sur les revenus provenant de régimes de pensions privés et de placements, voir G. Oja, *Pensions et revenus des personnes âgées au Canada, 1971-1985*, Statistique Canada, rapport analytique sur le revenu n° 2, publication n° 13-588 au catalogue.

Colin Lindsay est rédacteur en chef de la revue *Tendances sociales canadiennes* et **Shelley Donald** y est assistante à la recherche.

Un ouvrage sur les personnes âgées et leurs liens avec la société

Amitié et entraide, voilà les liens qui unissent les personnes âgées à leur famille et à leurs amis. Ces relations constituent un réseau de soutien informel sur lequel vous pouvez obtenir plus de renseignements dans une étude innovatrice intitulée: *Liens de famille et d'amitié chez les Canadiens âgés: Rapport préliminaire sur les résultats de l'Enquête sociale générale.*

Vous y trouverez de l'information concernant:

☐ l'aide qu'accordent les gens du troisième âge sous forme de travail bénévole, de garde d'enfants, de dons d'argent et de travaux ménagers;

☐ l'aide que reçoivent les personnes âgées pour ce qui est de la préparation de leurs repas, de leurs emplettes, de la gestion de leur budget et de leurs soins personnels;

☐ l'influence qu'ont l'âge, le sexe et le niveau de scolarité sur l'importance de l'aide que les gens du troisième âge donnent ou reçoivent;

☐ la façon dont les liens amicaux et familiaux influencent la santé et le bonheur des personnes âgées.

***Liens de famille et d'amitié chez les Canadiens âgés: Rapport préliminaire sur les résultats de l'Enquête sociale générale*, n° 89-508 au catalogue, se vend $15 l'exemplaire au Canada et $16 l'exemplaire à l'étranger. Vous pouvez commander en postant le bon de commande ci-joint à Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6. Veuillez faire votre chèque ou mandat-poste à l'ordre du Receveur général du Canada – Publications. Si vous désirez obtenir un service plus rapide, téléphonez au numéro sans frais 1-800-267-6677 et portez votre commande à votre compte Visa ou MasterCard. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec le centre de consultation de Statistique Canada le plus près de chez vous.**

LES AÎNÉS AU CANADA : SITUATION DANS LE MÉNAGE

par Gordon E. Priest

Au Canada, la situation dans le ménage des aînés (population âgée de 75 ans et plus) a changé considérablement depuis 1971. La proportion de ceux qui vivaient seuls ou dans un établissement pour personnes âgées a augmenté, tandis que le pourcentage de ceux qui vivaient avec d'autres personnes, principalement avec leur famille, a diminué. En outre, les projections établies jusqu'en 2001 indiquent que ces tendances vont vraisemblablement se maintenir.

Les personnes de 75 ans et plus dont la situation dans le ménage change doivent traverser une période de réinstallation et d'adaptation. Ces changements présentent des défis pour les secteurs public et privé ainsi que pour les organisations bénévoles.

Comme les aînés forment un segment de la population qui s'accroît rapidement, leur situation dans le ménage intéresse les décideurs et les planificateurs. Durant les quinze prochaines années, il est probable que la demande de logements et de services destinés aux aînés augmentera assez fortement.

Accroissement de la proportion d'aînés qui vivent seuls ou dans un établissement

Le nombre d'hommes et de femmes de 75 ans et plus vivant seuls ou dans un établissement[1] a connu sa plus forte augmentation entre 1971 et 1986.

En 1986, le nombre de femmes âgées vivant seules a augmenté de 147 % par rapport à 1971, étant passé de 99,300 à près d'un quart de million (245,600). Durant la même période, le nombre de celles qui vivaient dans un établissement s'est accru de 127 %; il est passé de 53,200 à 120,900. Ces hausses ont largement dépassé l'accroissement de 68 % de la population totale des femmes très âgées.

1. Par «établissement», on entend ceux qui prennent les personnes âgées en charge ou leur assurent des soins. Sont exclus les autres logements collectifs tels que les hôtels ou les maisons de chambres, qui ne donnent pas de soins.

Par suite de ces taux de croissance rapide, la proportion de femmes de 75 ans et plus vivant seules est passée de 26 % en 1971 à 38 % en 1986. La proportion de celles qui vivaient dans un établissement a augmenté et est passée de 14 % à 19 % au cours de cette période.

Le nombre d'hommes très âgés vivant seuls ou dans un établissement s'est également accru, mais pas de façon aussi marquée que chez les femmes. En 1986, le nombre d'hommes de 75 ans et plus vivant seuls a

Croissance rapide de la population âgée

Le nombre de personnes de 75 ans et plus a augmenté de 56 % entre 1971 et 1986, étant passé de 668,000 à 1,040,000. Par contre, la population de moins de 75 ans s'est accrue de seulement 16 % durant la même période. Ainsi, la proportion de personnes très âgées par rapport à l'ensemble de la population est passée de 3,1 % en 1971 à 4,1 % en 1986. Les projections indiquent qu'en 2001 on comptera 1,7 million d'aînés, qui représenteront plus de 6 % de la population totale.

Les femmes constituent la majorité des personnes de 75 ans et plus. En 1986, 62 % des personnes très âgées étaient des femmes, comparativement à 58 % en 1971. Aucun changement n'est prévu à ce chapitre d'ici 2001; la proportion de femmes très âgées par rapport à l'ensemble des aînés devrait se maintenir à 62 %.

Le fait que la population très âgée compte un plus grand nombre de femmes est attribuable en partie au plus faible taux de mortalité de ces dernières. En 1981, une femme de 75 ans pouvait espérer vivre encore douze ans et un homme du même âge, neuf ans. En outre, comme les femmes épousent habituellement des hommes plus âgés qu'elles, il est probable que leurs maris mourront avant elles. En conséquence, à partir de 75 ans, la situation des femmes diffère nettement de celle des hommes pour ce qui est de leur état matrimonial et de leur situation dans le ménage.

On trouve donc un plus grand nombre de veuves que de veufs chez les aînés. En 1980, environ les deux tiers des femmes de 75 ans et plus étaient veuves et moins du quart étaient mariées. Par contre, seulement le quart des hommes du même groupe d'âge étaient veufs et près des deux tiers étaient mariés. De même, chez les personnes de 85 ans et plus, environ 8 femmes sur 10 étaient veuves, comparativement à 4 hommes sur 10 qui étaient veufs.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Situation de la population de 75 ans et plus dans le ménage, selon le sexe, 1971, 1986 et 2001

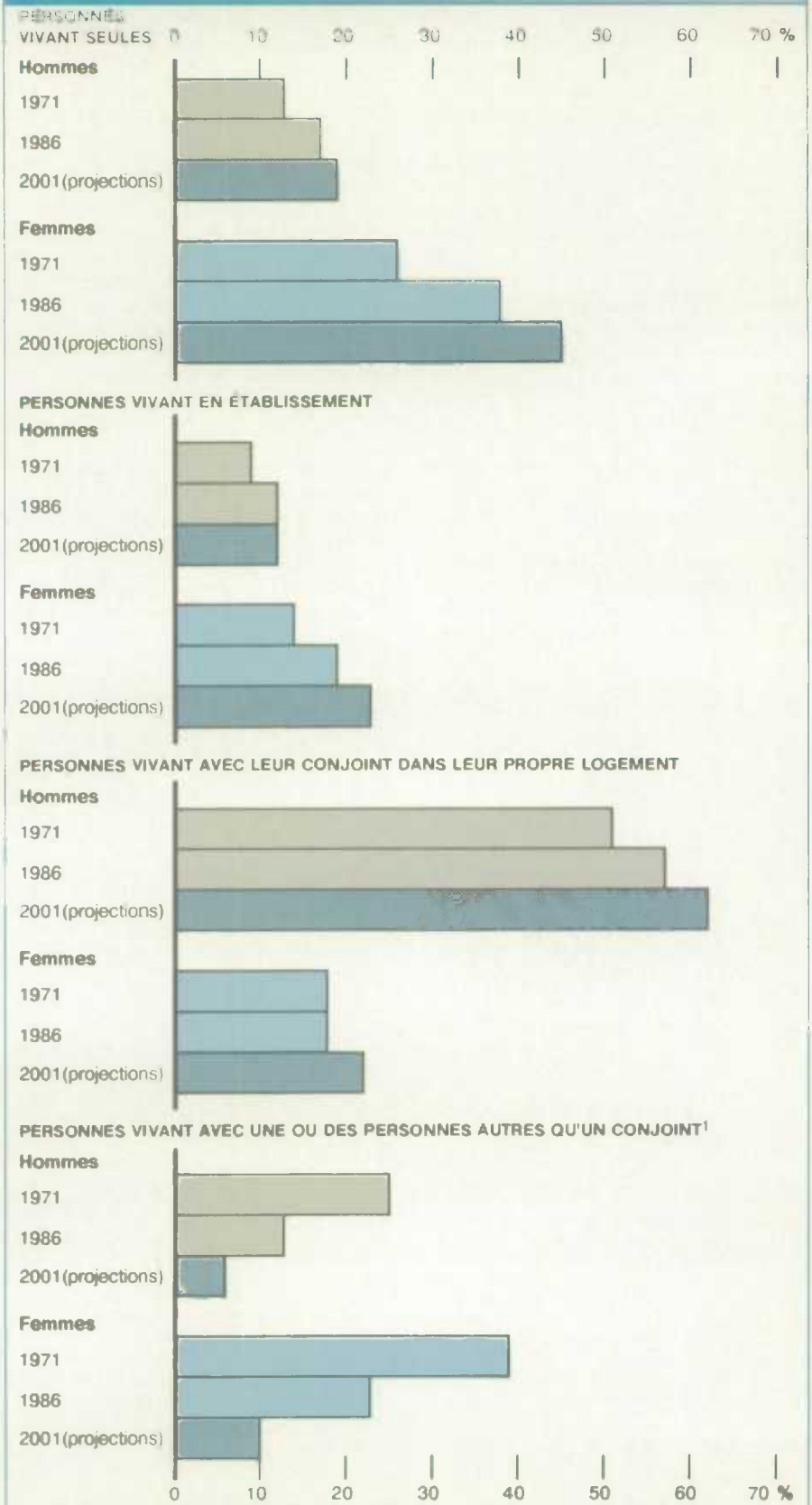

1. Dans leur propre logement ou dans un autre foyer.

Sources : Statistique Canada, recensements du Canada et Division des statistiques sociales, du logement et des familles.

augmenté de 78 % par rapport à 1971, étant passé de 37,000 à 65,800. Le nombre de ceux qui vivaient dans un établissement est passé de 25,700 à 45,300, ce qui représente une augmentation de 77 %, taux presque égal à celui que connaissaient les hommes très âgés qui vivaient seuls. Par ailleurs, l'accroissement de l'ensemble de la population masculine de ce groupe d'âge n'a été que de 39 %.

Par conséquent, la proportion d'hommes très âgés vivant seuls est passée de 13 % à 17 % entre 1971 et 1986, et le pourcentage de ceux qui vivaient dans un établissement, de 9 % à 12 %.

Augmentation de la proportion des couples âgés

Les hommes âgés sont beaucoup plus susceptibles que les femmes du même groupe d'âge de vivre avec leur épouse dans leur propre logement. La proportion de ceux-ci est passée de 51 % en 1971 à 57 % en 1986. Quant à la proportion de femmes très âgées vivant dans leur logement avec leur mari, elle s'est maintenue à 18 %.

Diminution de la proportion d'aînés vivant avec d'autres personnes

Il y a eu une baisse du nombre et du pourcentage de personnes de 75 ans et plus sans conjoint qui vivaient avec d'autres personnes dans leur propre logement ou dans celui d'une autre personne.[2] En 1986, 146,200 femmes très âgées sans conjoint vivaient avec d'autres personnes, ce qui marque un recul par rapport au nombre relevé en 1971 (152,800). Au cours de la même période, le nombre d'hommes très âgés vivant avec d'autres personnes est tombé de 69,500 à 51,700.

La proportion de femmes très âgées vivant avec d'autres personnes a donc baissé; elle est passée de 39 % en 1971 à 23 % en 1986. De même, la proportion d'hommes de 75 ans et plus vivant avec d'autres personnes a diminué de près de la moitié, étant passée de 25 % à 13 %.

Cette diminution est attribuable en grande partie à la proportion décroissante d'aînés qui vivaient dans le logement d'une autre personne. Cette proportion a chuté de 26 % à 15 % chez les femmes et de 17 % à 9 % chez les hommes.

Le pourcentage d'aînés qui partagaient leur propre logement avec d'autres personnes a aussi diminué. Chez les femmes, cette proportion est tombée de 14 % à 8 %, et chez les hommes, de 7 % à 4 %.

Les aînés ont donc de moins en moins tendance à vivre avec d'autres personnes. On pourrait en déduire, entre autres, qu'il y a aujourd'hui moins d'individus d'âge adulte qui habitent avec leurs parents âgés. Étant donné le taux d'activité croissant chez les femmes, il est moins probable qu'il y ait une personne au foyer pour s'occuper d'une mère ou d'un père âgés. Par ailleurs, la hausse du revenu des personnes très âgées peut avoir permis à un plus grand nombre d'entre elles de conserver leur logement.

Profil d'âge des aînés vivant dans un établissement

Les personnes de 75 ans et plus qui vivaient dans un établissement en 1986 avaient tendance à être plus âgées que celles du même groupe d'âge qui vivaient ainsi quinze ans auparavant. En 1986, 25 % de l'ensemble des femmes très âgées vivant dans un établissement avaient 90 ans et plus, comparativement à 15 % en 1971. La proportion d'hommes de 90 ans et plus vivant dans un établissement a aussi connu une hausse et est passée de 13 % en 1971 à 19 % en 1986.

Ainsi, en quinze ans seulement, outre que le nombre de personnes âgées vivant dans un établissement a fortement augmenté, la répartition par âge de cette population a changé. On ne peut toutefois pas attribuer avec certitude cette évolution aux seuls facteurs démographiques. Il est possible que des conditions d'admission strictes aient limité le nombre des aînés moins âgés.

Les tendances se maintiendront

Les projections pour 2001 de la population des aînés selon leur situation dans le ménage indiquent que la tendance à vivre seul ou dans un établissement devrait se maintenir et que la proportion des aînés qui vivent avec d'autres personnes devrait continuer à diminuer.

On prévoit qu'en 2001 35 % des personnes de 75 ans et plus vivront seules; en 1986, cette proportion était de 30 %. Le nombre de femmes vivant seules devrait presque doubler, pour passer de 245,000 en 1986 à près d'un demi-million en 2001; celles-ci représenteront alors 45 % de l'ensemble des femmes très âgées. Bien que l'on s'attende aussi que le nombre d'hommes très âgés vivant seuls soit presque deux fois plus important en 2001, ces derniers constitueront seulement 19 % de l'ensemble des hommes de 75 ans et plus, comparativement à 17 % en 1986.

Souvent les personnes âgées qui se retrouvent seules doivent s'installer dans un logement plus petit et plus pratique. Les logements existants peuvent répondre à ces besoins. On peut également construire des

Le coût de l'indépendance en 1986

Un grand nombre de personnes âgées de 75 ans et plus consacrent une part importante du revenu de leur ménage pour vivre de façon indépendante. Les locataires sont plus susceptibles que les propriétaires de dépenser une part élevée de leur revenu pour le logement. De plus, les personnes qui vivent seules, particulièrement les femmes, ont tendance à avoir des dépenses plus importantes que les couples au titre du logement.

Chez les aînés locataires qui vivaient seuls en 1986, 52 % des femmes et 46 % des hommes dépensaient au moins 30 % de leur revenu pour le logement. C'était aussi le cas de 33 % des couples âgés qui étaient locataires. En outre, 20 % des femmes et 15 % des hommes locataires qui vivaient seuls consacraient plus de 50 % de leur revenu au logement, alors que cette proportion était de 6 % pour les couples.

Les dépenses de logement représentent un fardeau beaucoup moins lourd pour les aînés propriétaires de leur logement. Par exemple, les proportions de propriétaires très âgés dépensant au moins le tiers de leur revenu pour le logement variaient entre 4 % pour les couples et 21 % pour les femmes vivant seules. Seule une faible proportion d'aînés qui étaient propriétaires consacraient 50 % ou plus de leur revenu au logement.

Dépenses de logement exprimées en pourcentage du revenu du ménage des aînés locataires et propriétaires (dépenses de 1986 par rapport au revenu de 1985)

	Pourcentage des personnes qui dépensent au moins 30 % de leur revenu pour le logement		Pourcentage des personnes qui dépensent au moins 50 % de leur revenu pour le logement	
	Locataires	Propriétaires	Locataires	Propriétaires
Femmes vivant seules	52	21	20	5
Hommes vivant seuls	46	15	15	4
Couples vivant seuls	33	4	6	1

Source: Statistique Canada, recensement du Canada de 1986.

2. À ce sujet, on peut consulter Leroy O. Stone et Susan Fletcher, « The Hypothesis of Age Patterns in Living Arrangement Passages », dans *Aging in Canada: Social Perspectives*, présenté par Victor W. Marshall, édité par Fitzhenry et Whiteside, 1987. On y fait l'examen des facteurs sur lesquels reposent les décisions concernant la situation des aînés dans le ménage.

immeubles conçus à leur intention ou apporter les modifications appropriées aux immeubles existants. Le nombre croissant d'aînés qui vivent seuls montre la nécessité d'offrir à ces personnes des services tels que les soins à domicile, la sécurité du logement, le transport et l'aide sociale. Ces services leur permettront de conserver une certaine indépendance et de retarder leur entrée dans un établissement qui les prendra entièrement en charge. Il est aussi probable que la demande relative aux soins en établissement s'accentuera. Selon les projections, le nombre de femmes de 75 ans et plus vivant dans un établissement pourrait atteindre près d'un quart de million en 2001, soit à peu près le double du chiffre de 1986. Le nombre d'hommes du même groupe d'âge vivant dans un établissement devrait passer de 43,500 à 75,500. Par conséquent, près de 19 % de tous les aînés vivront dans un établissement en 2001, comparativement à 16 % en 1986.

Durant la même période, on prévoit que la proportion d'aînés vivant avec d'autres personnes diminuera de façon marquée.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Pourcentage des hommes et des femmes âgés de 90 ans et plus vivant en établissement, 1971 et 1986

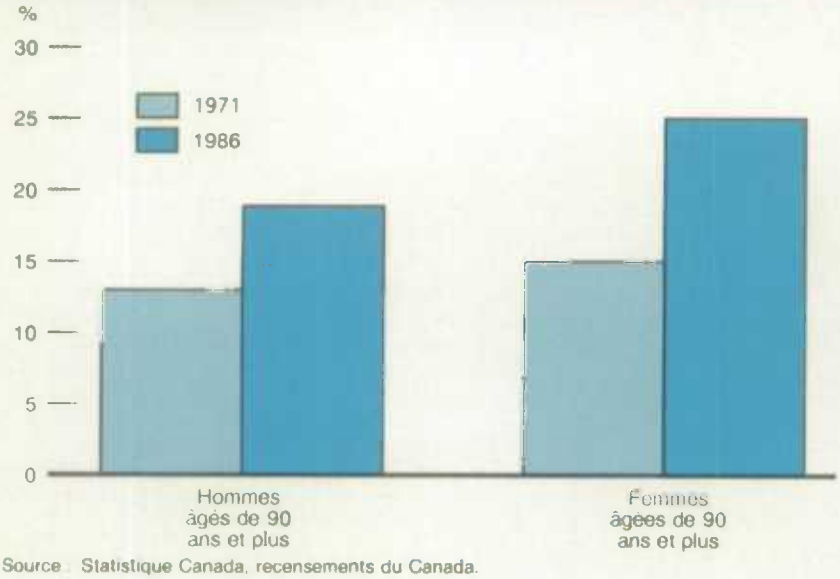

Source : Statistique Canada, recensements du Canada.

Projections relatives à la situation des aînés dans le ménage

Les projections de la population de 75 ans et plus jusqu'en 2001 sont fondées sur les données de la publication *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 1984-2000*. Toutefois, certaines corrections ont été faites. Ainsi, comme les données du recensement indiquaient qu'en 1986 la population de 75 ans et plus était moins élevée que prévu, les projections du nombre de ces personnes, pour 2001, ont été corrigées en conséquence.

Les projections relatives à la situation des personnes très âgées dans le ménage sont fondées principalement sur les tendances observées depuis 1971. Il est toutefois évident que la progression va ralentir et que la situation finira par se stabiliser, la proportion d'aînés vivant avec d'autres personnes ne pouvant continuer à diminuer très longtemps au rythme actuel sans devenir nulle. On suppose néanmoins que les tendances observées depuis quinze ans se maintiendront durant les quinze prochaines années.

Les projections relatives à la situation dans le ménage peuvent être fondées sur différentes hypothèses, particulièrement en ce qui a trait aux personnes âgées vivant dans un établissement. On présume que, grâce à l'augmentation de leur revenu réel, les aînés seraient financièrement en mesure de se procurer les services leur permettant de demeurer dans leur propre logement plus longtemps. D'autre part, il est possible qu'il n'y ait pas suffisamment de fonds pour construire des établissements destinés aux personnes âgées à un rythme correspondant à la croissance prévue de la demande. Comme solution de rechange, les administrations publiques et les organismes bénévoles pourraient augmenter leur aide aux services de soutien communautaires de façon que les aînés puissent continuer à vivre dans leur propre logement.

De plus, les progrès réalisés dans le domaine de la médecine et de la technologie pourraient contribuer soit à la hausse, soit à la baisse de la proportion d'aînés vivant dans un établissement. D'une part, la technologie médicale peut prolonger la vie des personnes impotentes, augmentant ainsi le nombre de personnes qui ont besoin de soins en établissement. D'autre part, la réadaptation fonctionnelle peut aider à réduire le nombre de personnes qui doivent passer leurs dernières années dans un établissement.

Situation des aînés dans le ménage, selon le sexe, Canada, 1971, 1986 et projections pour 2001

	1971		1986		2001 (projections)	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Hommes						
Vivant seuls	37,000	13	65,800	17	124,500	19
Vivant avec leur conjointe	142,400	51	221,900	57	407,000	62
Vivant avec d'autres personnes	69,500	25	51,700	13	43,000	6
Dans leur propre logement	20,700	7	17,000	4	13,500	2
Dans le logement d'une autre personne	48,800	17	34,700	9	29,500	4
Vivant dans un établissement	25,700	9	45,300	12	75,500	12
Autres	6,600	2	6,700	2	6,500	1
Total	**281,100**	**100**	**391,300**	**100**	**656,500**	**100**
Femmes						
Vivant seules	99,300	26	245,600	38	474,000	45
Vivant avec leur conjoint	70,300	18	119,800	18	231,500	22
Vivant avec d'autres personnes	152,800	39	146,200	23	111,000	10
Dans leur propre logement	52,300	14	49,100	8	32,000	3
Dans le logement d'une autre personne	100,500	26	97,100	15	79,000	8
Vivant dans un établissement	53,200	14	120,900	19	242,500	23
Autres	11,000	3	15,800	2	5,500	1
Total	**386,700**	**100**	**648,200**	**100**	**1,053,500**	**100**

Sources : Statistique Canada, recensements du Canada, et projections fondées sur la publication n° 91-529 au catalogue et corrigées en fonction des données du recensement de 1986.

Chez les femmes, cette proportion devrait chuter de 23 % à 10 % entre 1986 et 2001, et, chez les hommes, de 13 % à 6 %. Il s'agit là d'un important revirement par rapport à 1971. Cette année-là, en effet, 39 % des femmes très âgées vivaient avec d'autres personnes, ce qui représentait la situation la plus courante. Par ailleurs, 25 % des hommes très âgés habitaient avec d'autres personnes, situation qui constituait le deuxième choix de ceux-ci.

Les projections indiquent que la proportion d'hommes et de femmes âgés vivant avec leur conjoint devrait augmenter. Chez les hommes de 75 ans et plus, la proportion de ceux qui vivent avec leur épouse devrait passer de 57 % en 1986 à 62 % en 2001. Chez les femmes, on s'attend que la proportion passe de 18 % à 22 %.

Gordon E. Priest est directeur de la Division des statistiques sociales, du logement et des familles de Statistique Canada.

Santé et aide du milieu
vous révèle des faits des plus intéressants . . .

. . . sur l'usage du tabac et la consommation d'alcool au Canada

☐ La moitié des Canadiens fument ou sont exposés à la fumée de leurs proches. ☐ Les jeunes femmes sont plus susceptibles de fumer régulièrement que les jeunes hommes. ☐ En 1978, un buveur sur cinq prenait plus de treize consommations par semaine. En 1985, cette proportion était tombée à un buveur sur huit.

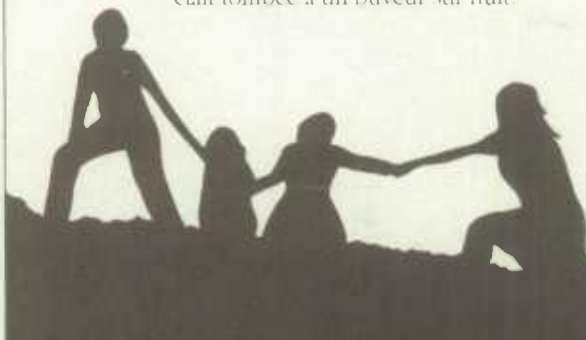

. . . sur l'état de santé des Canadiens

☐ Huit Canadiens sur dix considèrent que leur état de santé est bon ou excellent. ☐ Près de 40 % des adultes ont des kilos en trop. ☐ Les Canadiens à faible revenu consultent leur médecin plus fréquemment que les Canadiens ayant un revenu plus élevé; par contre, ils visitent leur dentiste moins souvent.

. . . sur la vie affective de la population canadienne

☐ En 1985, seulement 4% des Canadiens adultes ont déclaré être malheureux. Ces Canadiens se retrouvaient surtout parmi les personnes âgées, séparées, divorcées ou en chômage.

Vous trouverez aussi dans ***Santé et aide du milieu*** de l'information sur le soutien donné et reçu par les Canadiens âgés ainsi que sur les liens qui existent entre leurs activités sociales, leur santé et leur bonheur. Vous voulez d'autres faits? Vous les découvrirez en consultant l'édition 1985 de *Santé et aide du milieu*.

Santé et aide du milieu, n° 11-612F au catalogue, se vend $30 l'exemplaire au Canada et $32 l'exemplaire à l'étranger. Vous pouvez commander cette publication en écrivant ou en postant le bon de commande ci-joint à : Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6. Si vous désirez obtenir un service plus rapide, téléphonez au numéro sans frais 1-800-267-6677 et portez votre commande à votre compte Visa ou MasterCard. Veuillez faire votre chèque ou mandat-poste à l'ordre du Receveur général du Canada – Publications. Pour obtenir plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec le centre de consultation de Statistique Canada le plus près de chez vous.

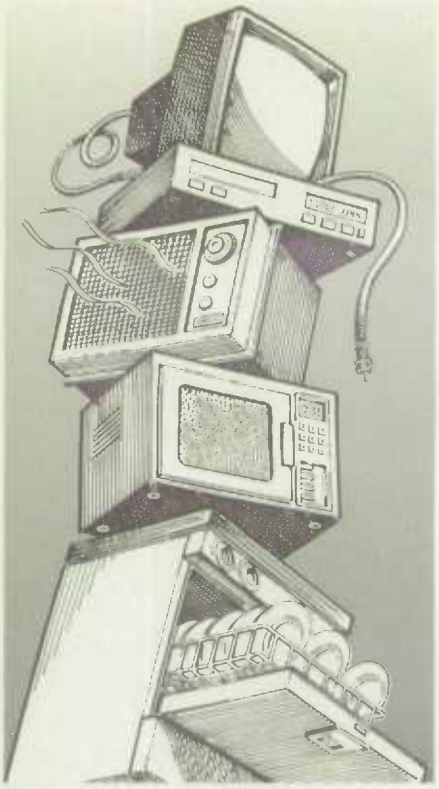

APPAREILS ET SERVICES DEVENUS INDISPENSABLES À LA MAISON

par Mary Sue Devereaux

Un certain nombre d'appareils et de services lancés sur le marché il n'y a pas si longtemps ont connu rapidement une telle popularité chez les Canadiens qu'ils sont pratiquement devenus indispensables au foyer. Les magnétoscopes et les fours à micro-ondes en sont des exemples; on en trouve dans une proportion élevée de foyers canadiens. On pourrait également considérer comme indispensables les congélateurs, les lave-vaisselle, les climatiseurs et la télévision par câbles. Quant aux micro-ordinateurs et à la télévision payante, on peut prévoir qu'ils deviendront également très courants.

Quatre ménages sur dix ont un magnétoscope ou un four à micro-ondes

Parmi les produits relativement nouveaux, ce sont les magnétoscopes et les fours à micro-ondes qui se sont le plus vendus au cours des années 80. En 1983, seulement 6 % des ménages canadiens possédaient un magnétoscope; en 1987, cette proportion avait atteint 45 %. L'acquisition de fours à micro-ondes s'est faite à un rythme presque aussi rapide. La proportion de ménages qui en possédaient un est passée de 5 % en 1979 à 43 % en 1987.

Un congélateur dans plus de la moitié des ménages

Certains appareils ne sont pas nouveaux; ils ont été lancés sur le marché depuis longtemps déjà. Le nombre de ménages qui en font l'acquisition augmente progressivement. Ainsi, en 1987, on trouvait un congélateur dans 57 % des foyers, comparativement à 51 % en 1980 et à seulement 13 % en 1961. Comme le tiers des ménages canadiens vivent en appartement et ne disposent par conséquent que d'un espace restreint, il est possible que la demande de congélateurs en soit limitée. En outre, l'efficacité accrue et la plus grande capacité du compartiment de congélation des réfrigérateurs peuvent avoir contribué à ralentir la demande de ce type d'appareil.

Télévision par câbles et télévision payante

De plus en plus de gens s'abonnent à la télévision par câbles. La proportion de ménages canadiens qui s'y étaient abonnés a augmenté régulièrement, et est passée de 40 % en 1975 à 67 % en 1987. Ce n'est cependant pas le cas de la télévision

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Pourcentage de ménages possédant des appareils ménagers pour la cuisine devenus indispensables, 1961-1987

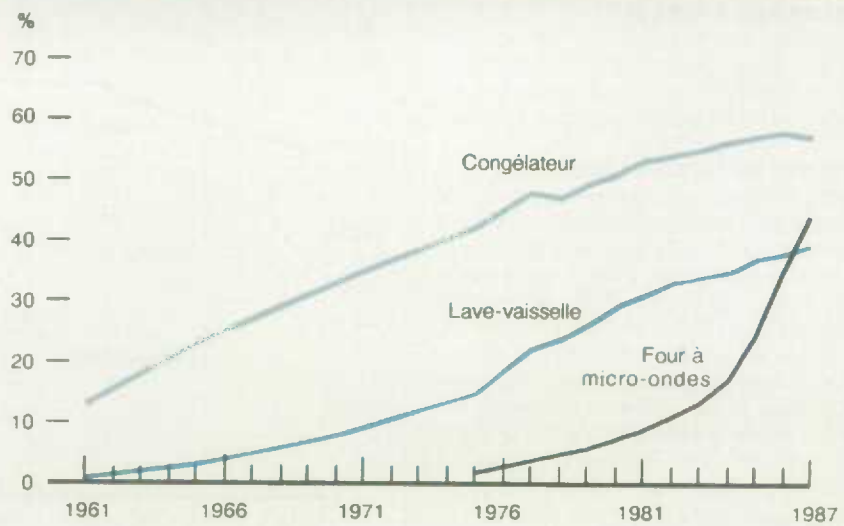

Source : Statistique Canada, publication n° 64-202 au catalogue.

payante. En 1986, seulement 10 % des ménages canadiens s'y étaient abonnés. Toutefois, la télévision par câbles et la télévision payante ne sont pas offertes dans toutes les régions. Il est probable que la proportion de ménages abonnés à ces services augmentera à mesure que s'étendront les réseaux de distribution.

Climatiseurs et lave-vaisselle

Bien que les lave-vaisselle et les climatiseurs (système central ou appareil installé dans une fenêtre) soient sur le marché depuis plus de 25 ans, le public a été relativement lent à les adopter. Au début des années 60, moins de 3 % des foyers canadiens avaient l'un de ces deux appareils. En 1980, près de 30 % des ménages possédaient un lave-vaisselle et 17 % avaient un climatiseur. La proportion de ménages possédant un lave-vaisselle a légèrement augmenté durant les années 80 pour atteindre près de 40 % en 1987; dans le cas des appareils de climatisation, la proportion s'est élevée à 20 %.

Téléphone et téléviseur : un seul ne suffit plus

La plupart des ménages possèdent un téléphone et un téléviseur. On ne considère plus aujourd'hui ces appareils comme des nouveautés. Le point de saturation (90 %) de la demande a d'ailleurs été atteint vers le milieu des années 60, et, en 1987, 98 % des foyers possédaient ces appareils.

Toutefois, un nombre croissant de Canadiens trouvent utile d'avoir plus d'un téléphone ou d'un téléviseur. En 1961, 8 % seulement des ménages avaient deux téléphones ou plus; en 1987, cette proportion avait monté à 57 %. De même, le pourcentage de foyers comptant au moins deux téléviseurs est passé de 4 % en 1961 à 47 % en 1987. En fait, 28 % des ménages avaient deux télécouleurs ou plus en 1987.

Micro-ordinateurs : l'informatique à domicile

En 1986, on ne trouvait un micro-ordinateur que dans 10 % des foyers. Peut-être, toutefois, le micro-ordinateur fera-t-il partie des biens indispensables de demain.

Le revenu est un facteur déterminant

Il n'est pas étonnant de constater que plus le revenu du ménage est élevé, plus il est probable que le ménage possède les nouveaux produits considérés comme indispensables. Ainsi, en 1987, 65 % des ménages dont le revenu annuel était de $55,000 ou plus avaient un four à micro-ondes; cette proportion n'atteignait que 18 % dans le cas des ménages ayant un revenu inférieur à $10,000. De même, 69 % des ménages dont le revenu s'élevait à $55,000 ou plus avaient un magnétoscope, comparativement à seulement 17 % dans le cas des ménages ayant un revenu inférieur à $10,000. Dans le cas des lave-vaisselle, la proportion était de 69 % pour la tranche de revenu la plus élevée et de 13 % pour la tranche de revenu la moins élevée.

Il en allait de même pour les congélateurs. Soixante-dix pour cent des ménages dont le revenu était de $55,000 ou plus possédaient un congélateur, comparativement à seulement 33 % des ménages dont le revenu était inférieur à $10,000. On peut en partie attribuer cet écart au genre de logement qu'occupaient ces deux groupes. Alors que 78 % des ménages de la tranche de revenu la plus élevée demeuraient dans un logement individuel non attenant, la majorité (61 %) des ménages à faible revenu vivaient en appartement, dans un logement de plain-pied ou dans une maison mobile.

Le revenu du ménage joue également dans le cas de la télévision par câbles. Près de huit ménages sur dix (78 %) ayant un revenu de $55,000 et plus se sont abonnés à la télévision par câbles. Bien que cette proportion soit moins importante chez les ménages à faible revenu, plus de la moitié d'entre eux (53 %) comptaient parmi les abonnés de ce service.

Les familles époux-épouse avec enfants sont les ménages les mieux « pourvus »

Outre le revenu, parmi les facteurs qui influent sur le fait d'avoir ou non l'un des appareils ou des services devenus indispensables figure le type de famille. Des proportions relativement élevées de familles époux-épouse avec enfants de moins de 18 ans possédaient un congélateur (75 %), un magnétoscope (65 %), un four à micro-ondes (56 %) et un lave-vaisselle (56 %). Par ailleurs, le revenu annuel de ces ménages ($44,400) se situait bien au-

Auparavant : des biens de luxe

De nombreux produits considérés comme des biens de luxe au moment de leur lancement sur le marché sont par la suite devenus des articles d'usage courant. Aujourd'hui, la plupart des foyers canadiens possèdent un réfrigérateur, une radio, un téléviseur et un téléphone. En fait, il y a longtemps que ces appareils ne sont plus des nouveautés. La demande a en effet atteint son point de saturation (90 %) il y a au moins vingt ans.

En 1948, seulement trois ménages sur dix (29 %) avaient un réfrigérateur. Cette proportion avait plus que doublé pour passer à sept sur dix (70 %) en 1954, puis à neuf sur dix (90 %) en 1960.

Dans le cas des radios et des téléviseurs, le point de saturation a été atteint assez rapidement. En 1941, 78 % des foyers canadiens possédaient déjà une radio, et, en 1947, cette proportion atteignait 90 %. De même, il n'a fallu qu'une dizaine d'années pour que la plupart des ménages aient un téléviseur, la proportion étant passée de 10 % en 1953 à 90 % en 1963.

Il a fallu un peu plus de temps avant que le téléphone ne devienne aussi courant. En 1941, seulement 40 % des ménages avaient un téléphone, et, en 1947, cette proportion ne s'élevait qu'à 50 %. Le point de saturation n'a été atteint qu'en 1966.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Pourcentage de ménages possédant au moins une radio, un téléphone, un réfrigérateur et un téléviseur, 1941-1966

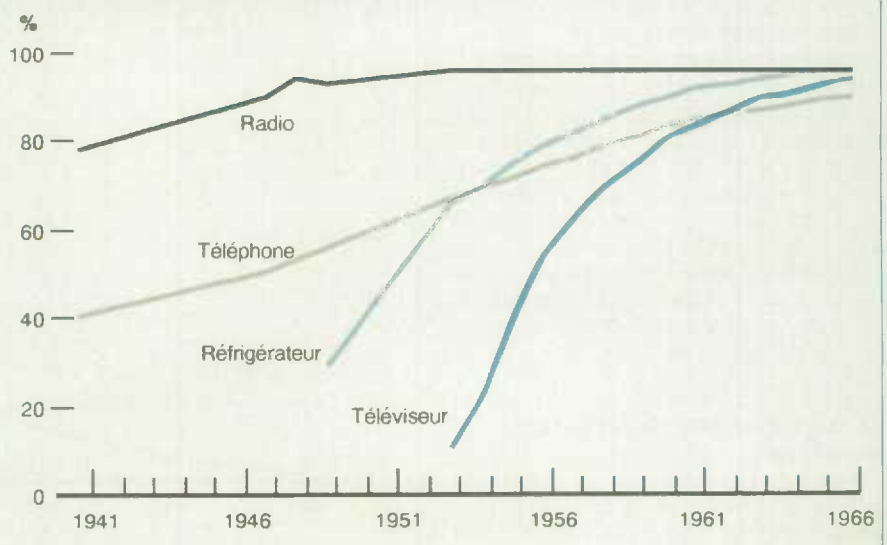

Source : Statistique Canada, publication n° 64-202 au catalogue.

dessus du revenu moyen de 1986 ($35,700). D'autre part, en 1987, 73 % de ces familles vivaient dans un logement individuel non attenant.

Bien que les familles monoparentales ayant des enfants de moins de 18 ans puissent avoir les mêmes besoins et les mêmes désirs que les familles époux-épouse, leur faible revenu ($19,100 en moyenne en 1986) ne permettait pas à une proportion importante d'entre elles d'acquérir ces produits. Un tiers de ces ménages possédaient un four à micro-ondes, alors que plus de la moitié des ménages époux-épouse avec enfants de moins de 18 ans en avaient un. Les proportions de familles monoparentales pourvues d'un magnétoscope (38 %), d'un lave-vaisselle (29 %) et d'un congélateur (43 %) étaient au moins de 25 points inférieures aux proportions correspondantes pour les familles époux-épouse avec enfants de moins de 18 ans.

Les couples mariés sans enfants au foyer avaient généralement des appareils et des services devenus indispensables dans des proportions plus élevées que les familles monoparentales avec enfants de moins de 18 ans. Par contre, ils avaient ces appareils et ces services dans des proportions moindres que les autres ménages avec enfants. Les couples mariés ne forment toutefois pas un groupe homogène; en effet, cette catégorie comprend autant les nouveaux mariés que les parents sans enfants au foyer qui sont à la retraite et qui peuvent avoir un revenu discrétionnaire appréciable.

Ce sont les ménages d'une personne qui étaient les moins susceptibles d'avoir les appareils et services devenus indispensables. On a remarqué que, jusqu'à un certain point, l'âge de la personne vivant seule influait sur le genre de produits achetés. Dans tous les cas, cependant, les proportions dans lesquelles ces personnes possèdent ces produits sont faibles. Les personnes de 65 ans et plus vivant seules étaient plus susceptibles que les personnes plus jeunes qui vivent seules d'avoir un congélateur (37 % comparativement à 23 %) ou un climatiseur (20 % comparativement à 16 %). Par ailleurs, les personnes plus jeunes étaient proportionnellement plus nombreuses à posséder un magnétoscope (27 % comparativement à 8 %), un four à micro-ondes (25 % comparativement à 18 %) ou un micro-ordinateur (5 % comparativement à 1 %). De même, elles étaient plus nombreuses à s'être abonnées à la télévision payante (9 % comparativement à 3 %).

Le genre de ménage a cependant peu d'incidence sur l'abonnement à la télévision par câbles. Environ les deux tiers des ménages (ménages d'une personne, familles monoparentales et familles époux-épouse avec ou sans jeunes enfants) s'étaient abonnés à ce service.

Régions rurales et régions urbaines

Le fait de vivre à la ville ou à la campagne influait peu sur l'achat de quelques-uns des appareils et services devenus indispensables. En ce qui a trait aux autres, on a remarqué que certains d'entre eux étaient soit plus courants dans les régions rurales, soit plus courants dans les régions urbaines. La proportion de ménages propriétaires d'un magnétoscope était presque identique dans les grandes villes et les régions rurales. En 1987, 46 % des ménages des régions urbaines de 100,000 habitants ou plus avaient un magnétoscope, comparativement à 42 % dans les régions rurales. De même, 40 % des ménages urbains avaient un lave-vaisselle, comparativement à 39 % des ménages ruraux.

Par ailleurs, les congélateurs étaient beaucoup plus courants à la campagne que dans les villes. Plus de huit ménages ruraux sur dix (81 %) avaient un congélateur, alors que, dans les grandes villes, moins de la moitié des ménages (48 %) en possédaient un. Cette différence est sans doute attribuable, en partie, au faible nombre de personnes qui demeurent en appartement dans les régions rurales.

La proportion de ménages possédant un four à micro-ondes était également plus élevée à la campagne (49 %) que dans les

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Pourcentage de ménages ayant des appareils et des services de communication devenus indispensables, 1961-1987

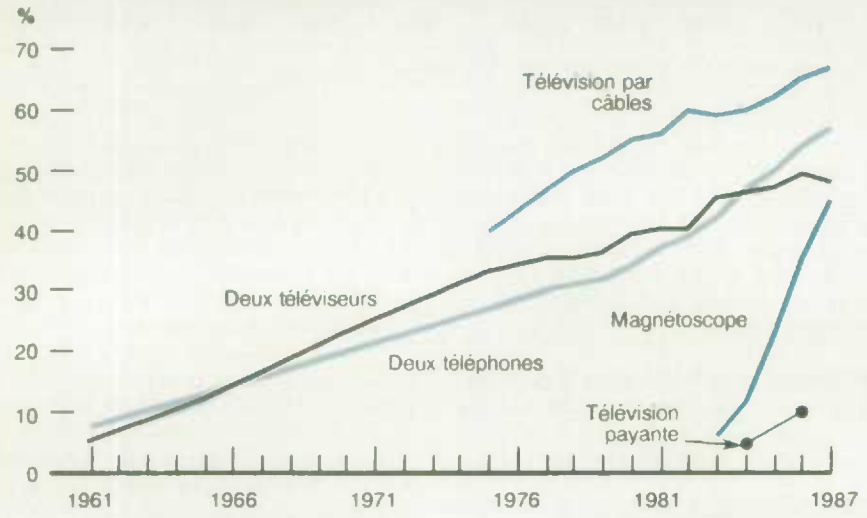

Source : Statistique Canada, publication n° 64-202 au catalogue.

Pourcentage, en 1987, des ménages ayant des appareils et des services devenus indispensables, selon certaines tranches de revenu de 1986

Appareils et services	Tranche de revenu de 1986			Revenu moyen de 1986 des ménages qui possèdent le produit ou se sont abonnés au service
	Moins de $10,000	Plus de $55,000	Total	
	%			$
Télévision par câbles	53	78	67	38,300
Congélateur	33	70	57	39,800
Magnétoscope	17	69	45	44,700
Four à micro-ondes	18	65	43	43,800
Lave-vaisselle	13	69	39	47,100
Climatiseur	11	30	20	43,900
Micro-ordinateur[1]	2	20	10	46,900
Télévision payante[1]	4	15	10	43,300

1. Données sur le revenu de 1985.
Source : Statistique Canada, publication n° 13-218 au catalogue.

Pourcentage de ménages ayant des appareils et des services devenus indispensables, selon la province, 1987

Appareils et services	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Canada
						%					
Télévision par câbles	61	46	60	59	58	73	67	48	67	84	67
Congélateur	71	60	61	66	45	58	68	77	66	60	57
Deux téléphones ou plus	49	47	53	51	53	61	58	48	63	54	57
Deux téléviseurs ou plus	52	42	50	50	51	46	50	47	48	40	47
Magnétoscope	45	35	45	43	44	46	47	40	48	44	45
Four à micro-ondes	22	33	35	33	37	44	53	57	56	45	43
Lave-vaisselle	15	23	24	25	42	36	39	43	53	45	39
Climatiseur	..	..	3	4	13	32	38	25	9	7	20
Télévision payante[1]	4	..	7	6	7	13	3	6	11	9	10
Micro-ordinateur[1]	10	..	12	10	9	12	9	9	12	10	10
Total des ménages (en milliers)	**168**	**43**	**313**	**246**	**2,530**	**3,451**	**405**	**378**	**872**	**1,149**	**9,556**

.. nombres infimes. 1. Données de 1986. Source : Statistique Canada, publication n° 64-202 au catalogue.

villes (40 %). Cet écart n'était cependant pas aussi marqué que dans le cas des congélateurs.

D'autre part, la proportion de ménages urbains qui avaient un climatiseur (23 %) était deux fois plus importante que celle des ménages ruraux (11 %). De même, la proportion de ménages abonnés à la télévision par câbles et à la télévision payante était beaucoup plus élevée dans les villes qu'à la campagne, probablement en raison de la plus grande accessibilité à ces services dans les villes. En 1987, 77 % des foyers situés dans les grandes régions urbaines s'étaient abonnés à la télévision par câbles, alors que cette proportion n'était que de 20 % dans les régions rurales. De même, 12 % des ménages urbains s'étaient abonnés à la télévision payante, comparativement à seulement 2 % des ménages ruraux.

Différences importantes selon la province

La proportion de ménages ayant des appareils et des services devenus indispensables variait considérablement d'une province à une autre. Alors que 22 % des foyers de Terre-Neuve possédaient un four à micro-ondes, cette proportion était au moins deux fois et demie plus élevée (57 %) en Saskatchewan. La proportion de ménages possédant un magnétoscope variait entre 35 % à l'Île-du-Prince-Édouard et 48 % en Alberta.

L'Alberta présentait aussi la plus forte proportion de ménages pourvus d'un lave-vaisselle (53 %) et Terre-Neuve, la plus faible (15 %). C'est en Saskatchewan que la proportion de ménages ayant un congélateur était la plus importante (77 %) et au Québec qu'elle était la plus faible (45 %).

La plus forte proportion d'abonnés de la télévision par câbles se trouvait en Colombie-Britannique (84 %) et la moins importante à l'Île-du-Prince-Édouard (46 %); la différence entre ces deux provinces était probablement attribuable à l'accessibilité de ce service. Les Ontariens étaient les plus susceptibles de souscrire un abonnement à la télévision payante (13 %) et les Manitobains, les moins susceptibles (3 %). La proportion la plus élevée de foyers possédant plus d'un téléviseur se trouvait à Terre-Neuve (52 %). La proportion de foyers pourvus d'un climatiseur était inférieure à 5 % dans les provinces de l'Atlantique, mais elle atteignait 38 % au Manitoba; cet écart n'a rien d'étonnant, compte tenu des différences climatiques entre les deux régions.

C'est finalement en Ontario, en Alberta et en Nouvelle-Écosse que l'on trouve la plus forte proportion de ménages dotés d'un micro-ordinateur, soit 12 %.

Mary Sue Devereaux est rédactrice en chef de la revue *Tendances sociales canadiennes*.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Pourcentage de certains genres de ménages familiaux ayant des appareils et des services devenus indispensables, 1987

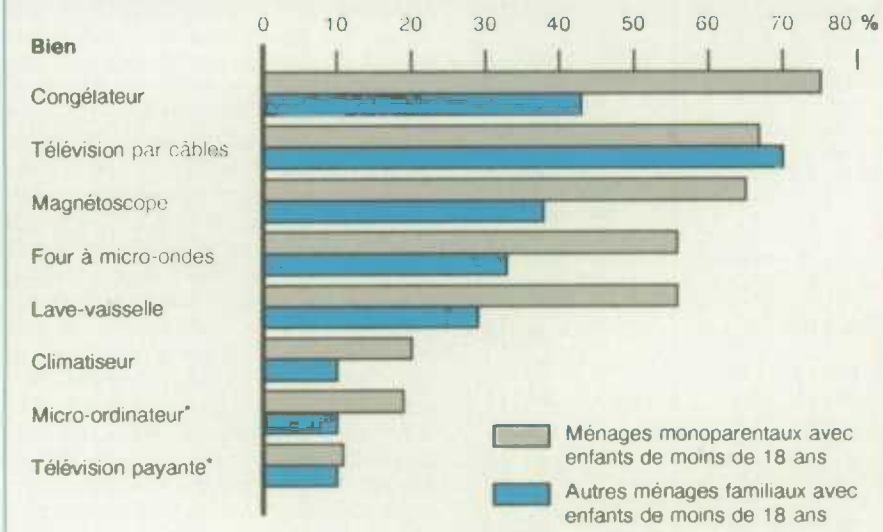

* Données de 1986.
Source : Statistique Canada, publication n° 13-218 au catalogue.

LES UNIONS LIBRES : PRÈS D'UN DEMI-MILLION EN 1986

par Pierre Turcotte

Un nombre croissant de Canadiens vivent en couple sans être mariés. Ainsi, entre 1981 et 1986, le nombre d'unions libres a augmenté de façon marquée, tandis que le nombre de couples mariés n'a connu qu'une faible hausse. On observe donc un accroissement non seulement du nombre mais aussi de la proportion de couples vivant en union libre.

Les caractéristiques des personnes vivant en union libre diffèrent de celles des personnes mariées. Bien que l'âge moyen des partenaires vivant en union libre ait été plus élevé en 1986 qu'en 1981, il demeurait inférieur,dans une mesure assez importante, à celui des personnes mariées. Quel que soit leur âge, les couples non mariés étaient en outre moins susceptibles que les couples mariés d'avoir des enfants au foyer.

Brusque accroissement du nombre d'unions libres

Selon les données du recensement, 487,000 couples (soit 974,000 personnes) vivaient en union libre en 1986, soit une augmentation de 37 % par rapport à 1981. Cette augmentation dépasse de beaucoup celle du nombre de couples mariés, qui n'a été que de 2.7 %. Les couples non mariés représentaient donc 8 % de l'ensemble des couples en 1986, comparativement à 6 % en 1981.

Plus d'unions libres et moins de mariages

La proportion de personnes de 15 ans et plus formant un couple marié ou non a diminué légèrement entre 1981 et 1986, étant passée de 61.1 % à 60.6 %. Toutefois, cette légère baisse ne rend pas entièrement compte de la situation. En fait, la proportion de partenaires vivant en union libre a connu une hausse, et cette augmentation a presque compensé la

diminution appréciable de la proportion de personnes mariées.

Ainsi, la proportion de personnes vivant en union libre a gagné 1.1 point, étant passée de 3.9 % en 1981 à 5.0 % en 1986. Cette augmentation a presque contrebalancé la chute de 1.7 point de la proportion de personnes mariées, qui est tombée de 57.3 % à 55.6 %.

Le choix des jeunes couples

On note que les jeunes sont relativement peu portés à vivre en couple. En effet, moins de 3 % des personnes de 15 à 19 ans formaient un couple en 1986. Par contre, la proportion atteignait 75 % chez les personnes de 30 à 34 ans.

On constate par ailleurs que plus les personnes formant un couple sont jeunes, plus elles sont susceptibles de vivre en union libre. En 1986, six partenaires sur dix âgés de 15 à 19 ans cohabitaient hors mariage. Chez les personnes de 20 à 24 ans, un peu plus de trois partenaires sur dix vivaient en union libre et, chez celles de 25 à 29 ans, on en comptait moins de deux sur dix. Dans les autres groupes d'âge, la proportion de personnes non mariées par rapport à l'ensemble des personnes vivant en couple était faible et diminuait avec l'âge. Toutefois, indépendamment de l'âge des partenaires, on notait un nombre proportionnellement plus élevé d'unions libres en 1986 que cinq années auparavant.

De jeunes adultes pour la plupart

Les personnes qui vivent en union libre sont relativement jeunes. Plus de la moitié des femmes et 43 % des hommes cohabitant hors mariage en 1986 avaient moins de 30 ans.

Pourcentage des partenaires vivant en union libre par rapport à l'ensemble des personnes vivant en couple, selon le groupe d'âge, 1981 et 1986

Groupe d'âge	1981	1986
15 à 19 ans	49.5	59.6
20 à 24 ans	23.1	32.9
25 à 29 ans	11.3	16.6
30 à 34 ans	6.8	10.3
35 à 39 ans	5.1	7.4
40 à 44 ans	3.9	5.9
45 à 49 ans	3.0	4.5
50 à 54 ans	2.4	3.5
55 à 59 ans	1.8	2.6
60 à 64 ans	1.5	2.1
65 ans et plus	1.0	1.5
Total	**6.4**	**8.3**

Source: Statistique Canada, recensements du Canada.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Personnes vivant en union libre, selon le groupe d'âge et le sexe, 1986

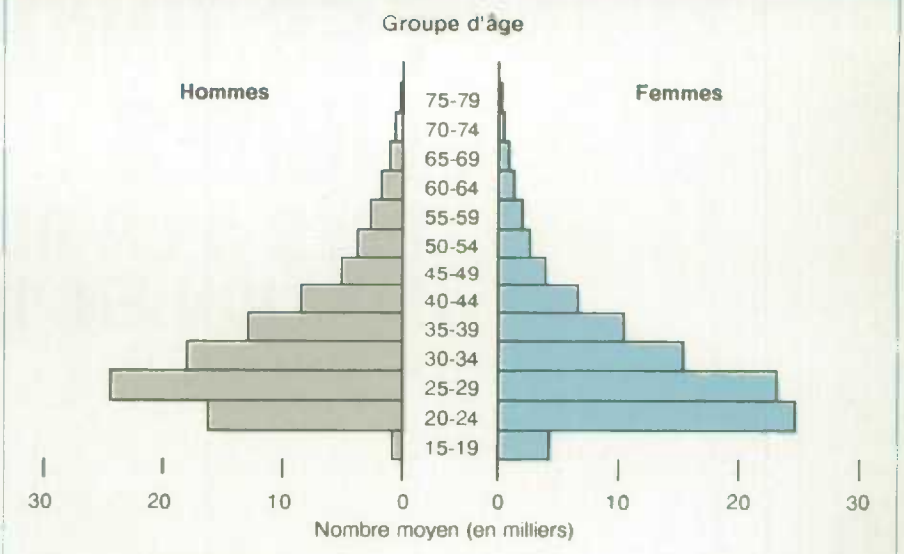

Source : Statistique Canada, recensement du Canada de 1986

Taux de cohabitation selon le groupe d'âge et le sexe, 1981 et 1986

Groupe d'âge	Hommes		Femmes	
	1981	1986	1981	1986
15 à 19 ans	0.7	0.5	3.0	2.4
20 à 24 ans	9.1	8.5	14.9	15.1
25 à 29 ans	18.7	20.0	20.8	23.4
30 à 34 ans	22.5	24.7	19.1	22.9
35 à 39 ans	22.7	25.1	16.5	19.6
40 à 44 ans	19.2	23.3	13.4	16.6
45 à 49 ans	15.5	19.5	10.0	13.3
50 à 54 ans	11.9	15.8	7.1	9.5
55 à 59 ans	9.0	11.9	4.5	6.1
60 à 64 ans	7.0	9.1	2.7	3.8
65 ans et plus	3.0	4.3	0.7	1.1
Total	**9.5**	**11.9**	**8.7**	**10.7**

Source: Statistique Canada, recensements du Canada.

Bien que les jeunes adultes continuent de représenter une proportion importante des personnes vivant en union libre, l'âge médian de ces dernières en 1986 était supérieur de deux ans environ à l'âge médian enregistré en 1981. L'âge médian des hommes est passé de 28.9 à 30.7 ans et celui des femmes, de 26.1 à 28.1 ans.

Quoi qu'il en soit, les partenaires des couples non mariés demeurent considérablement plus jeunes que ceux des couples mariés. En 1986, l'âge médian des hommes mariés était de 43.8 ans et celui des femmes mariées, de 40.8 ans.

Hausse des taux de cohabitation

La tendance à vivre en union libre chez les personnes de divers groupes d'âge peut être mesurée en utilisant le taux de cohabitation. Ce dernier correspond à la proportion de personnes cohabitant hors mariage par rapport à la population susceptible de vivre en union libre, c'est-à-dire les célibataires et les personnes séparées, divorcées ou veuves.

Dans l'ensemble, les taux de cohabitation des hommes et des femmes ont augmenté entre 1981 et 1986. Chez les hommes, ce taux est passé de 9.5 % à 11.9 % et, chez les femmes, de 8.7 % à 10.7 %.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Taux de cohabitation[1], Canada et provinces, 1981 et 1986

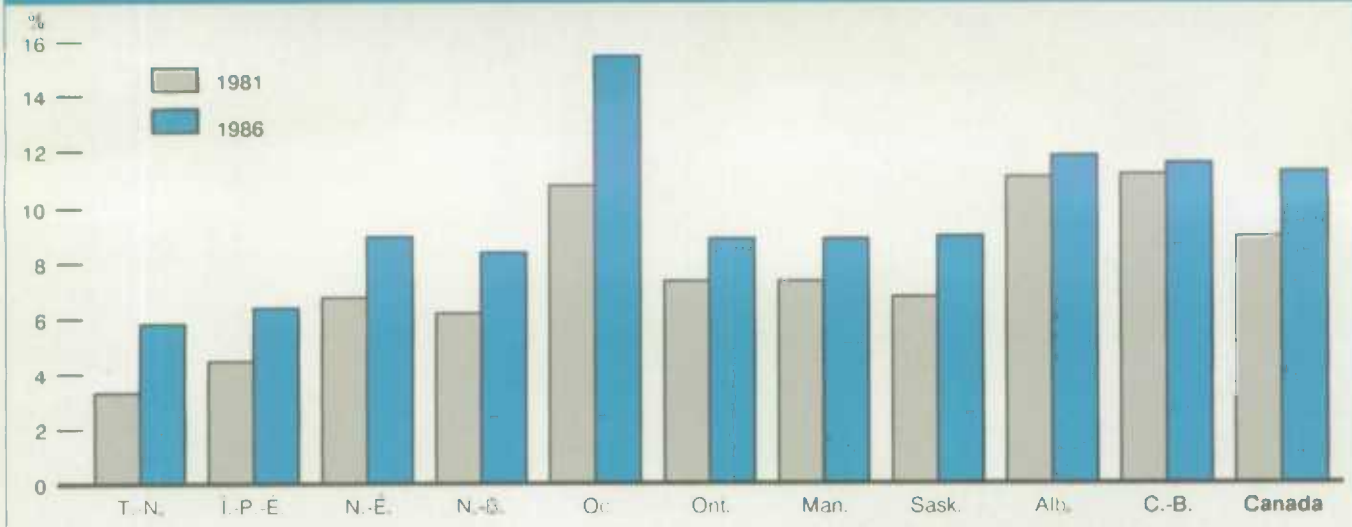

1. Les taux de cohabitation sont calculés pour chaque province en divisant le nombre de personnes vivant en union libre par le chiffre de la population non mariée.

Source : Statistique Canada, recensements du Canada.

Population de 15 ans et plus selon le type d'union, l'âge et le sexe, Canada, 1981 et 1986

	Union libre		Mariage		Population totale	
	1981	1986	1981	1986	1981	1986
Hommes						
15 à 19 ans	8,340	4,655	6,060	2,585	1,150,185	965,280
20 à 24 ans	83,080	81,630	223,065	133,325	1,137,555	1,095,400
25 à 29 ans	88,120	122,670	588,505	525,565	1,058,940	1,138,670
30 à 34 ans	61,160	90,335	730,165	699,385	1,002,510	1,065,220
35 à 39 ans	38,715	65,005	639,110	737,880	809,375	996,965
40 à 44 ans	24,230	42,395	537,410	617,685	663,420	799,710
45 à 49 ans	17,630	26,525	509,025	514,255	622,935	649,960
50 à 54 ans	13,315	19,210	497,350	484,815	609,385	606,090
55 à 59 ans	9,080	13,705	455,545	467,525	556,100	582,885
60 à 64 ans	5,740	9,245	369,300	417,875	450,870	519,410
65 ans et plus	7,200	11,555	698,825	793,495	939,080	1,059,760
Total	**356,605**	**486,940**	**5,254,355**	**5,394,390**	**9,000,350**	**9,479,350**
Femmes						
15 à 19 ans	32,450	21,535	35,555	15,155	1,114,660	926,805
20 à 24 ans	109,625	123,505	416,685	284,620	1,153,110	1,104,015
25 à 29 ans	77,675	116,085	708,420	670,485	1,082,080	1,165,550
30 à 34 ans	47,865	76,735	756,430	758,415	1,007,580	1,093,095
35 à 39 ans	29,325	52,670	622,640	739,240	800,695	1,007,695
40 à 44 ans	18,715	33,950	516,655	593,330	656,785	797,365
45 à 49 ans	13,275	21,110	480,915	490,235	613,370	649,455
50 à 54 ans	10,290	14,430	467,950	453,670	613,480	606,145
55 à 59 ans	7,450	10,410	435,940	430,590	601,905	601,245
60 à 64 ans	4,770	7,625	330,055	384,980	506,260	584,535
65 ans et plus	5,170	8,895	483,105	573,685	1,202,310	1,396,940
Total	**356,605**	**486,940**	**5,254,355**	**5,394,390**	**9,352,235**	**9,932,845**

Source: Statistique Canada, recensements du Canada.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Pourcentage de personnes vivant en union libre, selon l'état matrimonial déclaré et le groupe d'âge, 1986

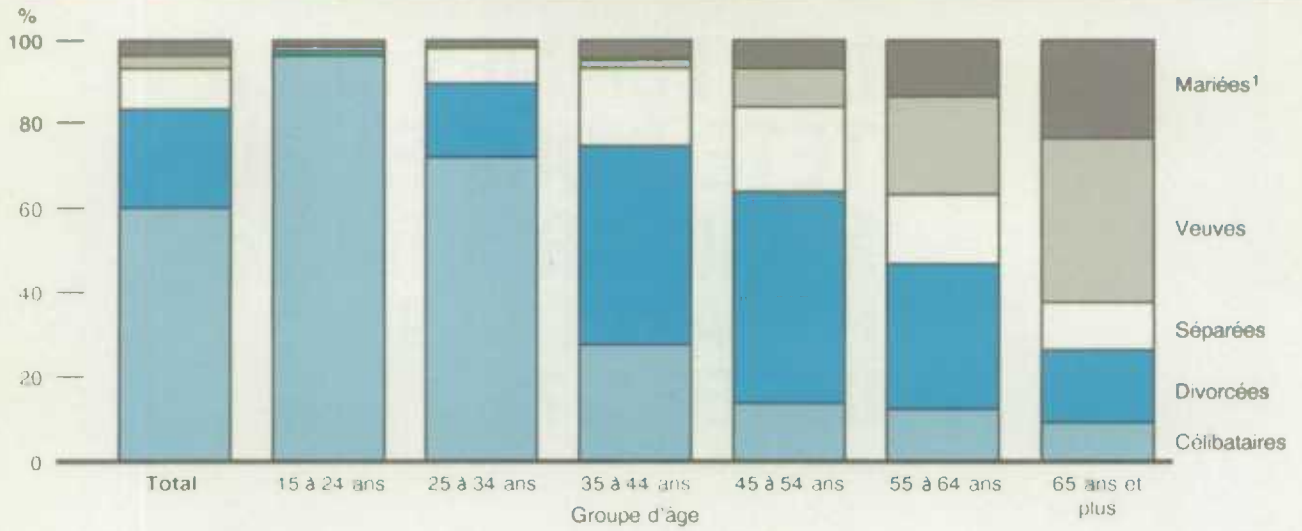

1. Les données du recensement ne permettent pas de déterminer pourquoi certaines personnes qui vivaient en union libre se sont déclarées mariées.
Source : Statistique Canada, recensement du Canada de 1986

On a toutefois noté une baisse des taux de cohabitation chez les jeunes de 15 à 19 ans. Cette baisse ne signifie pas qu'un plus grand nombre se marient, mais simplement qu'ils ont moins tendance à vivre en couple. La proportion de jeunes qui demeurent avec leurs parents s'est en effet accrue. On a observé la même tendance chez les hommes de 20 à 24 ans. Par ailleurs, dans les groupes d'âge plus élevés, les taux de cohabitation des hommes et des femmes ont augmenté entre 1981 et 1986.

Bien qu'en 1986 les hommes de 25 à 29 ans aient formé le groupe le plus important de partenaires masculins en union libre, ce sont les hommes de 35 à 39 ans qui avaient le taux de cohabitation le plus élevé, soit 25.1 %. Par ailleurs, ce taux était de 20.0 % pour les hommes de 25 à 29 ans et de 8.5 % seulement pour les 20 à 24 ans.

On remarquait la même tendance chez les femmes, mais à un plus jeune âge. Quoique les femmes de 20 à 24 ans aient formé le groupe le plus important de partenaires féminines non mariées, ce sont celles de 25 à 29 ans qui présentaient le taux de cohabitation le plus élevé, soit 23.4 %. Le taux de cohabitation des femmes de 20 à 24 ans était beaucoup plus faible et n'atteignait que 15.1 %.

Différences considérables entre les provinces

Entre 1981 et 1986, le taux de cohabitation s'est accru fortement au Québec, étant passé de 10.8 % à 15.5 %. On peut établir un lien entre cette hausse et la baisse de la proportion de personnes qui se sont mariées dans cette province. En outre, en 1986, le Québec présentait le taux de cohabitation le plus élevé au Canada. L'Alberta (11.9 %) et la Colombie-Britannique (11.6 %) avaient aussi des taux supérieurs à la moyenne nationale, qui se situait à 11.3 %.

En 1981, c'était la Colombie-Britannique, suivie de l'Alberta et du Québec, qui présentait le taux de cohabitation le plus élevé. En 1986, le taux du Québec ayant augmenté de 4.7 points et ceux de l'Alberta et de la Colombie-Britannique de moins d'un point, le Québec s'est retrouvé au premier rang, suivi de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Par ailleurs, Terre-Neuve (5.9 %) et l'Île-du-Prince-Édouard (6.4 %) connaissaient les taux de cohabitation les plus faibles en 1986 comme en 1981. Dans les autres provinces, les taux variaient entre 8.4 % et 9.0 % en 1986.

Pas seulement pour les célibataires

En 1986, la plupart des partenaires vivant en union libre (59 %) étaient célibataires. En outre, plus du tiers (37 %) avaient déjà été mariés (les autres (4 %) ayant déclaré être « mariés »).

Conformément aux prévisions, presque tous les partenaires vivant en union libre âgés de 15 à 24 ans étaient célibataires. La proportion de personnes cohabitant hors mariage qui avaient déjà été mariées augmentait avec l'âge.

Moins d'enfants au foyer

Quel que soit leur âge, les couples non mariés sont moins susceptibles que les couples mariés d'avoir des enfants à la maison. En 1986, les couples vivant en union libre comptaient en moyenne 0.6 enfant au foyer, comparativement à 1.3 pour les couples mariés.

Entre 1981 et 1986 toutefois, la proportion de couples non mariés qui avaient des enfants a augmenté, tandis que celle de couples mariés ayant des enfants baissait légèrement. En 1986, 37.8 % des couples vivant en union libre avaient des enfants au foyer, comparativement à 34.2 % en 1981. Quant aux couples mariés, cette proportion était de 64.8 % en 1986, comparativement à 66.2 % en 1981.

On ne peut cependant se fonder sur le nombre d'enfants qui habitent avec un couple non marié pour déterminer le taux de fécondité des femmes vivant en union libre; ces enfants peuvent, par exemple, être issus d'une union précédente.

Quatre couples sur dix finissent par se marier

Vivre en union libre n'exclut pas la possibilité du mariage. Les résultats d'une enquête menée en 1984[1] indiquent en effet que 46 % des hommes et 43 % des femmes qui vivaient en union libre ont épousé leur partenaire par la suite. La cohabitation n'est donc pas toujours un choix définitif et représente, dans de nombreux cas, une étape préliminaire au mariage[2].

1. Statistique Canada, n° 99-955 au catalogue.
2. Voir le numéro d'automne de 1986 de *Tendances sociales canadiennes* pour plus de renseignements.

Pierre Turcotte est analyste à la Division des statistiques sociales, du logement et des familles de Statistique Canada.

LES FEMMES À LA TÊTE D'UNE FAMILLE MONOPARENTALE : PENDANT COMBIEN DE TEMPS ?

par Maureen Moore

Selon les résultats du recensement de 1986, le Canada comptait au total 702,000 femmes chefs de famille monoparentale. Cependant, le recensement ne brosse un portrait de la situation qu'à un moment précis et ne nous renseigne pas sur l'évolution de la situation. Ces résultats n'indiquent pas combien de femmes ont déjà été à la tête d'une famille monoparentale ni pendant combien de temps elles l'ont été. L'Enquête sur la famille menée par Statistique Canada en 1984 a permis de rendre compte de cette évolution. Lors de cette enquête, on a demandé aux femmes quels étaient leurs antécédents conjugaux et combien d'enfants elles avaient eus ou adoptés. Selon les résultats obtenus, 1.4 million de femmes âgées de 18 à 65 ans avaient déjà été ou étaient encore chefs de famille monoparentale. Ces femmes représentaient 18 % de l'ensemble des femmes de leur groupe d'âge et 26 % de celles qui avaient eu des enfants.

On note d'autre part que les deux tiers des femmes chefs de famille monoparentale ont cessé de faire partie de ce groupe à la suite de leur engagement dans une relation de couple ou du départ de leurs enfants de la maison. L'enquête révèle également que c'est en moyenne au bout de cinq ans et demi qu'elles ont cessé d'être l'unique soutien de leur famille. Il est à noter cependant que cette estimation peut légèrement être inférieure à la réalité, étant donné qu'on a également tenu compte, dans le calcul, des femmes qui continuaient d'élever seules leurs enfants au moment de l'enquête.

Les femmes chefs de famille monoparentale forment une population diversifiée. L'âge auquel elles commencent à élever seules leurs enfants, le temps que durera cette étape de leur vie, la probabilité qu'elles cessent de faire partie des femmes chefs de famille monoparentale et l'événement qui a amené ce changement sont autant de caractéristiques qui varient énormément. On ne peut parler de facteur

déterminant que si l'on évoque les événements à la suite desquels ces femmes se sont retrouvées seules à la tête de leur famille. Il s'agit des événements suivants : la séparation, le divorce, le décès du conjoint ou la naissance d'enfants en dehors des liens du mariage ou d'une relation de couple vivant en union libre.

Le fait d'être l'unique soutien de famille, ainsi que le temps que durera cette situation, a des conséquences sociales et économiques importantes. Les familles monoparentales dont le chef est une femme ont en général un revenu inférieur à celui des familles qui ont à leur tête les deux parents. On peut donc présumer qu'elles ont davantage besoin d'aide et de services de soutien.[1] En outre, on note que le nombre et la proportion d'enfants de moins de 25 ans faisant partie de familles monoparentales sont plus élevés. Au Canada, ce nombre était de 1.16 million en 1986, soit 14 % de l'ensemble des enfants vivant avec leurs parents, comparativement à 10 % environ en 1976, c'est-à-dire un peu moins de 900,000. Le nombre et la proportion d'enfants ayant déjà, à un moment ou à un autre, fait partie d'une famille monoparentale sont bien sûr beaucoup plus élevés.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Âge moyen des femmes au début de la première expérience de parent seul, selon la cause

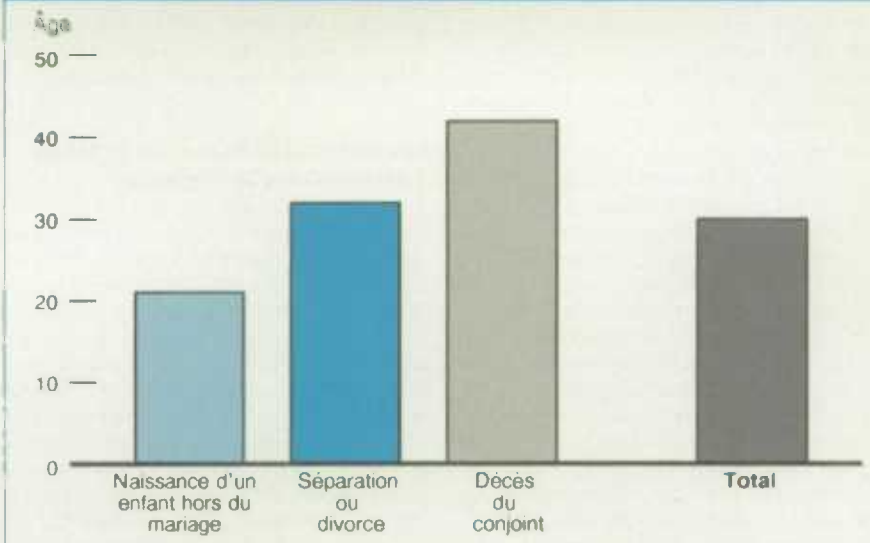

Source : Statistique Canada, Division des statistiques sociales, du logement et des familles, Enquête sur la famille

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Répartition en pourcentage des premières expériences de parent seul qui étaient terminées en février 1984, selon la cause

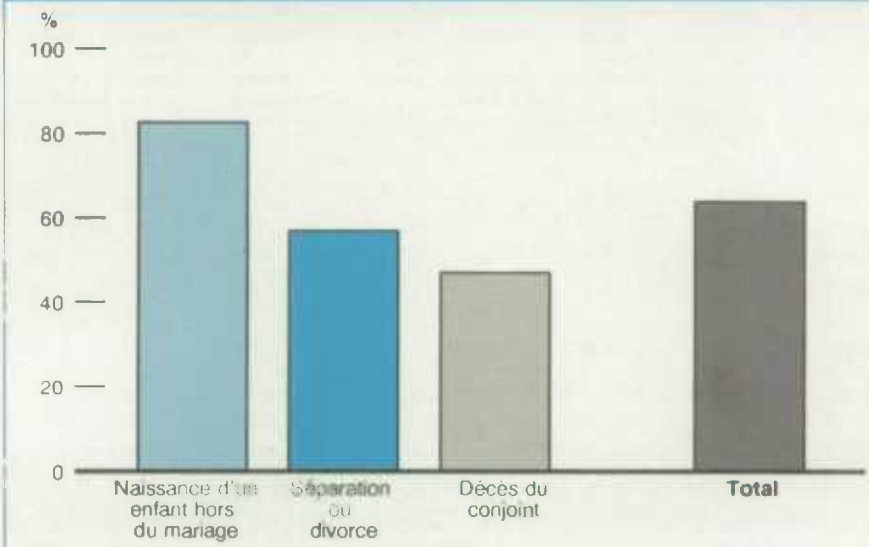

Source : Statistique Canada, Division des statistiques sociales, du logement et des familles, Enquête sur la famille.

L'événement origine

Un grand nombre de femmes qui élèvent seules leurs enfants se sont retrouvées dans cette situation après une séparation ou un divorce ; c'est du moins le cas de la moitié d'entre elles (50 %). Le tiers, environ 33 %, étaient mères célibataires et le reste (17 %) veuves. Comme ces femmes n'avaient pas le même âge au moment où elles sont devenues chefs de famille monoparentale, ce qu'elles ont vécu a été différent pour chaque groupe. C'est principalement la durée de cette étape de leur vie qui a varié le plus.

Les mères célibataires : expérience précoce et de courte durée

Les 160,000 femmes qui sont devenues chefs de famille monoparentale à la suite de la naissance d'un enfant naturel étaient généralement jeunes. L'âge moyen auquel elles s'étaient trouvées dans cette situation était de 20.6 ans. En outre, ce sont les mères célibataires qui ont élevé seules leurs enfants le moins longtemps. En moyenne, elles n'ont été chefs de famille monoparentale que pendant 4.4 ans. Il est à noter que, dans ce calcul, on a inclus les femmes qui continuaient à élever seules leurs enfants.

Au moment de l'enquête, 83 % des mères célibataires avaient cessé d'être l'unique soutien de leur famille. En moyenne, celles-ci avaient élevé seules leurs enfants pendant 3.5 ans. En revanche, les 17 % qui, au moment de l'enquête, étaient toujours à la tête d'une famille monoparentale, l'étaient depuis 8.9 ans en moyenne.

Pour la plupart des mères célibataires qui n'étaient plus chefs de famille monoparentale (97 %), on note qu'elles ont cessé de l'être à la suite de leur engagement dans une vie de couple. Il était peu probable que l'événement à l'origine de ce changement ait pu être le départ des enfants du foyer familial, étant donné le jeune âge de ceux-ci au moment où leurs mères étaient devenues chefs de famille monoparentale. Cependant, on peut évoquer cette cause dans les cas de décès de l'enfant, de son adoption par une autre famille ou de sa prise en charge par une société de protection de l'enfance.

1. Pour plus de détails sur les caractéristiques et la situation des familles monoparentales dont le chef est une femme, voir l'article « Les femmes chefs de famille monoparentale », *Tendances sociales canadiennes*, hiver 1987.

Mères séparées et divorcées

Comparativement aux mères célibataires, les 697,000 femmes qui sont devenues l'unique soutien de leur famille à la suite d'une séparation ou d'un divorce étaient plus âgées au moment où elles ont dû assumer seules l'éducation de leurs enfants. De plus, elles ont dans l'ensemble élevé seules leurs enfants plus longtemps. En moyenne, elles sont devenues chefs de famille monoparentale à l'âge de 31.6 ans et l'ont été pendant 5.6 ans.

Les mères séparées ou divorcées étaient proportionnellement moins nombreuses que les mères célibataires à ne plus élever seules leurs enfants. Comme elles s'étaient trouvées à la tête d'une famille monoparentale à un âge plus avancé que les mères célibataires, elles avaient moins de chances que celles-ci de voir changer leur situation en s'engageant dans une nouvelle vie de couple. En 1984, lorsque l'enquête a eu lieu, un peu plus de la moitié des femmes divorcées ou séparées (57 %) avaient cessé d'être chefs de famille monoparentale au bout de 5.3 ans en moyenne. Au moment de l'enquête, environ les trois quarts d'entre elles (77 %) vivaient maritalement avec quelqu'un.

Les 43 % de femmes séparées ou divorcées qui élevaient encore seules leurs enfants au moment de l'enquête le faisaient depuis 6.0 ans en moyenne.

Les veuves demeurent chefs de famille monoparentale plus longtemps

Fait non surprenant, les 239,000 femmes qui se sont retrouvées à la tête d'une famille monoparentale à la suite du décès de leur époux formaient le groupe le plus âgé. Leur moyenne d'âge au moment où elles sont devenues veuves était de 41.8 ans. Elles ont en outre assumé seules l'éducation de leurs enfants plus longtemps que les mères célibataires et les femmes séparées ou divorcées, soit pendant 7.5 ans en moyenne. Les veuves qui n'étaient plus chefs de famille monoparentale avaient élevé seules leurs enfants pendant 6.2 ans dans l'ensemble ; les autres étaient à la tête de leur famille depuis 8.8 ans en moyenne.

Durée moyenne des expériences de chef de famille monoparentale déclarées comme étant terminées ou en cours par des femmes de 18 à 65 ans, selon la cause, 1984

Cause	Expérience terminée		Expérience en cours		Total	
	Durée moyenne (années)	Nombre de femmes (en milliers)	Durée moyenne (années)	Nombre de femmes (en milliers)	Durée moyenne (années)	Nombre de femmes (en milliers)
Naissance d'un enfant hors du mariage	3.5	384	8.9	77	4.4	460
Séparation ou divorce	5.3	394	6.0	303	5.6	697
Décès du conjoint	6.2	113	8.8	127	7.5	239
Total	**4.6**	**890**	**7.1**	**506**	**5.5**	**1,396**

Source : Statistique Canada, Division des statistiques sociales, du logement et des familles, Enquête sur la famille.

Statistiques sommaires sur les expériences de femmes chefs de famille monoparentale, âgées de 18 à 65 ans, selon la cause, 1984

	Naissance d'un enfant hors du mariage	Séparation ou divorce	Décès du conjoint	Total
Nombre (en milliers)	460	697	239	1,396
Âge moyen au début de l'expérience	20.6	31.6	41.8	29.7
Durée moyenne[1] (années)	4.4	5.6	7.5	5.5
Proportion d'expériences terminées au moment de l'enquête (%)	83	57	47	64
Proportion d'expériences ayant pris fin avec la formation d'un couple (%)	97	77	59	84

1. Comprend les femmes qui continuaient d'élever seules leurs enfants au moment de l'enquête.
Source : Statistique Canada, Division des statistiques sociales, du logement et des familles, Enquête sur la famille.

Les pères chefs de famille monoparentale

Être chef de famille monoparentale n'est pas réservé exclusivement aux femmes. Selon les résultats du recensement, le nombre d'hommes à la tête d'une famille monoparentale au Canada est passé de 94,990 en 1976 à 151,740 en 1986. La proportion de chefs de famille monoparentale qu'ils représentent s'est cependant maintenue à peu près au même niveau, soit à environ 17 %.

Comparativement aux deux autres groupes, les veuves sont celles qui ont le moins de chances de voir changer leur situation à la suite de leur engagement dans une nouvelle vie de couple. En 1984, moins de la moitié d'entre elles (47 %) n'étaient plus à la tête d'une famille monoparentale et, de ce nombre, seulement 59 % avaient cessé d'être l'unique soutien de leur famille en s'engageant dans une nouvelle relation de couple. Les autres (41 %) avaient cessé d'être chefs de famille monoparentale à la suite du départ de leurs enfants du foyer familial.

À deux reprises

La plupart des femmes chefs de famille monoparentale ne l'ont été que pour une seule période. Cependant, 12 % d'entre elles ont assumé seules l'éducation de leurs enfants à deux reprises, en particulier les mères célibataires. Près de trois femmes sur dix (28 %) qui ont eu un enfant hors du mariage qu'elles ont élevé seules se sont retrouvées deux fois dans la même situation. Par contre, seulement 4 % des femmes séparées, divorcées ou veuves ont été à deux reprises chefs de famille monoparentale.

L'Enquête sur la famille

L'Enquête sur la famille a été menée par Statistique Canada au mois de février 1984 auprès d'environ 7,000 hommes et 7,000 femmes âgés de 18 à 65 ans. À cette occasion, on a demandé à ces personnes de déclarer les dates auxquelles elles s'étaient mariées, avaient vécu en union libre, avaient eu des enfants, en avaient adopté, avaient vu leurs enfants quitter le foyer familial, s'étaient séparées, avaient divorcé ou étaient devenues veuves.

Maureen Moore est analyste à la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages de Statistique Canada.

INDICATEURS SOCIAUX

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
POPULATION								
Canada, 1er juin (en milliers)	24,042.5	24,341.7	24,583.1	24,787.2	24,978.2	25,165.4	25,353.0	25,625.1[p]
Croissance annuelle (%)	1.2	1.2	1.0	0.8	0.8	0.7	0.7	1.1[p]
Immigration[1]	138,079	129,466	134,920	105,286	87,504	84,062	88,051	123,076[p]
Émigration[1]	51,060	43,609	45,338	50,249	48,826	46,252	44,816	41,090[p]
FAMILLE								
Taux de natalité (pour 1,000 habitants)	15.5	15.3	15.1	15.0	15.0	14.8	14.7	*
Taux de nuptialité (pour 1,000 habitants)	8.0	7.8	7.6	7.4	7.4	7.3	6.9	*
Taux de divorce (pour 1,000 habitants)	2.6	2.8	2.9	2.8	2.6	2.4	3.1	*
Nombre de familles touchées par le chômage (en milliers)	671	694	986	1,072	1,037	991	918	870
POPULATION ACTIVE								
Niveau total de l'emploi (en milliers)	10,708	11,006	10,644	10,734	11,000	11,311	11,634	11,955
- secteur des biens (en milliers)	3,514	3,581	3,260	3,209	3,309	3,348	3,417	3,489
- secteur des services (en milliers)	7,194	7,425	7,384	7,525	7,692	7,963	8,217	8,465
Nombre total de chômeurs (en milliers)	865	898	1,314	1,448	1,399	1,328	1,236	1,167
Taux de chômage	7.5	7.5	11.0	11.9	11.3	10.5	9.6	8.9
Emploi à temps partiel (%)	13.0	13.5	14.4	15.4	15.4	15.5	15.6	15.2
Taux d'activité des femmes	50.4	51.7	51.7	52.6	53.5	54.3	55.1	56.2
Taux de syndicalisation (en % du nombre de salariés)	32.2	32.9	33.3	35.7	35.1	34.4	*	*
REVENU								
Revenu familial médian (en dollars de 1986)	37,855	36,923	35,420	34,862	34,828	35,455	36,042	*
Pourcentage des familles à faible revenu	12.2	12.0	13.2	14.0	14.5	13.3	12.3	*
Gains tirés d'un emploi à temps plein par les femmes en pourcentage de ceux tirés d'un emploi à temps plein par les hommes	-	63.6	64.0	-	65.5	64.9	66.0	*
ÉDUCATION								
Effectifs des niveaux primaire et secondaire (en milliers)	5,106.3	5,024.2	4,994.0	4,974.9	4,946.1	4,927.8	4,938.0	*
Effectifs à temps plein du niveau postsecondaire (en milliers)	643.4	675.3	722.0	766.7	782.8	789.8	796.9	804.2[p]
Nombre de doctorats décernés	1,738	1,816	1,713	1,821	1,878	2,000	2,218	2,383
Dépenses publiques en matière d'éducation (en millions de dollars de 1987)	28,095.8	28,808.6	28,950.0	29,475.2	28,980.6	31,112.5	29,675.3	30,227.9
SANTÉ								
Taux de suicide (pour 100,000 habitants)								
- hommes	21.2	21.3	22.3	23.4	21.4	20.5	22.8	*
- femmes	6.8	6.8	6.4	6.9	6.1	5.4	6.4	*
Pourcentage des personnes de 15 ans et plus qui fument régulièrement la cigarette - hommes	-	36.7	-	34.0	-	33.1	30.8	*
- femmes	-	28.9	-	28.3	-	27.8	25.8	*
Dépenses publiques en matière de santé (en millions de dollars de 1987)	24,416.9	25,982.5	27,046.9	28,501.8	28,488.5	30,599.6	31,035.1	32,858.1
JUSTICE								
Taux de criminalité (pour 100,000 habitants)								
- crimes de violence	648	666	685	692	714	749	808	853[p]
- crimes contre la propriété	5,551	5,873	5,955	5,717	5,607	5,560	5,714	5,700[p]
- homicides	2.5	2.7	2.7	2.7	2.7	2.8	2.2	2.5[p]
ADMINISTRATION PUBLIQUE								
Dépenses au titre des programmes sociaux[2] (en millions de dollars de 1987)	118,984.6	121,628.9	130,173.0	136,395.7	138,037.3	144,847.0	145,563.9	147,237.4
- en % des dépenses totales	57.5	57.0	58.0	59.4	58.0	58.9	59.3	60.0
- en % du PIB	24.7	24.7	27.9	28.5	27.4	27.8	27.5	26.7
Nombre de prestataires de l'assurance-chômage (en milliers)	2,274.1	2,432.4	3,123.1	3,396.1	3,221.9	3,181.5	3,136.7	3,079.9
Nombre de prestataires de la sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti[m] (en milliers)	2,236.0	2,302.8	2,368.6	2,425.7	2,490.9	2,569.5	2,652.2	2,748.5
Nombre de bénéficiaires du Régime d'assistance publique du Canada[m] (en milliers)	1,334.3	1,418.4	1,502.8	1,832.9	1,894.9	1,923.3	1,892.9	1,902.9
INDICATEURS ÉCONOMIQUES								
PIB (dollars de 1981) - variation annuelle en %	+1.5	+3.7	−3.2	+3.2	+6.3	+4.6	+3.2	+4.0
Taux d'inflation annuel (%)	10.2	12.5	10.8	5.8	4.4	4.0	4.1	4.4
Nombre de mises en chantier dans les régions urbaines	125,013	142,441	104,792	134,207	110,874	139,408	170,863	215,340

- données non disponibles * données non encore disponibles [p] estimations provisoires [m] chiffres de mars

1. Pour l'année se terminant le 31 mai.

2. Comprend : protection de la personne et de la propriété, santé, services sociaux, éducation, loisirs et culture.

STATISTICS CANADA LIBRARY
STATISTICS CANADA LIBRARY
1010258981

Pour de plus amples renseignements :

Terre-Neuve et Labrador
St. John's (T.-N.) : 1-709-772-4073 ou 1-800-563-4255

Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard
Halifax (N.-É.) : 1-902-426-5331 ou 1-800-565-7192

Québec
Montréal (Qc) : 1-514-283-5725 ou 1-800-361-2831

Nipissing (Ont.)
Sturgeon Falls (Ont.) : 1-705-753-3200

Sud de l'Ontario
Toronto (Ont.) : 1-416-973-6586 ou 1-800-268-1151

Manitoba
Winnipeg (Man.) : 1-204-983-4020 ou 1-800-542-3404

Saskatchewan
Regina (Sask.) : 1-306-780-5405 ou 1-800-667-7164

Alberta et Territoires du Nord-Ouest
Edmonton (Alb.) : 1-403-495-3027 ou 1-800-282-3907
Territoires du Nord-Ouest (à frais virés) : 1-403-495-3028

Sud de l'Alberta
Calgary (Alb.) : 1-403-292-6717 ou 1-800-427-9708

Colombie-Britannique et Yukon
Vancouver (C.-B.) : 1-604-666-3691 ou 1-800-663-1551 (sauf Atlin)
Yukon et Atlin (C.-B.) : zénith 08913

Région de la capitale nationale
1-613-951-8116

VOUS ÊTES À LA RECHERCHE DU CADEAU PARFAIT?

Faites plaisir à vos collègues et amis en leur offrant un abonnement à la revue *Tendances sociales canadiennes*!

Commandez dès aujourd'hui et profitez de notre tarif spécial des fêtes. Vous n'avez qu'à remplir et à nous faire parvenir la carte-réponse se trouvant dans le présent numéro ou encore à téléphoner au numéro sans frais 1-800-267-6677 pour obtenir un service plus rapide.

Les commandes devront nous parvenir avant le 4 novembre 1988 pour que nous puissions les traiter à temps pour les fêtes.

QUELQUES OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

Numéro au catalogue	Titre	Prix ($ CAN)	
		Canada	Ailleurs
13-207	Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu	$38.00	$39.50
13-218	Équipement ménager selon le revenu et d'autres caractéristiques	$35.00	$37.00
13-588 (n° 2)	Pensions et revenus des personnes âgées au Canada, 1971-1985	$24.00	$25.00
64-202	L'équipement ménager	$20.00	$21.00
89-506	Longévité et tables de mortalité chronologiques (abrégées), 1921-1981, Canada et provinces	$20.00	$21.50
91-209F	La conjoncture démographique. Rapport sur l'état de la population du Canada	$15.00	$16.50
91-520	Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 1984-2006	$40.00	$50.00
99-955	Enquête sur la famille. Conclusions préliminaires	$20.00	$21.00

Pour commander une ou plusieurs de ces publications, composer le 1-800-267-6677.

TOUT LE PAYS, D'UNE COUVERTURE À L'AUTRE

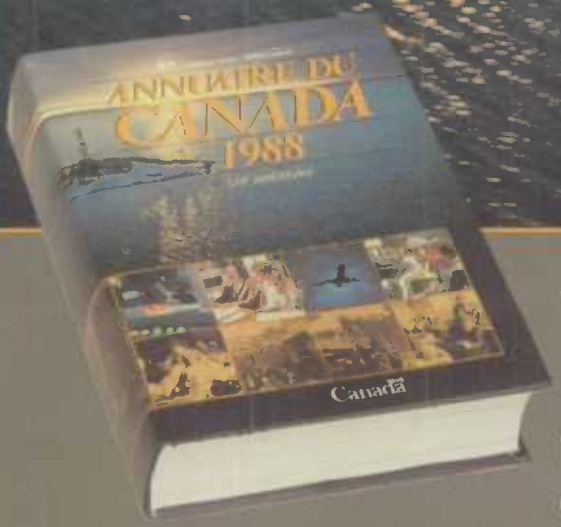

L'ANNUAIRE DU CANADA —1988—

Déjà au siècle dernier, les premiers pas de la nation étaient consignés dans l'*Annuaire du Canada*. Aujourd'hui, l'*Annuaire du Canada* témoigne toujours avec précision et exhaustivité des multiples facettes de l'évolution du pays.

Physiographie * Démographie * Santé * Éducation * Emploi et revenu * Sécurité sociale * Logement et construction * Forêts * Pêches et fourrures * Agriculture * Mines et minéraux * Energie * Sciences et technologie * Transports * Communications * Activités culturelles et loisirs * Industries manufacturières * Commerce et services * Banques, finances et assurances * Gouvernement * Système judiciaire * Relations extérieures, commerce et défense * Finances publiques * Revue de l'économie

Disponible en librairie, en téléphonant à Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-267-6677 ou en remplissant le bon de commande qui figure dans la présente publication.

$40.95, frais de port et de manutention en sus ($54 au Canada, $70 à l'étranger); numéro 11-402F au catalogue.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le centre de consultation de Statistique Canada le plus près de chez vous.

UNE DE NOS RICHESSES

UNE DE NOS TRADITIONS

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

VOUS DÉSIREZ FAIRE L'ACQUISITION D'UNE OEUVRE ORIGINALE ?

Alors *Tendances sociales canadiennes* est la publication qu'il vous faut. Première en son genre sur la scène canadienne, cette revue retient l'attention des gens d'ici et d'ailleurs qui désirent en savoir plus sur les questions sociales de l'heure au pays.

À l'aide d'abondantes statistiques extraites de nombreux documents, *Tendances sociales canadiennes* brosse le tableau de la dynamique de la population canadienne, de la criminalité, de l'éducation, de la sécurité sociale, de la santé, de l'habitation et de plusieurs autres sujets.

Que ce soit pour les analystes de la politique sociale, les analystes des tendances oeuvrant au sein des administrations publiques et du monde des affaires, les enseignants ou encore les étudiants, *Tendances sociales canadiennes* dégage l'information nécessaire à des discussions et des analyses approfondies relativement aux questions sociales.

Tendances sociales canadiennes présente également les plus récents indicateurs sociaux de même que des renseignements relatifs aux produits et services qu'offre Statistique Canada.

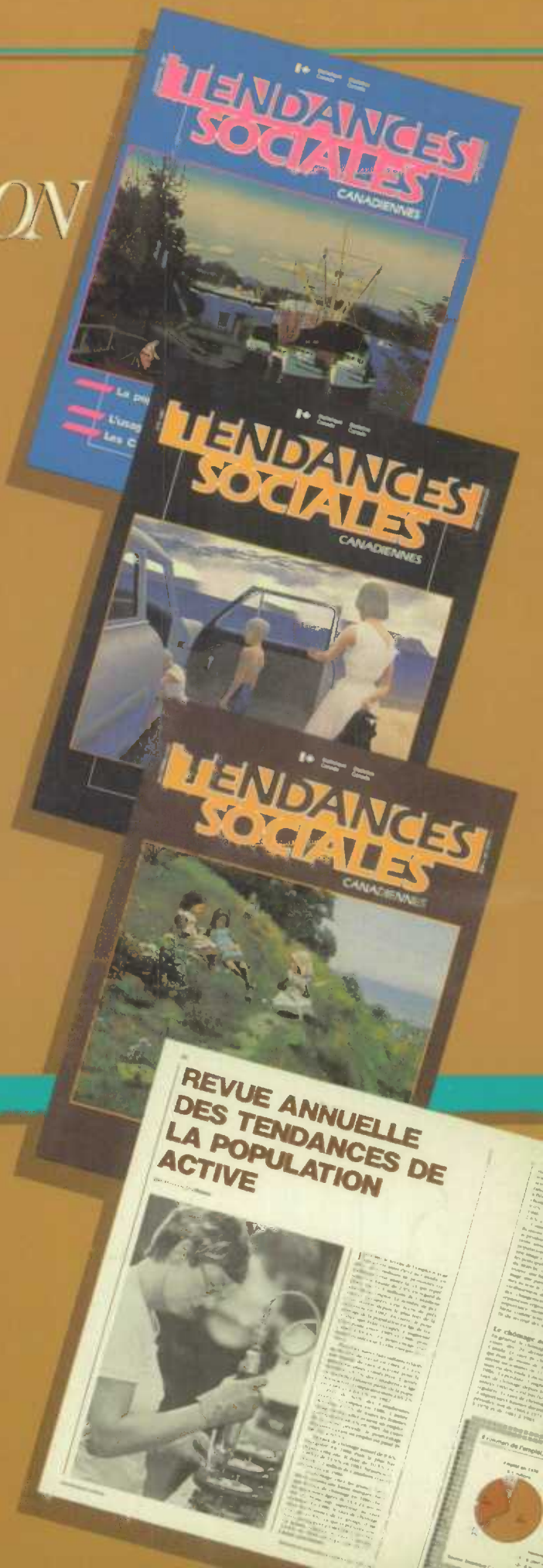

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

(numéro 11-008F au catalogue) est publiée quatre fois l'an et se vend $8 l'exemplaire au Canada et $9 l'exemplaire à l'étranger; abonnement annuel: $32 au Canada et $36 à l'étranger (étudiants: 30 % de rabais). Vous pouvez vous procurer cette revue en vous adressant à:

Vente des publications
Statistique Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6
Téléphone: 1-800-267-6677

Les prix incluent les frais de port et de manutention.
Les paiements doivent être faits en dollars canadiens ou l'équivalent ($US 7 l'exemplaire; abonnement annuel: $US 28).